

Geneviève Dubois-Taine

PUCA

collection recherche

# La ville émergente

## Résultats de recherches

Réédition de la version de 2002.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement  
ministère des Transports, de l'Équipement du Tourisme et de la Mer

coédition CERTU / PUCA



# La ville émergente

Résultats de recherches

**Geneviève Dubois-Taine**

# La ville émergente

## Avant-propos

La question des banlieues et des périphéries est toujours d'actualité. Le Certu et le Puca ont décidé de rééditer l'ouvrage «la ville émergente», sorti en 2002 et aujourd'hui épuisé, qui, cinq ans plus tard, alimente toujours la réflexion.

Il s'agit, certes, d'une synthèse des recherches sur ce thème dans les années 1997-2000, mais, avec le recul, celles-ci gardent toute leur pertinence.

Par ailleurs, cet ouvrage s'accompagne de quelques réflexions sur les périphéries des villes européennes qui montrent toutes les formes différentes de métropolisation ; il apporte également des éléments bibliographiques pour les professionnels.

Pour toutes ces raisons nous souhaitons une deuxième vie à cet ouvrage de référence sur une des questions primordiales que nous posent les villes d'aujourd'hui.

Le Certu

# La ville émergente

## Résultats de recherches

Olivier Piron

Secrétaire permanent du Plan urbanisme construction architecture (PUCA)

Lancé en 1996, le programme «ville émergente» a démarré avec des recherches bibliographiques ainsi que par un séminaire qui a rassemblé des acteurs terrain, des praticiens et des chercheurs afin de dégager les hypothèses majeures permettant de poser des questions pertinentes sur les évolutions des territoires habités. Ce travail a permis la publication de deux ouvrages : le premier aux éditions de l'Aube témoigne de toutes les conférences faites lors de la première année de séminaire ; le second rassemble les compte rendus des neuf séminaires et présente les textes majeurs produits à l'occasion de la démarche ville émergente.

Grâce aux hypothèses qui se déduisaient des séminaires, le Plan Construction et Architecture a lancé en 1997 un Appel d'Offre, permettant ainsi de constituer un pôle de recherche relatif à ce questionnement nouveau. A partir de constats tels que la diffusion de la mobilité, les bouleversements des données économiques (entre mondialisation et développement local), les évolutions des modes de vie urbains (multi-identités et multi-ancrages), la demande d'une plus grande proximité avec la nature, le développement des installations commerciales qui dessinent de nouvelles polarités dans les territoires, la montée en puissance des NTIC... la problématique soulevée par le PCA concernait les nouvelles définitions des «lieux», de leurs rôles, attributs, structurations pour former les territoires habités.

Le présent recueil rassemble les principaux résultats de cette action :

Dans une première partie, le texte de lancement de l'appel d'offre est reproduit, et une synthèse des textes des équipes ayant répondu à l'appel d'offre est proposée.

Une seconde partie rassemble les articles rédigés par les différentes équipes.

La dernière partie est constituée d'une bibliographie commentée sur «la ville émergente en Europe» rédigée dans le cadre de l'Action COST sur les «périphéries des villes européennes» financée par la Commission Européenne. Elle permet de mettre en perspective la question de la ville émergente telle que posée en France.

Après «Ville Emergente» qui a contribué à lancer la réflexion sans exclusive sur les «territoires habités», et parallèlement à de nombreux travaux menés en France, le PUCA a organisé plusieurs Appels d'Offre de recherches qui ont permis et permettent de focaliser l'attention sur des thématiques essentielles: maison individuelle, architecture, urbanité ; inégalités et déplacements ; mobilités et territoires ; villa urbaine durable. La réflexion internationale, outre le groupe Européen COST, se développe dans le cadre du PECC (Pacific Economic Cooperation Council) grâce à la Task Force sur les «villes durables» que le PUCA coordonne dans 25 pays entourant l'Océan Pacifique.



***L'appel d'offre***  
***Ville émergente***





# L'appel d'offre ville émergente

Geneviève Dubois-taine  
PCA

## Attitudes

La ville contemporaine, la ville émergente, «l'autre ville», comme l'appellent déjà certains citadins, reconnaissant que là aussi ville il y a, sont des notions qui percent peu à peu dans les écrits, dans des séminaires, dans des articles et livres. Que recouvrent-elles? Le séminaire «ville émergente» tente de connaître et reconnaître les forces et valeurs portées par les territoires contemporains. Les promoteurs de cette problématique font l'hypothèse que nos contrées urbaines recèlent des valeurs positives, des ingrédients qui sont des préfigurations de nos territoires du XXI<sup>ème</sup> siècle. A partir d'observations, ils essayent d'en déchiffrer les différents aspects, les multiples facettes, les composantes, à gros traits, de manière pointilliste dans un premier temps, avec précision et sans jugement de valeur vis-à-vis des territoires concernés et des hommes qui les vivent. Une certaine prise de recul, un regard légèrement iconoclaste par rapport à la «ville d'hier», comme la nomme Yves Chalas, sont de rigueur. Iconoclaste, car, précisément, les modèles de la ville d'hier sont ceux qui obscurcissent la vue pour bien percevoir ce qui est en train de se jouer actuellement. Point de modèle préétabli, du regard, de l'écoute, le moins possible d'a priori, sauf celui de dire que toute anecdote, tout lapsus, toute allusion peut ouvrir des pistes lumineuses, pour autant que l'on se libère des anciennes figures.

Pour ce faire, le Plan Construction et Architecture, en collaboration avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme et l'Association des Maires «Villes et Banlieues» de France a mis en place, en 1996, un séminaire intitulé «ville émergente». L'essentiel des contributions y a été faite par des opérateurs et acteurs de la ville : élus, acteurs économiques, promoteurs de centres commerciaux et de multiplex, responsables d'associations travaillant en banlieue,... Tous ces acteurs de la ville, car ce sont eux, qui, en partie, «font» la ville, nous ont fait partager leurs approches, leurs visions des agglomérations et de notre société contemporaine, les observations à partir desquelles ils programment leurs localisations et les activités qu'ils implantent. La confrontation entre ces faits et le discours des chercheurs a ainsi permis au Plan Construction et Architecture de proposer quelques hypothèses concernant nos territoires contemporains. Cet appel d'idées est là pour tenter de les confirmer ou de les infirmer, de les approfondir, de rebondir sur de nouvelles hypothèses.

## Constats : la ville dispersée

De nombreux analyses, géographes, urbanistes, élus locaux ont constaté depuis quelques décennies, l'étalement urbain, les lotissements, l'impact des réseaux de déplacement sur l'expansion de la ville, les difficultés de contrôles de cet urbanisme décousu. Certains en ont analysé les causes : ainsi, par exemple, on a noté le désir de rapprochement de la nature et le souhait d'un urbanisme dédensifié, allié à

des questions de coûts, pour expliquer la dispersion du logement individuel ; on a analysé le poids de la fiscalité locale et les choix d'implantation près des grandes infrastructures pour les acteurs économiques et les grandes surfaces commerçantes, les effets majeurs des réseaux de transport non seulement sur les choix de localisation mais aussi sur les modes de vie des habitants, sur la croissance des motifs de déplacement, leur plus grande répartition dans le temps,...

Nombreux se sont insurgés, s'insurgent contre ces phénomènes : la ville chaos, la ville éclatée, la ville ghetto, la ville disséminée sont autant de qualificatifs qui dénoncent ces faits urbains. Les journaux, les médias n'ont de cesse, en général, de faire allusion à ces expressions pour dénoncer la «ville moderne», la ville de tous les maux. Un certain nombre de chercheurs, est-ce l'effet de la commande, est-ce l'effet de leurs propres regards, se sont penchés sur les quartiers en difficulté, les «banlieues» (sous entendu «le mal des banlieues»), les exclusions sociales, les non-lieux,... Ces multiples recherches ont souvent constitué la base à partir de laquelle ils ont élaboré leurs théories urbaines, leurs théories sur la ville. Mal nous en a pris lorsque nous avons tenté de recueillir des recherches sur des quartiers sans problèmes. Elles étaient peu nombreuses. Alors que 90, voire 95 % de la population vit «bien», agréablement, dans son territoire. Cette grande majorité est absente des écrits, ignorée ; ses points de vue ne sont pas révélés. Or, elle constitue la «masse» dont il faut aussi partir pour comprendre ce qui se passe réellement sur nos territoires métropolitains. C'est le parti qui a été pris dans le séminaire «ville émergente». C'est le parti qui est adopté dans cet appel d'offre de recherche : connaître et reconnaître les qualités et ressorts de ces territoires contemporains, tels qu'ils sont forgés, tels qu'ils sont vécus par les habitants, afin de tenter de décoder les fondements des organisations sociales et territoriales qui feront sens dans notre siècle prochain.

## **Les urbanistes face aux limites de la réflexion antérieure**

### **Nous nous situons dans une période de transition ou de renaissance**

Dans toutes les périodes d'évolution de la société, à la Renaissance, au début de l'ère industrielle, des reconversions, des changements de sens profond se sont opérés. Nous sommes vraisemblablement à un de ces moments. Ces périodes sont des périodes de flou, de recherche, d'incertitudes, pendant lesquelles certains avancent des hypothèses, mais celles-ci ne sont pas toujours reprises, exploitées, mises en valeur. Ainsi, comme le mentionne Gabriel Dupuy, dans son introduction à «la ville émergente» (livre dirigé par Geneviève Dubois-Taine et Yves Chalas, édité aux Editions de l'Aube en 1997), à notre époque et en ce qui concerne «la ville», cette question a été ouverte en France par le rapport Mayoux, dans un ouvrage important intitulé «Demain, l'espace. L'habitat individuel périurbain» (la Documentation Française, 1979). Mais, cette première analyse est restée dans l'oubli. Un mouvement s'est amorcé depuis les années 1990 grâce aux travaux de Guy Burgel, dont témoigne sa revue «Villes en parallèle», et aussi ceux de Cynthia Ghorra Gobin qui a fait paraître aux éditions de l'Harmattan : «Penser la ville de demain : Qu'est ce qui institue la ville?»

Pourquoi est-elle restée peu ou prou dans l'oubli? Et alors, pourquoi cette démarche est-elle maintenant possible, pourquoi peut-on, ici et là, dépasser cette attitude critique vis-à-vis de la ville contemporaine? Peut-être peut-on rappeler ici les constats faits lors des recherches préalables au lancement du séminaire «ville émergente». Les enquêtes menées alors, décrivaient de nombreux urbanistes et décideurs locaux comme étant en proie à une

véritable schizophrénie. Dans un premier temps, les interviewés insistent sur l'analyse, lucide, pointilleuse, basée sur des observations, qu'ils pouvaient faire des territoires contemporains : ils y reconnaissent une nouvelle manière de vivre, de s'appropriier les territoires, ils identifiaient la marque et la place majeure des stratégies économiques dans l'organisation des territoires, ils avalaient le fait que de très nombreux français préfèrent vivre près de la nature, hors des nuisances et contraintes de la vie urbaine dense, ils acceptaient de regarder en face toutes ces réalités. Mais, dans un même temps, dans un second temps, ils disaient l'incapacité, au niveau du faire, au niveau des propositions à présenter aux élus locaux, de ne pas se référer à la «ville ancienne», à la «ville d'hier», pour se faire comprendre, pour tenter de faire adhérer à leurs propositions.

### Les anciens moyens de faire la ville montrent leur inadéquation

Pourquoi, alors, un certain revirement est-il perceptible ça et là? Il semblerait d'abord, que nombreux maintenant sont ceux qui dressent le constat de ce qu'ils estiment être l'échec, plutôt l'impuissance des politiques urbaines menées depuis trente ans contre l'étalement urbain, et pour la constitution de centres urbains denses où tout le monde aimerait vivre, pour des continuités urbaines et pour un urbanisme haussmanien. Et devant cette impuissance, ces discours incantatoires, certains tentent de voir les choses en face, tentent de comprendre à quelles forces ils se heurtent, tentent de décoder les ressorts de cette ville qui se fait sans eux, malgré eux, qui leur «file entre les doigts». Alors, pour être positif, pour pouvoir continuer à proposer, à convaincre, il faut avoir une meilleure connaissance du milieu auquel on a à faire, il faut avoir une vue plus objective des forces avec lesquelles il faudra composer, il faut se doter d'objectifs réalistes par rapport à la matière sur laquelle on travaille. Car à vouloir trop forcer un territoire à devenir ce pour quoi il ne peut pas être fait, on va d'échec en échec. Le constat est là. La voie que nous proposons consiste à connaître ces forces, à composer avec elles, à s'appuyer sur elles pour proposer des régulations, des arbitrages, concrets, faisables et réalisables, qui sont bien du ressort de l'aménageur urbain et du politique dans les choix qu'il fait.

La posture est difficile. Elle est faite, à l'image de notre monde actuel, d'incertitudes. Elle ne peut s'appuyer sur des modèles préétablis, des certitudes. Les idées directrices sont à construire.

Une autre raison possible de ce revirement a trait «au succès «d'un certain nombre d'implantations urbaines, peu programmées par les autorités locales et qui rencontrent un très vif soutien de la part des populations. Centres commerciaux, multiplexes de cinéma, regroupements commerciaux en périphérie, parcs de loisirs, sont plébiscités par les usagers. Cette attitude généralisée ne peut qu'interroger. On peut certes décrier cet attrait, critiquer l'ensemble de la population dans ses choix, mais cette attitude n'a qu'un temps. Au bout du compte, on ne peut que s'interroger, analyser les composantes et mesurer les conséquences de ces préférences des usagers : mobilité, libre choix généralisé des lieux de destination, hyperchoix, qui entraînent une certaine récession des centres anciens, une nécessaire redéfinition de leur rôle dans les structures territoriales, une interrogation profonde sur «la ville» et les évolutions globales à l'intérieur desquelles elle se modifie.

Car, en effet, et c'est vraisemblablement un autre aspect de ce revirement, la ville n'est pas seule à osciller sur son socle. L'ensemble de notre société, au niveau mondial, tente de se redéfinir. Et cet environnement global, de remise en cause, de recherche de nouveaux fondements, entoure l'ensemble de la réflexion sur la ville, la facilite, la rend possible. Que retenir, alors de cet environnement général qui stimulerait la réflexion au niveau urbain, au niveau des territoires, dans lequel toute réflexion ne peut que s'insérer?

## **Les conditions générales ne sont plus ce qu'elles étaient**

### **La société en quête de nouveaux repères**

D'abord, comme l'indique avec force Jean Viard, notre société n'a plus comme image fédératrice, comme idéal, l'idée de conquête. Depuis sa création notre mode assimilait progrès à conquête. L'extension des territoires, les conquêtes d'Alexandre le Grand, la découverte de l'Amérique, sont autant de référents qui ont profondément structuré nos esprits. Les extensions urbaines sont du même ordre. Or, depuis les premiers pas sur la lune, ce mythe est achevé. La conquête est terminée. Nous sommes désormais dans un univers clos, dans la planète terre, limitée à sa seule sphère. Cette planète représente une entité, unique, mais, désormais, seul lieu d'expression et de vie de l'ensemble de l'humanité. Cette révolution change tout. Nous ne sommes plus dans une civilisation de conquête, de découverte de l'inconnu, nous sommes dans la nécessité de gérer, d'organiser ce qui existe, les territoires, les hommes. En même temps que cet enfermement sur notre terre, c'est à l'effondrement des repères que nous assistons : quels projets collectifs, mondiaux, locaux, nous mobilisent encore ? Quelles utopies façonnent notre société ? Quelles sont nos nouvelles utopies ? Quels sont les repères collectifs ? Et au delà, nos sociétés sont-elles capables, précisément, de gérer notre terre, de la mener à bon terme ? Les débats sur l'écologie, sur le développement durable sont là pour rappeler constamment notre faiblesse globale à maintenir notre monde en bon ordre. La crise identitaire est donc profonde. Elle a ses répercussions, lourdes, sur l'ensemble des systèmes.

### **Qu'en est-il pour l'individu ?**

Au niveau individuel, aussi, cette perte de repère pour le futur, l'absence d'utopies mobilisatrices a des conséquences. Quel regard porter sur l'avenir ? Une césure s'effectue alors entre différentes parts de la société. Pour certains, (Daniel Mercure) on assistera à un renforcement de tout ce qui est vécu au quotidien, dans l'immédiateté : « l'Ici et Maintenant » de certaines écoles psychanalytiques peuvent y trouver tout leur épanouissement. L'immédiat, l'instantané, la valorisation de l'imprévu et l'imprévisible de chaque jour qui vient et qui passe y est sublimé, on assiste à une recherche de la densité et de la richesse de chaque instant vécu, on est à l'affût des opportunités qui se présentent et on sait s'en saisir. Pour les autres, au contraire, une peur de l'inconnu, de l'imprévisible, de tout ce que l'on ne peut cadrer dans un objectif futur bien déterminé, s'installe : on assiste alors à un repli sur soi, à la recherche d'une sécurité déjà vécue, identifiée, intégrée. L'ancrage local, la recherche d'un lieu personnel appropriable, la recherche nostalgique du clocher est survalorisée, est quémandée. Quelle définition donner alors au mot « lieu » ? Cette césure ne recoupe pas les catégories sociales, elle s'installe dans les diverses couches de la société. Elle explique un certain nombre de faits politiques.

### **La mobilité modifie profondément les territoires et les sens des territoires**

Réciproquement, dans ce contexte restreint à la Terre, la mobilité a fait éclater toutes les limites. La mobilité est généralisée. Dans son corps, dans sa tête, en avion, en voiture, par Internet, chaque point du Monde est à tout le monde. On a accès à tout. Où que l'on soit, on peut joindre tout point de notre sphère. Certes, cette mobilité, composante essentielle de nos territoires et de notre vie actuelle, a ses

laissés pour compte : c'est alors qu'Olivier Piron parle de « droit au transport », au même titre que le droit au logement. Cette mobilité a aussi ses effets pervers de sélection sociale : en effet plus on se déplace facilement, plus on choisit son lieu, ses lieux.

Dans ce contexte généralisé de mobilité les lieux, leurs significations, les « ancrages » qu'ils permettent ou suscitent sont en profonde évolution. Puisque l'on peut être partout, aller partout, choisir où l'on va, décider qui on veut voir ou ne pas voir, alors, le lieu, sa définition, les identités qu'on lui attribue ne peuvent que reposer sur des composantes à inventer. Ce lieu que l'on a tenté de « quitter » ou sur lequel on s'appuie pour accéder à cette vie au choix, cette ville au choix, ne peut que revêtir alors de nouvelles définitions. De quels attributs peut-il se parer maintenant ? La qualité même de l'idée de lieu doit être bousculée.

### Mégapoles et territoires vécus

La mobilité étant une composante majeure de notre pratique et de notre appréhension globale des territoires, l'ancienne différenciation ville-campagne est à revoir. On peut habiter « à la campagne » et vivre en articulation étroite avec la ville, les modes de vie des « ruraux » et des « urbains » se sont largement homogénéisés. Une métaculture commune se dessine, qui concerne l'ensemble des habitants de notre pays, et plus largement d'une partie du monde. Alors, coexistent à leur place, deux types majeurs d'implantations humaines, de représentation des territoires : les mégapoles, villes mondiales, lieux de la richesse économique, de l'échange, de la créativité, lieux de la décision, longuement décrites par Saskia Sassen, et le reste du pays, sur lequel investissent les hommes pour donner du sens à eux-mêmes, à leur existence, à leurs appartenances. Ces deux types de lieux coexistent constituant ce que Jean Viard et Pierre Veltz dénomment la société archipel. Ainsi, nous dit Jean Viard, « la figure de l'archipel semble bien caractériser notre époque : une mondialisation des économies, des savoir faire, des informations, des imaginaires et des cultures liée à un repli sur la sphère privée, la maison, le corps, le moi ».

### La ville du temps

Si la mobilité évolue et recompose la notion de lieu, la « ville du temps » ne peut qu'affecter profondément cette même notion. Les rythmes quotidiens hebdomadaires, mensuels et annuels de la population sont en constante évolution, en se différenciant suivant les âges des usagers. Les heures d'ouverture des magasins ne cessent de s'étaler, les horaires de travail sont souvent « à la carte », on prend ses vacances en plusieurs semaines réparties tout au long de l'année, ... On peut choisir les moments pendant lesquels on souhaite faire telle ou telle chose. Bison futé, en nous indiquant les heures saturées nous incite à décaler notre départ en week end, les heures de pointe des transports dans les grandes agglomérations ne cessent de s'étaler dans le temps... On assiste à une individuation croissante des pratiques sociales. Le temps est maintenant quelque chose que tout un chacun gère. Comme le remarque François Ascher, nous sommes dans l'ère des agendas électroniques. En Italie, se réunissent régulièrement les « conseils urbains du temps ». Ce phénomène agit dans le même sens que la mobilité. On assiste à un élargissement du champ des possibles, du champ des choix. Ces élargissements ne peuvent qu'affecter les « lieux ». Ceux-ci peuvent avoir des utilisations contrastées dans le temps, ne pas être appropriés par les mêmes usagers à différents moments, se voir attribuer des identités contrastées par les uns puis par les autres. La notion de lieu se doit d'évoluer.

### Le monde du travail se modifie

Le monde économique évolue, lui aussi, fondamentalement. Depuis quelques siècles, le travail a structuré la vie sociale. Il permet (a permis?) à l'individu de se positionner, d'appartenir à un milieu, voire d'habiter dans un quartier où il retrouve ses proches. Tout ceci n'était pas sans ambiguïtés, mais le travail structurait la vie sociale. Nul ne peut ignorer les bouleversements profonds qui surviennent au niveau des structures économiques. La mondialisation, la concurrence entre grandes firmes, le poids des marchés financiers par rapport aux activités de production, l'externalisation croissante des activités bouleversent le monde du travail. Le chômage, le maintien, à un très bas niveau, de certains salaires en sont certaines des conséquences les plus dramatiques pour l'individu. Dans cet environnement, nombreux sont ceux qui ne croient pas au retour du plein emploi, et qui prédisent, alors, le déclin de la place du travail comme élément structurant de notre société. Alors, le travail participerait dans une moindre mesure à la construction de l'appartenance? Pour Olivier Mongin et Guy Aznar, il va se produire une «réinvention du travail et non la fin du travail». Le travailleur du futur serait alors une personne autonome, un polyactif et un networker. Il se construirait une vie à trois temps : une idée liée au secteur productif, une autre liée au secteur social et enfin il se réserverait un temps pour lui-même, pour la créativité et pour le savoir.

### La montée de l'individu entrepreneur

On voit bien, là aussi, se dessiner une césure, non pas, de nouveau entre classes sociales, mais, à l'intérieur d'elles-mêmes, entre les «individus-entrepreneurs» dont parle Robert Rochefort et ceux qui n'en ont pas les capacités, la volonté ou la culture. Emmanuel Letourneux est péremptoire sur cette question. Il prédit un avenir beaucoup plus facile pour le jeune des banlieues (des filous, dit-il, mais des filous qui «ont les crocs», qui se débrouilleront toujours, qui ne baisseront pas les bras et qui survivront), que pour le jeune, bourgeois, bardé de diplômes, mais peu habitué à se battre. Cette montée de l'esprit d'entreprise, du dynamisme individuel sur lequel reposerait la «survie», n'est pas indépendante d'une montée de l'individualisme, noté depuis un certain temps déjà. «L'autonomie de soi», dont parle Marie-Christine Jaillet, monte en puissance, se répand, et s'érige en nécessité pour survivre actuellement. Elle a pour corollaire un moindre contrôle des groupes sur leur proximité. Mais elle génère aussi des laissés pour compte.

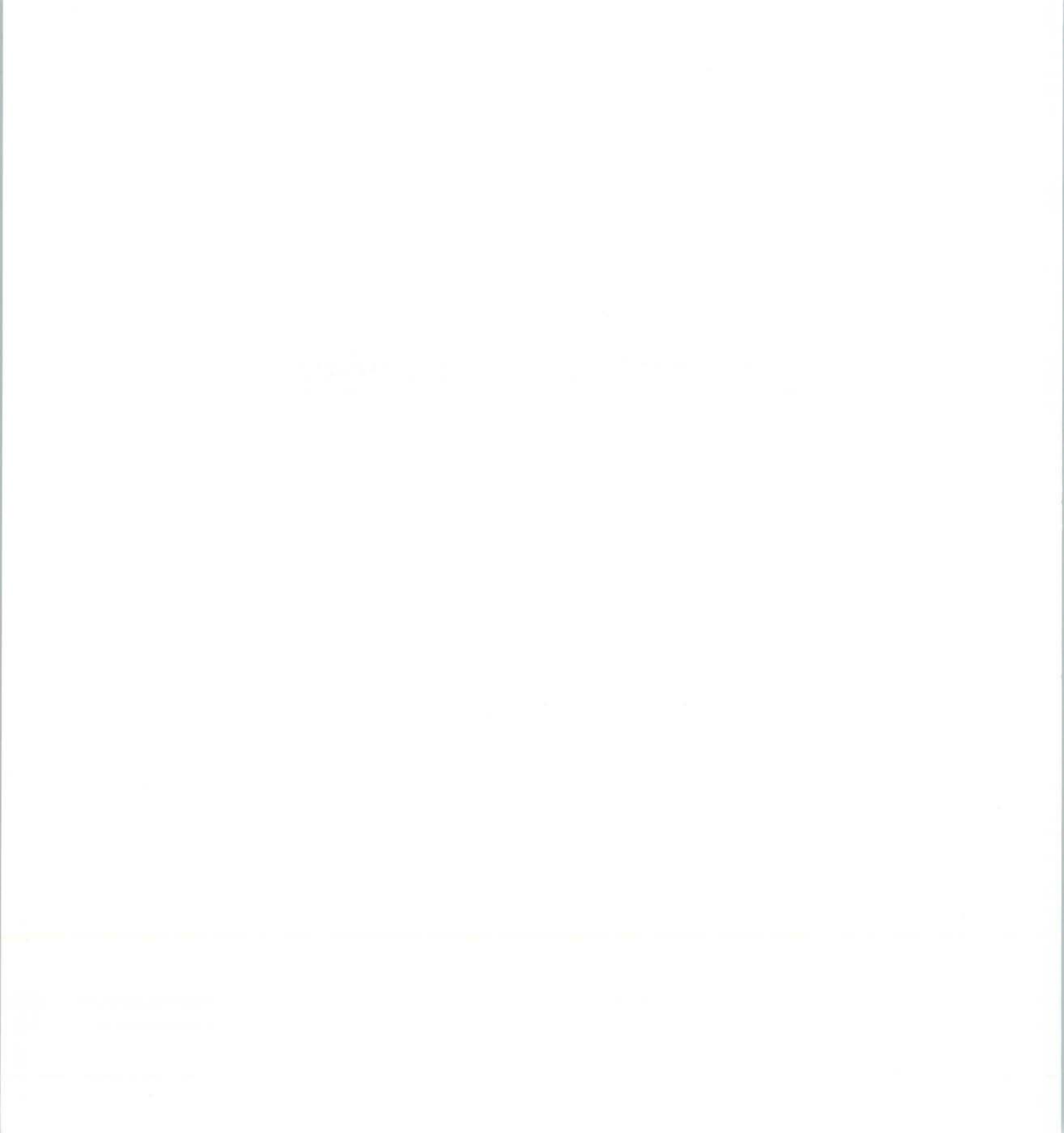
### Comment, alors, faire société ensemble

La question, sous jacente, est alors la suivante. Etant donné ces divers mouvements de fond qui structurent et dynamisent notre société, comment faire société ensemble? Cela ne se fera pas en tentant désespérément de revenir aux structures anciennes, on l'a vu précédemment, mais en s'appuyant sur ces nouvelles dynamiques et en les faisant agir dans un sens souhaité et à inventer. Dans un même temps il est nécessaire de se situer sur l'histoire pluriséculaire de notre société et profiter de ses acquis, de sa culture. Pour qui et au nom de quelles valeurs proposer alors des objectifs et des actions? Quelles seront les occasions (et non pas forcément les lieux) d'édification du lien social et de quelle nature sera-t-il? Quels en seront les promoteurs et les chevilles ouvrières?

Ces questions trouvent pour l'instant des réponses partielles. Certains avancent des pistes comme Alain

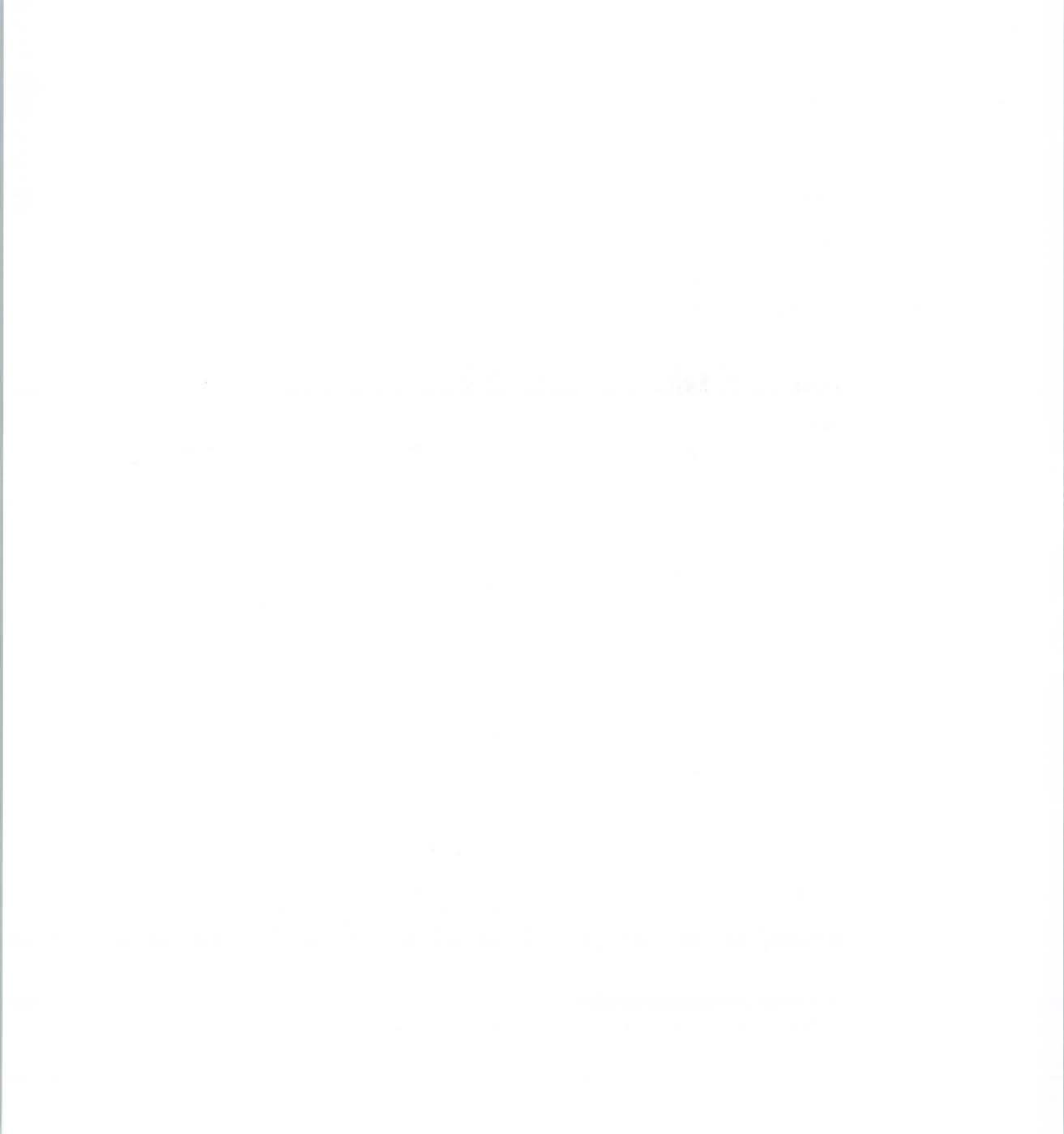
Touraine dans son dernier ouvrage «Pourrons-nous vivre ensemble? Egaux et différents». Ce n'est pas l'objet de cet appel d'offre de répondre à cette problématique. Néanmoins, ce questionnement, la manière dont il est formulé, ce sur quoi il est basé, constituent les «circonstances» des investigations qui sont ici proposées.

Avril 1997





# *Éléments de synthèse*



# L'appel d'offre ville émergente : éléments de synthèse

Geneviève Dubois-Taine  
PUCA

Les équipes retenues à l'appel d'offre «ville émergente» ont répondu autour de trois grandes thématiques qui ont été l'occasion de réunions de travail rassemblant les chercheurs retenus à l'appel d'offre afin de rendre compte de l'avancement des études, d'échanger sur les concepts qui s'élaborent et enfin, d'établir peu à peu un vocabulaire commun. De ces réunions ainsi que des résultats des recherches entreprises, le PUCA a déduit les éléments de synthèse qui suivent.

## **I - Centralités, polarité, lieux denses, lieux intenses...**

Les centralités et polarités sont au centre d'une partie des recherches élaborées dans le cadre de l'appel d'offre sur la ville émergente. Centralités? polarités? lieux denses? lieux intenses? Ce glissement progressif de vocabulaire témoigne bien de l'évolution des idées qui s'est opérée tout au long du travail des équipes sur la ville émergente.

Lieu des racines anciennes, lieu de la «vie urbaine» et de l'urbanité, lieu dense et mixte... sont les caractéristiques stéréotypées de la centralité «ancienne». La crise des centres anciens a des causes multiples : elle est liée parfois à une réduction de son accessibilité, elle est liée aux développements et attractivités des polarités de périphérie, elle est liée à une spécialisation (patrimoine, racines de la ville, certains types de commerces, tourisme, équipements d'agglomération souvent...) qui en font désormais un des éléments de l'ensemble de l'offre urbaine à la disposition des habitants. Les centres anciens sont en concurrence avec l'ensemble des territoires habités environnants, non pas uniquement des pôles mais aussi de tous ces multiples lieux dans lesquels les citoyens désirent se rendre de manière régulière : pour des achats autres, pour se détendre, se promener, faire du sport, se cultiver, être en rapport avec la nature...

### **Les centralités et polarités subissent des évolutions fondamentales**

Elles sont confrontées à des bouleversements quant aux échelles : à celles du piéton, de la vie locale, se superposent des échelles d'une toute autre dimension liées au formidable développement des différentes mobilités, aux nouveaux moyens de communications électroniques... ; aux temporalités de vie urbaine simples se superposent des temporalités complexes. Les centres ont à traiter de ces différentes échelles et temporalités.

### **La centralité est une notion fortement sollicitée par le politique**

(BAB, Aire Métropolitaine Marseillaise): quand la ville se dilate, elle dilate son pouvoir politique et elle doit s'articuler avec les pouvoirs politiques voisins. Pour défendre leur pouvoir et leur positionnement, le mot «centralité» et les «identités» qu'on y applique sont des mots clé par lesquels passe le discours politique.

### **Les centres vides**

Mais de nombreux centres ont tout bonnement eu de longue date du mal à exister : que signifie le fait de vouloir être le centre dans un territoire historiquement polycentrique avec une «ville centre» qui n'est pas la plus ancienne (Lorient)? Comment venir à bout d'un centre qui n'arrive pas à se faire, un vide qu'on ne réussit pas à remplir en dépit de surinvestissements faits par la ville pour tenter d'en faire un lieu d'attraction (Brest). Pour d'autres agglomérations, le centre n'existe pas mais est le centre d'une nouvelle entité urbaine, globale, que l'on restructure (île Beaulieu à Nantes). La vie urbaine se serait centrifugée, trouvant toutes ses expressions dans le tourbillon des périphéries. Comme dans une constellation, le centre serait un «trou noir», vide, mais équilibrant l'ensemble. Le «coeur vert» de la Ranstatt aux Pays Bas n'est pas sans rappeler ce dispositif urbain.

### **Les diverses centralités et polarités jouent des rôles complémentaires et concurrents**

Dans les agglomérations : tous ces lieux sont recherchés par les habitants, le centre ancien pour ses valeurs patrimoniales et de mémoire, les polarités périphériques pour leur modernité, pour les occasions de détente qu'elles offrent de plus en plus, les lieux de loisir pour la récréation, le sport, la promenade, en famille ou avec des amis...suivant les moments, les circonstances, le temps, l'un ou l'autre lieu sera fréquenté. C'est bien leur complémentarité qui est importante en ce qu'elle constitue une offre diversifiée sur l'agglomération.

Dans de nombreuses agglomérations, c'est à une concurrence et non une complémentarité que l'on assiste : Michel Péraldi analysant Plan de Campagne dans l'Aire métropolitaine Marseillaise, remarque combien la stratégie des grands acteurs commerciaux, consistant à répondre le mieux possible à ce qu'ils estiment être la demande des consommateurs (commerces dans un premier temps, solderies, marchés ambulants... puis services, puis loisirs diurnes et nocturnes...) constituent une véritable offre urbaine variée, une «autre ville».

Une répartition pertinente des diverses fonctions et équipements sur l'agglomération constitue un des moyens pour avoir une politique publique équilibrée sur l'ensemble du territoire urbanisé. Mais, les demandes des usagers ne se focalisent plus uniquement sur les lieux intenses : une myriade de lieux importants, mais aussi de lieux secrets ou intimes ou villageois ou naturels, ou familiaux... sont recherchés. L'offre se répartit maintenant sur tout le territoire, elle se pense et se prend en charge dans toutes les communes.

### **La périphérie, les pôles de périphérie : des lieux où s'inventent de nouveaux jeux d'acteurs, de nouveaux rapports sociaux, de nouveaux objets urbains**

De tous temps, les lieux hors les murs ont été ceux de l'invention, de l'innovation technique et sociale. De tous temps, «le centre» s'est approprié peu à peu les idées et objets qui avaient émergé au delà de la ville instituée et contrôlée.

L'analyse des stratégies des acteurs de ces pôles à l'origine commerciaux témoigne de l'inventivité de leurs promoteurs qui se situent entre les commerçants eux mêmes et les propriétaires fonciers (Michel Péraldi) : réseaux ethniques, relations familiales et amicales, opportunisme, flair, évolutivité, connaissance des milieux pertinents, de la réglementation : pragmatisme et compétence . Car ces pôles ne sont pas uniquement constitués des grands groupes qui déploient des stratégies mondiales et locales à la fois. Elles doivent une part de leur réussite urbaine à une foule d'«entrepreneurs» agressifs, pertinents, inventifs qui s'inscrivent d'une certaine façon dans la «nouvelle économie».

Si l'urbanité peut - être définie, selon Samuel Bordreuil, par les deux notions d'hospitalité et de transactivité, on peut observer que les deux fonctionnent largement dans ces nouveaux lieux que sont les secteurs commerçants : par rapport à l'hospitalité, nul ne se sent rejeté de ces espaces, ne s'en sent exclu. Pour la transactivité, consistant à «faire ensemble», on peut remarquer que ces lieux sont rarement pratiqués individuellement mais toujours à plusieurs : famille, famille recomposée, bande d'amis... Ces lieux sont aussi l'occasion de fêtes inventées et réinventées. A propos des fêtes et regroupements sociaux, des nouvelles scènes de rue (skate...) Samuel Bordreuil observe qu'elles s'implantent ou tentent de s'implanter maintenant dans les centre ville.

Par ailleurs, ces démarches innovantes ont «créé» de nouveaux «objets urbains» : les grandes surfaces commerciales, mais aussi, les multiplexes, la restauration franchisée ainsi que de nouvelles formes de «boîtes de nuit» ; elles ont remis dans l'air du temps et généralisé les formes sécurisées de déambulation dans les grands mails couverts, elles ont généralisé aussi les piscines et équipements sportifs liés à certaines formes de centralité... Ce qui est maintenant intéressant à observer, c'est que certaines villes s'approprient (ou se réapproprient) ces «nouveaux objets urbains» pour constituer leurs nouvelles centralités : ainsi en est-il de l'Odysseum de Montpellier relié au centre ancien par le tramway, de certaines des nouvelles installations de Bercy, etc. Une fois de plus dans la longue histoire des villes, la «périphérie invente» et les autorités publiques se réapproprient ces inventions.

### **Ces nouvelles polarités sont à considérer dans la longue histoire des villes**

Les centre ville se sont de tous temps déplacés, ils ont évolué, certains ont disparu, d'autres sont apparus à proximité de l'ancien (Centre d'archéologie urbaine de Tours). Si l'on tente d'observer certaines des polarités périphériques sur les trente dernières années (temps très court par rapport à la longue histoire des villes), on peut noter certaines évolutions. Ainsi, l'équipe de la Maison des Sciences de la ville de Tours fait-elle remarquer que «Tours Nord», qui , il y a 15 ans était un secteur commercial destiné à contre balancer celui du Sud (Chambray les Tours) s'est fortement diversifié dans ses fonctions : après

les magasins, peu à peu des restaurants et services se sont implantés, de même que des bureaux. Les loisirs viennent maintenant compléter cette offre qui constitue ainsi un lieu de vie urbaine de plus en plus complet. On peut aussi évoquer ici l'évolution de la Zone Industrielle des Milles : créée dans le début des années 60, elle était destinée à recevoir bureaux et industrie. De nombreux employés se sont installés dans un rayon de 20 minutes autour du site. Peu à peu des services se sont implantés : restaurants, coiffeurs, salles de gymnastique et de mise en forme, médecins et dentistes, puis certains types de commerces... De nombreux habitants des alentours ont alors pris l'habitude de considérer cette offre urbaine comme une des polarités dans leur vie quotidienne. Il y a deux ans, les élus locaux envisageaient de densifier le secteur avec des logements, pour compléter cette nouvelle centralité par d'autres fonctions urbaines. Ce projet semble abandonné mais il est question maintenant d'implanter le rectorat dans la zone Industrielle.

Ces deux exemples tendent à montrer que la création de «lieux denses» soient-ils mono-fonctionnels (secteur commercial pour Tours, Zone Industrielle pour les Milles) , peuvent être des supports de polarités nouvelles mixtes et pluri-fonctionnelles. Ils constituent des opportunités à partir desquelles des points d'ancrage marquants des agglomérations se constituent : les politiques publiques qui pourraient les y aider sont encore à proposer.

### **Centralités, polarités, lieux denses ou lieux intenses?**

Une conclusion sémantique s'impose après ces travaux : le glissement de vocabulaire qui pousse, après avoir parlé de centralités puis de polarités, à passer de «lieux denses» à «lieux intenses» pour caractériser ces espaces qui ont ou prennent du poids et de l'importance dans nos territoires habités est riche d'enseignement. Centralités réfère à une définition stéréotypée liée à la ville hiérarchisée avec son centre, ses périphéries et éventuellement ses centres secondaires (sémantiquement déjà obscurs). Les polarités impliquaient une notion de flux convergents, d'attraction, d'organisation territoriale. S'est alors peu à peu glissé dans le vocabulaire le terme de «lieu dense». «Lieu dense» rompt avec la notion de mouvement et décrit le lieu dans son état : il peut être dense de diverses fonctions urbaines, il peut être dense de constructions, de fréquentation des habitants, dense de bureaux et commerces... Il peut être monofonctionnel mais dense tout de même, comme par exemple un grand parc urbain très fréquenté. Lieu dense implique une mesure : institution du périmètre délimitant le «lieu» mais aussi dénombrement des éléments qui font densité : mesure des objets construits, des fréquentations (donc comptabilité des personnes), des flux, mais aussi mesure des diverses activités (mixité) et dénombrement de celles-ci (commerces, bureaux...), densité sémiotique de par les enseignes commerciales et la place qu'elles prennent dans le paysage... Mais «lieu dense» exprimerait que c'est la quantité qui fait la qualité. Or de nombreux travaux témoignent de lieux prééminents dans nos territoires qui ne sont pas pleins de personnes ou d'objets mais qui pourtant comptent grandement dans l'organisation générale : l'axe majeur de Cergy-Pontoise, la montagne Sainte Victoire, les centres vides auxquels on a fait référence... Aussi, les chercheurs de Ville Émergente se sont-ils peu à peu orientés vers la dénomination de «lieu intense» pour pouvoir intégrer des notions non quantifiables comme la dimension symbolique et culturelle, la dimension sociale, paysagère ou architecturale.

## II - les structurations et organisations urbaines

Les structurations et organisations urbaines constituent le second volet important autour duquel se développent les recherches liées à l'appel d'offre «ville émergente». Il s'agit de mieux comprendre comment sont organisés les territoires, pourquoi ils ont évolué dans tel ou tel sens, quels critères pertinents permettraient de les décrire pour pouvoir y inscrire des politiques publiques chaque fois appropriées. Les différentes recherches de l'appel d'offre complétées par d'autres nous permettent de distinguer quatre grands types d'organisations territoriales :

### Les agglomération hiérarchisées

Avec un centre fort, des centres ou polarités secondaires, des quartiers eux-mêmes d'un rang inférieur aux précédents, dans un «modèle» communément appelé «centre-périphérie» ou «en cascade» du centre vers la périphérie ou encore «modèle Rhénan». Les modes de vie, les organisations territoriales et politiques se jouent sur ce mode hiérarchisé. Les équipements structurants et de proximité sont répartis suivant cette même logique. L'«étalement urbain» s'y manifeste par empiètement progressif de l'urbanisation sur les territoires agricoles.

Pour autant, ces formes, même hiérarchisées, sont en train d'évoluer fortement comme le montre, par exemple, la recherche effectuée par le CERUR sur Lorient. Les études menées sur cette ville - territoire se sont efforcées de cerner tous les aspects spatiaux et temporels liés au temps non contraint : comment apparaît l'agglomération aux habitants dès lors qu'on les interroge sur leurs temps de loisirs : on s'aperçoit alors que quand bien même on a une ville organisée avec son centre principal, ses centres secondaires... les pratiques de loisir qui se déroulent de plus en plus tous les jours de la semaine et qui concernent plus de la moitié des déplacements, ont un effet de dispersion extrême, non seulement entre des polarités diverses, mais aussi vers une multitude de lieux aménagés ou pas : forêt, campagne, mer, commune voisine, associations, amis...Centralités, lieux intenses, lieux communs et anodins sont tous équitablement recherchés par les habitants. Par ailleurs ces loisirs et leur proximité constituent un des critères de choix résidentiel. De ce fait, les agglomérations hiérarchisées se dirigent peu à peu vers une spécialisation des territoires : le centre pour le travail, les racines culturelles et certains commerces, les territoires alentours pour les loisirs et donc l'habitation.

La recherche menée par l'Institut d'Aménagement Régional (Aix Marseille) traitant des «territoires éclatés de la maison individuelle» constate les mêmes faits : les enquêtes menées auprès de familles habitant des maisons dans la campagne aixoise pratiquent des lieux divers, variés, fortement essaimés, dont les polarités seraient les espaces commerciaux et certains centres villes et bourgs.

### Les conurbations multipolaires

On peut dans ce cas appréhender le territoire urbanisé à travers une série d'entités urbaines, juxtaposées et non forcément connexes. On n'est plus dans le modèle de la ville continue et les interstices entre les secteurs urbanisés sont tout autant structurants que les zones construites. L'aire métropolitaine marseillaise (AMM), mais aussi, par exemple la Ruhr en Allemagne sont des illustrations de ces aires multipolaires. Pierre Veltz et Jean Viard parlent à leur propos de «ville archipel». Leur gestion politique met forcément en rapport diverses

autorités locales urbaines et agricoles. Les décisions publiques touchent à la qualité de chacune des entités, à une répartition équilibrée des fonctions sur l'ensemble des îles de l'archipel et à l'intervention sur les interstices qui sont à même de donner de la qualité à l'ensemble du dispositif. Le phénomène de l'étalement urbain est d'un autre ordre dans ce contexte là.

### **Les réseaux de villes**

Seule une vision territoriale large permet de mettre en lumière cette organisation. Les modes de vie et les relations économiques surdéterminent ces territoires. La recherche de la qualité de la vie dans les villes moyennes et de la proximité de la nature expliquent en partie la montée en puissance de ces dispositifs territoriaux. Un ensemble de petites villes et villes moyennes constitue alors une offre contrastée et complémentaire pour les habitants de la région. Cet ensemble n'est pas inféodé à une grande métropole qui organise l'ensemble. Pour trouver leur place en complémentarité des très grandes agglomérations ces petites villes, organisées en réseau, ont trouvé leurs spécificités et leur force grâce à un dynamisme économique propre, original, spécialisé et souvent tourné vers les marchés internationaux. Des ensembles tels que les villes du Poitou Charente (La Rochelle, Niort, Rochefort, Saintes...), le réseau de petites villes du Haut Rhin (ayant leur propre dynamique par rapport à Bâle ou Belfort) ont été évoqués .

### **Les métropoles rurales**

Enfin, une quatrième figure apparaît . Il s'agit de secteurs ruraux, fortement habités et qui s'organisent autour de nombreux villages ou petites villes. C'est à leur propos que Jacques Beauchard parle d'un espace multacentré autour de «bourgs urbains» : «la ville quitte la ville». Ainsi en est-il de l'ensemble territorial situé entre Parthenay et Mirebeau, dans la Vienne, qui abrite 180.000 personnes. Le Luberon et ses 150.000 habitants résidant dans des anciens villages réhabilités dispersés autour de la ville d'Apt (10.000 Habitants) en constitue aussi une image typique. Les économies liées à ce type d'organisation territoriale sont de moins en moins liées l'agriculture, mais plutôt à des entreprises dynamiques souvent connectées à des marchés internationaux, aux NTIC, au travail dans les métropoles souvent assez éloignées, parfois au tourisme... Les élus de ces bourgs urbains développent toutes les références s'attachant au temps long de ces villages : réhabilitation, marchés forains, travail soigné sur les espaces publics (temporalité patrimoniale) mais ils se positionnent dans le même temps sur des temporalités plus courtes, éphémères et changeantes comme les relations vers les lieux de commerce, de sociabilité proches.

Une autre situation, étudiée par le CSCV, nous est révélée dans le bassin minier lorrain : ce territoire n'a plus d'économie industrielle, mais force est de constater que l'urbanisation continue de s'y développer sous forme de réhabilitation et de construction de maisons, d'implantation de commerces et de services dans les anciens villages miniers: les moteurs de cette expansion sont les jeunes retraités des mines et de la sidérurgie : leurs retraites, les prestations en nature qu'ils effectuent tant par la garde de leurs petits enfants que par les très nombreux travaux de bricolage sont les moteurs économiques de ce développement. Mais cette «économie de revenus» n'est pas estampillée en tant que telle. Tout un territoire vit et se développe donc, de manière relativement disséminée, en dehors des grands axes économiques et de circulation.



Mais on trouve des organisations territoriales du même ordre dans le Haut Jura (ancienne économie du bois reconvertie en économies fortement spécialisées, à marché mondial et totalement dispersées dans les villages), dans certains départements français accueillant du tourisme rural et des retraités, dans l'Emile Romagne, dans les «desakota» d'Indonésie et de Malaisie, initiés, eux, par les pouvoirs publics, etc. Ces phénomènes ne sont pas identifiés, en particulier parce que les données sont organisées de telle façon que l'on ne peut pas mettre en lumière de telles configurations : organisation des données INSEE à partir de villes centres et de leurs périphéries, non prise en compte d'économies non officiellement recensées, etc.

### **III - comment gouverner ces territoires?**

L'ensemble des considérations mentionnées précédemment ont nécessairement des répercussions sur les politiques publiques à mener sur les territoires habités. Bien que la «gouvernance» ne soit pas un des thèmes abordés dans l'appel d'offre, on peut déduire des travaux un certain nombre d'idées qui mèneraient à des politiques publiques renouvelées.

#### **Les Maires à la recherche de nouveaux modèles?**

Une lecture transversale des recherches Ville Emergente amène à identifier les Maires comme des responsables importants de ces nouveaux territoires habités. Les maires des communes périphériques ou des bourgs urbains, qui ne sont que très rarement des agriculteurs, se voient chargés de nouvelles responsabilités qui découlent des analyses précédentes. Alors qu'un des soucis majeurs des élus des petites communes était lié au développement économique, les Maires ont maintenant un rôle d'animation socio-culturelle et de régulation des communautés qui vivent sur leur territoire : résorption des conflits locaux, mais aussi animation par des services, des équipements de proximité, des attractions. L'offre de loisirs est aussi au centre de leurs préoccupations. Mais ces actions qui se voulaient de dimension locale peuvent attirer, de par la mobilité généralisée, des habitants de tous les environs. Le Maire est alors amené à gérer un équipement, une manifestation, qui devient d'agglomération. Comment gérer cette dimension?

Une des raisons majeures du développement des bourgs urbains est liée à leur relation à la campagne, aux racines anciennes dont ils témoignent. On voit alors ces Maires tenter de faire revivre toutes les marques historiques de leur village : restauration des bâtiments, réhabilitation des espaces publics, manifestations commémorant le temps long de la commune.

Enfin, les recherches témoignent de la difficulté pour ces élus de se situer dans l'ensemble des organisations territoriales qui les concernent : leur place éventuelle dans les intercommunalités ne sont qu'un des aspects du problème. Bien des décisions relèvent du positionnement et de l'identité qu'ils entendent donner à leur commune : place et rôle des équipements comme on l'a vu précédemment, mais aussi, éventuelles connexions aux sites voisins (certaines communes préférant ne pas être reliées par les transports en commun...), développement urbain...

De fait, ces Maires ont à construire et inventer l'identité de ces bourgs urbains alors que ce modèle «urbain à la campagne» n'existe pas encore. Ils n'ont pas de modèles sur lesquels se caler et, de plus, chacun a à trouver son propre modèle.

### **Un exemple de nécessaire évolution des thèmes portés par les politiques publiques : les loisirs et les villes - territoire**

Le recherche menée par Gérard Daris sur Lorient donne un aperçu de ce que pourrait être un des déplacements de regard à opérer si l'on veut tenir compte des nouvelles données des territoires habités : travaillant sur « la manière dont les loisirs structurent les territoires », il en déduit des lignes d'action publiques renouvelées à savoir : comment articuler à la grande échelle de la « ville territoire » l'articulation entre équipements de proximité et équipements d'agglomération ?, quels rôles pour la « ville centre » ?, comment faire évoluer les grandes polarités afin qu'elles rendent service à tous (gardes d'enfants, multiplicité des services pour tous les éléments de la famille...) ? , comment aménager les espaces naturels face à une demande croissante tout en les protégeant d'une surfréquentation ?, comment répondre à la demande croissante et fortement diversifiée d'activités sportives, nombre d'entre elles se développant dans « la nature » ?, quel réseau de transports peut aider à rendre cette offre dispersée accessible à tous ?, comment faciliter un meilleur accès aux loisirs aux ménages les plus défavorisés , les inégalités devant cet accès étant de plus en plus mal vécues par les familles modestes ?

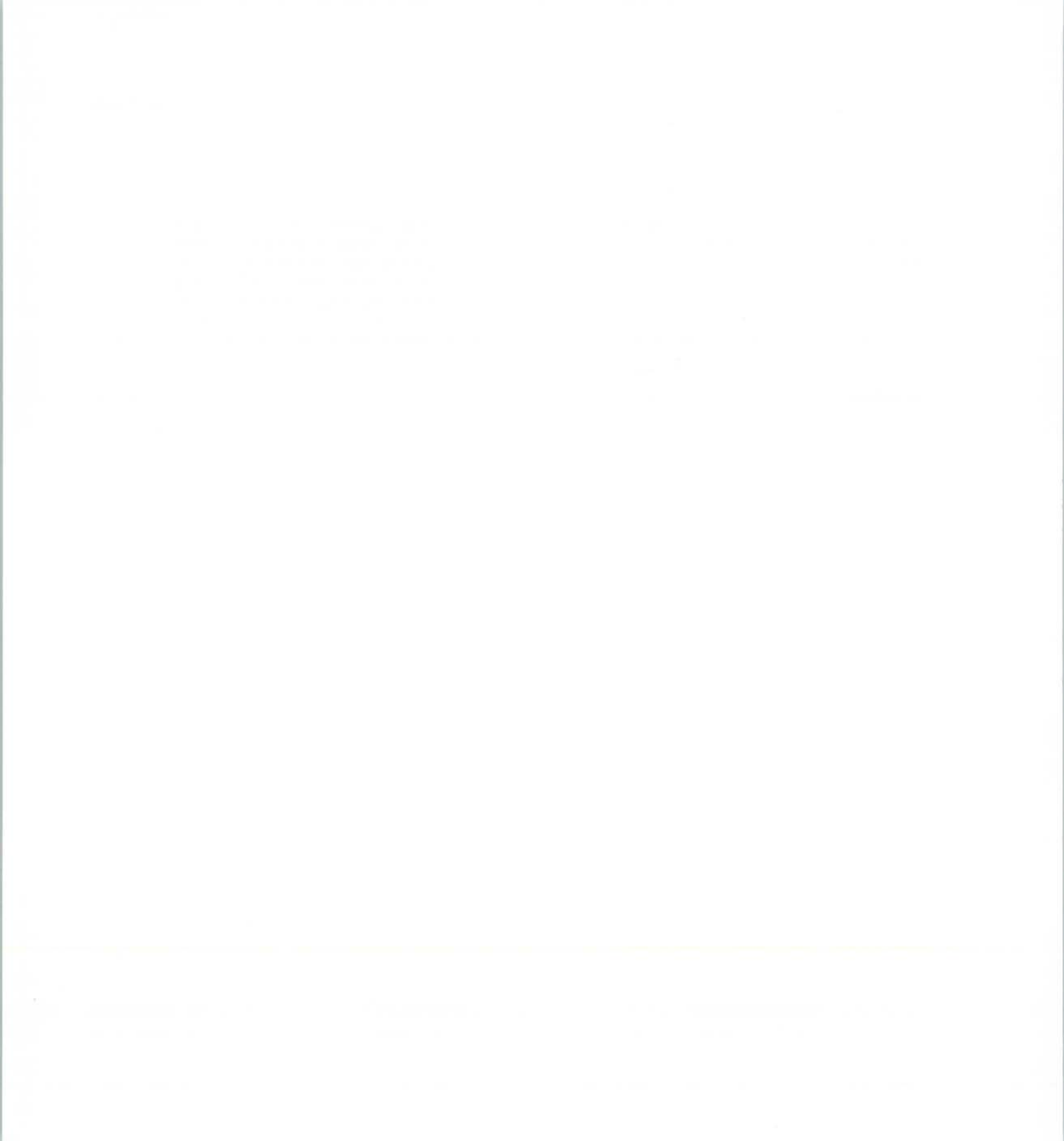
### **Les agriculteurs, acteurs de la ville**

La recherche confiée à L'ADAYG, Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois, permet de mieux cerner les rôles complémentaires qu'ont à jouer acteurs urbains et acteurs agricoles pour mettre en valeur conjointement et réciproquement leurs territoires et leurs intérêts. Une agriculture forte constitue une contre force importante à l'expansion urbaine : quelques villes l'ont compris qui ont aidé les agricultures locales à gagner des parts de marché, à s'améliorer, à être connues et reconnues sur les marchés nationaux et internationaux (AOC, promotion des produits locaux dans les marchés... ). Mais les agricultures locales diffèrent et nécessitent des politiques appropriées : les politiques à mener dans des villes entourées d'une agriculture riche (Clermont Ferrand, Alsace...), à très petites parcelles très valorisées (Aire Métropolitaine Marseillaise, Bordeaux avec la vigne...), parcelles moyennes bien rentabilisées (Rennes, Bretagne...), agriculture pauvre que le Conseil Général subventionne (Lyon et les Monts d'Or...) ne peuvent se ressembler. D'autant plus que les terres agricoles ne valent pas uniquement de par leur production agricole : la société civile s'y intéresse aussi pour des raisons de paysage et de patrimoine, de loisirs, de pédagogie... Les frontières entre rural et urbain s'estompant peu à peu, les modes de vie urbains prenant une place presque exclusive, la différenciation urbain - rural a changé de sens. Comment mettre en place alors, les bons représentants des diverses parties prenantes afin qu'elles contractualisent dans les meilleures conditions possibles ? Des expériences ont été menées dans certaines agglomérations : l'ADAYG à Grenoble qui permet de prendre en compte les intérêts croisés des urbains et des agriculteurs, des conventions territoriales signées à Rennes où les espaces agricoles sont abordés à partir de la notion de protection des espaces naturels... Mais ces expériences emblématiques souvent initiées et développées par des individus conscients de l'enjeu voilent la réalité : des politiques publiques alliant ville et campagne sont à inventer et à généraliser.

### **Une gouvernance par contractualisations opportunes**

Pour gérer et gouverner ces villes-territoire l'équipe ACADIE, à partir de la recherche - action qu'elle mène sur Biarritz - Anglet - Bayonne, propose une démarche se rapprochant des «modèles désagrégés». Dans un premier temps, elle estime que le «périmètre pertinent» pour traiter de tous les problèmes n'existe pas. Ensuite, qu'un périmètre trop large amène à diminuer la réelle prise en considération de telle ou telle particularité ou intérêt local. Aussi, leur proposition consiste-t-elle à trouver, pour chaque projet ou question à traiter, les interlocuteurs les mieux à même de représenter les intérêts à défendre, les territoires à prendre en compte, les groupements professionnels ou sociaux à intégrer à la démarche de contractualisation.

Mars 2000.



## *Les articles*



# Centralités émergentes : le nord de Tours et la fonction miroir de l'île de Nantes

Serge Thibault, Laurent Devisme

Centre de recherche Ville/Société/Territoire, MSH «Villes et territoires», Laboratoire Architecture, Usage, Altérité

L'espace est l'une des ressources et l'un des enjeux premiers de l'organisation des agglomérations urbaines. Ces organisations résultent d'une intrication d'actions, des plus individuelles aux plus collectives, des plus égoïstes aux plus fédératrices, d'un ensemble de projets, des plus ordinaires aux plus singuliers. Ce sont des matérialités composées d'objets et de lieux, des plus communs au plus singuliers, des plus privés aux plus collectifs. Ce sont des sociétés bâties sur de multiples interactions, des plus élémentaires aux plus complexes, entre ses individus, ses groupes, etc. L'espace de ces organisations, loin d'être un ensemble dont la structure et le contenu seraient le fruit d'un processus plus ou moins indéterminé, est profondément organisé, si mal organisé qu'il puisse paraître. Et comme toute organisation, une agglomération est à la fois centrée, multi-centrée et a-centrée. Elle est centrée, lorsqu'il existe pour sa société tout entière un lieu qui pour quelques fonctions est plus dominant que les autres. Elle est multi-centrée, c'est-à-dire que pour tout ou partie de sa société et quelques-unes de ses fonctions, existent quelques lieux qui sont plus dominants que d'autres. Elle est a-centrée, chacun de ses citoyens et chacune de ses plus petites unités spatiales étant des agents engagés dans l'organisation de l'agglomération.

Rien ne prouve, toute échelle considérée, que les agglomérations contemporaines sont moins organisées que les villes à partir desquelles elles se sont constituées, même si elles peuvent apparaître comme des ensembles faiblement structurés, avec des espaces en rupture avec la ville héritée, tant l'ampleur du phénomène contemporain d'urbanisation a abouti en deux générations à une véritable transformation de la configuration des organisations urbaines. Cette transformation n'est peut-être pas tant un changement radical des modes d'organisation, du seul centrément à l'a-centrement, que l'émergence de configurations nouvelles liées à quelques changements d'échelle, à l'évolution des modes de vie, l'évolution des structures sociales, etc.

Ainsi, savoir si les centres des nouvelles périphéries et ceux espérés pour d'autres types d'espace mettent en question la reproduction de la centralité, c'est donner raison à l'idée du centre comme principe historique sur lequel reposerait l'idée même de la cité. La mise en interrogation du modèle de la centralité n'est peut-être pas d'abord une question de forme directement lisible sur l'espace, mais une mise en question de la capacité du mot à rendre compte de la hiérarchie des valeurs et des fonctions historiquement légitimes.

qui se déploient sur deux plateaux correspondent aux espaces qui se sont très largement urbanisés dès les années 1960. Cet espace urbain est profondément marqué par un réseau hydrographique, une urbanisation qui s'étale sur ses deux plateaux possédant une bonne part de l'ensemble des zones d'activités de l'agglomération avec deux de ses trois grands centres commerciaux : ces éléments concourent à l'émergence d'une nouvelle géographie urbaine. Trois raisons principales nous conduisent à affirmer que l'agglomération de Tours est une composition de trois quasi villes, sans qu'elle ne soit pour autant que cette unique organisation. Chacun de ces secteurs contient un lieu central en matière d'activité économique et marchande dont les accessibilités sont du même ordre et meilleures que celles des autres sites de l'agglomération. Au plan des activités économiques, ces trois quasi villes ont un niveau d'équipement comparable sans être totalement identique. Enfin, les pratiques citadines ordinaires nous montrent qu'elles s'organisent à partir d'un principe de proximité, d'autant plus justifié que ces trois quasi villes ont des niveaux d'équipement équivalents.

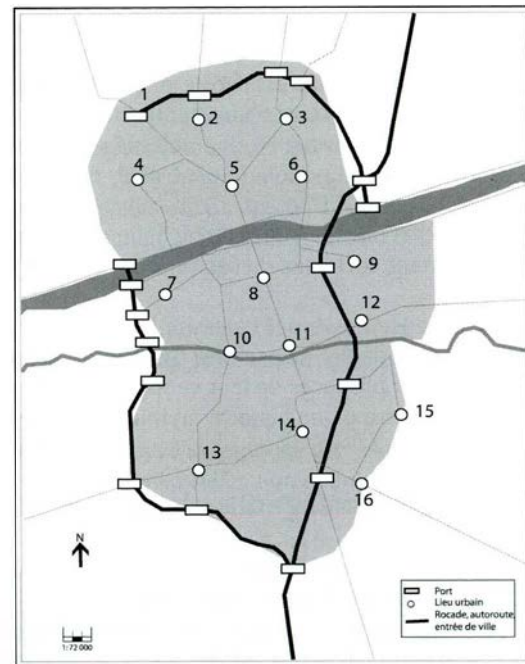
### Centralité et accessibilité

L'organisation urbaine ici étudiée est celle qui s'appuie sur une métrique liée à l'automobile. Elle est donc configurée par les réseaux de voiries ordinaires et les grands systèmes d'accessibilité routière contenant les autoroutes et les rocades qui relient entre eux tout ou partie des sites de l'agglomération. Nous avons défini l'accessibilité d'un lieu à partir de deux grandeurs.

La première correspond à la distance moyenne pour aller d'un lieu donné de l'agglomération à ses autres sites (accessibilité dite interne). La seconde correspond à la distance pour aller d'un lieu donné à tout ou partie des grands systèmes d'accessibilité routière (accessibilité dite externe). La composition de ces deux grandeurs donne l'accessibilité totale du lieu. Pour une telle mesure, un lieu est central en matière d'accessibilité s'il est à la fois proche des autres sites de l'agglomération et proche de la rocade et de l'autoroute.

Cet exercice a été mené pour seize sites de l'agglomération de Tours, mais également sur trois autres agglomérations (Le Mans, Bourges et Châteauroux) afin de vérifier s'il y avait corrélation entre lieux de meilleure accessibilité totale et sites de développement économique, sachant que la route est dorénavant le réseau dominant en matière de transports des biens, marchandises et individus.

En ce qui concerne l'agglomération de Tours, l'accessibilité externe des seize sites a été calculée à partir d'un système composé de la partie urbaine de l'autoroute Paris/Bordeaux et de la rocade définie par deux éléments disjoints mais reliés à l'autoroute.



TOURS



Ce mode de calcul de l'accessibilité (totale) qui favorise donc la combinaison entre une proximité à l'ensemble des sites d'une agglomération et une proximité aux éléments qui relient cette agglomération à son environnement, donne pour le cas de Tours un ordonnancement de ses sites tel que les lieux de meilleure accessibilité se distribuent le long d'un arc qui s'appuie sur la part urbaine de l'autoroute. Le centre de Tours (8) est le site de meilleure accessibilité, suivi par la zone d'activité du nord (2 et 3) et celle du sud (14).

Cette corrélation spatiale de position entre sites de meilleure accessibilité et zones de développement économique a également été observée pour les trois autres agglomérations que nous avons traitées. De plus, une étude portant sur la trajectoire spatiale des centres successifs que la ville de Tours a connus jusqu'au début du vingtième siècle, montre qu'ils ont toujours été corrélés spatialement avec les sites de meilleure accessibilité totale, sachant que le type de système d'accessibilité externe a évolué dans le temps, successivement, la Loire, la route et le chemin de fer.

### Centralité et polarisation économique

Le niveau d'équipement lié aux activités économiques des trois secteurs de l'agglomération (nord, centre et sud) a été étudié à partir de 19 fonctions. Seules les zones d'activités ou assimilées ont été prises en considération, sachant que pour la partie centrale, le dispositif commercial du centre ville de Tours a été inclus dans cette liste. Ce niveau d'équipement a été caractérisé par deux grandeurs, sa densité moyenne et sa diversité.

La densité moyenne d'un secteur est définie par le rapport  $d=(a+b+c+f+...)/19$ ,  $a$  étant la part de la fonction  $A$  sur le secteur considéré. Nous avons pu vérifier que cette densité moyenne pour un secteur donné variait peu selon son mode de définition (part de la fonction évaluée par son nombre d'établissements, sa surface, son nombre de salariés). A cette valeur nous avons associé une densité moyenne relative, obtenue en divisant la densité moyenne par le pourcentage de la population de l'agglomération résidant dans le secteur considéré.

La diversité est simplement égale au rapport du nombre de fonctions présentes en un secteur sur le nombre total considéré (19).

	Secteur Centre	Secteur Sud	Secteur Nord	moyenne
Densité moyenne	0,46	0,30	0,23	0,33
Densité moyenne relative	1,21	0,89	0,84	0,98
Diversité moyenne globale	0,90	0,94	0,88	0,90

*Selon ces résultats, aucun secteur domine totalement les deux autres. Le secteur centre avec une densité et diversité égales ou supérieures à la moyenne est central. Le secteur sud est paracentral, sa densité étant de peu inférieure à la moyenne. Avec une densité et une diversité inférieures à la moyenne, le nord est infracentral. Cependant la faiblesse des écarts est telle que cette hiérarchie est toute relative. Ainsi seule la diversité sépare de peu les secteurs sud et nord. Le secteur du centre est seulement un peu plus dense. Il n'est pas déraisonnable de considérer que ces trois secteurs de l'agglomération sont quasiment au même niveau en*

La troisième partie cherche à réinsérer le local nantais dans des tendances plus lourdes. Ainsi est prolongée l'analyse de l'objet «centre commercial», l'approche ethnographique de la première partie se trouvant doublée d'une analyse plutôt géopolitique montrant combien les producteurs d'un tel espace configurent des usages. L'approche des tendances affectant l'urbanisme est également proposée sous la bannière du passage d'un urbanisme dirigé à un urbanisme révélé, via le tournant cartographique et via le retour en force d'un récit valorisant en l'hypertrophiant une certaine culture populaire, entre ménagement et management. Enfin, nous revenons sur le paradoxe énoncé plus haut de la double quête d'insularité et de centralité en cherchant à le rendre intelligible : il s'agit d'impliquer notamment la question du changement d'échelle pour le projet urbain. L'île est à la fois miroir des changements spatiaux et des changements organisationnels à l'œuvre.

**L'histoire locale, ici lue à rebours (en s'inspirant de la méthode rétro-progressive de H.Lefebvre), nous intéresse parce qu'elle rend compte :**

de la difficulté pour les représentants du pouvoir local de réguler le jeu des projets étatiques et du marché.  
de l'impossibilité de définir une logique univoque à long terme de l'aménagement,  
du caractère expérimental d'un espace sur lequel restent exposées et juxtaposées les «buttes témoins» des stratégies exemplaires des dernières époques de l'urbanisme,  
d'un espace difficilement stabilisé (ni dans ses parties, ni dans sa totalité),  
d'une banlieue d'un nouveau type, susceptible de déplacer les repères symboliques et économiques de la centralité à long terme,  
d'une injonction pour les acteurs politiques, techniques, économiques, culturels, habitants et nous-mêmes, à déconstruire les systèmes de pensée et à réviser leurs rôles et attitudes.  
A un nouvel esprit de l'urbanisme dont nous avons cherché une qualification, il faut ajouter une oscillation structurelle de cette pratique entre deux pôles : d'une part celui que l'on peut qualifier «d'agir pragmatique» préoccupé de régulation de forces en présence, de veille sur les dynamiques, à une époque qui reconnaît volontiers être prise dans le filet de ces événements qui nous dépassent<sup>3</sup>. D'autre part celui d'une institution imaginaire de la société via des histoires dont l'espace est l'un des principaux protagonistes.

# Le fonctionnement du système de centres de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise

**Didier Vanoni, Élisabeth Auclair**

FORS Recherche Sociale

Les acteurs de l'aménagement urbain mais aussi ceux qui ont en charge les politiques du logement et de l'habitat semblent confrontés à un problème inédit : celui de la mise en contexte des problèmes qui se posent à eux. En effet, qu'il s'agisse de «faire la ville» ou, selon l'expression consacrée aujourd'hui, de la renouveler, ou qu'il s'agisse d'élaborer des politiques de l'habitat mettant en jeu des questions de peuplement, il semblerait que tous soient amenés à intégrer dans leur pratiques professionnelles le constat selon lequel les dynamiques urbaines et les changements sociaux qui en dépendent s'émancipent de plus en plus des schémas traditionnels qui leur permettaient de «situer» leur questionnement. On peut citer ainsi, entre autres problèmes ou thèmes : le départ des classes moyennes puis des ménages ayant des ressources stables de certains quartiers d'habitat social mais aussi de certains centres anciens, la difficulté à maintenir un tissu commercial de proximité dans ces même centres ou quartiers, la volonté manifeste de groupes de population de se tenir à distance d'autres groupes renforçant en cela les logiques de spécialisation sociale des espaces, la difficulté à contenir le développement de l'habitat pavillonnaire...

Sur ces points, une lecture originale des dynamiques urbaines contemporaines s'est progressivement imposée autour de la notion de «Ville émergente» que nous avons repris à notre compte pour étudier «fonctionnement de la multicentralité à Cergy-Pontoise»<sup>1</sup>. La recherche a cependant nécessité, en amont, d'approfondir les définitions de base afin de s'interroger sur ce qui pouvait être aujourd'hui considéré réellement comme un centre, puis d'essayer de discerner les facteurs qui expliquaient l'évolution de ce que recouvrait cette notion et qui justifiaient de parler de centralités au pluriel et de système de centres. Ensuite, une investigation de terrain a été menée auprès d'habitants de la Ville Nouvelle ainsi que de personnes la fréquentant pour tenter d'établir comment fonctionnaient vraiment tant dans les usages que dans les représentations les centralités de Cergy-Pontoise et en quoi elles pouvaient se constituer en «système». Les développements qui sont issus de cette enquête de terrain ainsi que les conclusions tendent à démontrer que la «Ville émergente» n'est pas une «sous-ville» mais

---

<sup>1</sup> Le résultat de la recherche est présenté dans son intégralité dans le numéro 157 de la revue Recherche sociale, Janvier-mars 2001.

plutôt la «ville des choix» qui, de ce fait, réclame encore «plus d'urbanisme et plus d'architecture». Ces considérations constituent autant d'enjeux pour la réflexion des acteurs qui font la ville mais aussi pour ceux qui souhaitent inscrire leur action sectorielle (sociale, culturelle, etc.) dans un contexte dont ils maîtrisent les caractéristiques et les dynamiques.

La notion de centralité a la particularité de faire se télescoper le discours savant et les représentations ainsi que les pratiques les plus quotidiennes. Pour expliquer comment cette ville qui émerge aux yeux des chercheurs fonctionne et comment elle est structurée par les pratiques et les représentations sociales de ceux qui l'habitent ou la fréquentent, nous avons choisi de privilégier une approche sur la manière dont la question du centre ou du «centre-ville» (au sens commun du terme ou dans ses diverses extensions de sens) interférait dans la manière dont se fabrique l'urbanité au travers des actes quotidiens ou exceptionnels des citoyens ou au travers de leur discours (fut-il «de circonstance»).

Quelles sont les perceptions qu'ont les usagers réguliers et occasionnels des lieux de centralité d'une ville? Tous ont-ils la même perception du caractère central de ces lieux? Les vivent-ils d'ailleurs comme des lieux de centralité s'ils en sont aussi des résidents? Interrogés directement sur ce point, qu'appellent-ils «centre-ville»? L'éclatement des pôles d'attraction, la dilution de l'intensité de la vie urbaine liée à la multiplication des «centres de gravité» de l'activité urbaine sont-ils perçus en tant que tels? Comment les références aux centres comment participent-elles, de façon consciente ou non, à la construction des récits identitaires et au sentiment d'appartenance à une communauté territoriale?

### **Le système de centres de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise : les paradoxes de la multi-centralité**

Pour résumer les résultats de notre enquête, nous pouvons reprendre, pour les différents lieux de la Ville nouvelle, les principales analyses produites afin de les mettre en perspective selon trois registres de fonctions et de caractéristiques qui sont les attributs généralement admis de la (multi-) centralité : comme lieu de représentation du pouvoir, comme lieu «identitaire», comme pôle d'attraction ancré dans un territoire qu'il contribue à structurer.

Parler de multi-centralité à propos de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise renvoie à la fois aux différents lieux où est affirmée une forme de centralité mais aussi aux diverses acceptions et «contenus» du terme. Eventuellement, cela peut exprimer différentes catégories de centres reliés entre eux selon des logiques de complémentarité : pour schématiser cela irait d'un quelconque hypercentre dit aussi «cœur de ville» à divers «centres secondaires» ayant chacun leur spécialité... Le terme peut suggérer aussi la diversité des usages et des perceptions qu'un même lieu peut susciter auprès de ses habitants/usagers. Le caractère a priori pluridimensionnel de la centralité impose d'en revenir aux définitions de base pour les mettre à l'épreuve des différentes configurations que l'on retrouve sur le terrain. Cette multiceutralité peut être approchée de différentes manières : chacune constituant une mise en perspective la Ville-nouvelle, y compris dans sa dimension historique.

### Lieu de la mise en représentation du pouvoir

Le centre-ville est traditionnellement le siège de la représentation des pouvoirs et des grandes fonctions de la société (Administration, religion, commerce, justice, éducation...) et de fait, c'est aussi le lieu où ces «pouvoirs» sont exposés et magnifiés dans des édifices monumentaux qui sont à la fois lieux de mémoire et hauts lieux symboliques de ce qui cimente le corps social à une époque donnée. A Cergy, le quartier de la Préfecture dont la construction fut l'acte urbain fondateur de la Ville nouvelle a été édifié en ce sens. L'architecture du bâtiment de la Préfecture (une pyramide inversée) ainsi que tout le rituel de mémoire lié à l'idée d'un geste inaugural qui caractérise ce quartier, continue à lui conférer un statut de «centre de la Ville nouvelle» d'autant que le plus grand centre commercial de l'agglomération (les «Trois fontaines») qui le jouxte ajoute à l'attractivité du complexe administratif autour de la Préfecture : les deux entités présentant un agencement urbain d'équipements «sur dalle», laquelle en assure l'unité.

Cette centralité, à la fois voulue par les aménageurs et ressentie par les cergy-pontoisains est cependant contrebalancée par plusieurs autres lieux donnés eux aussi, comme relevant d'une centralité de représentation du politique. Citons, tout d'abord, l'ancien centre-ville de Pontoise qui préexistait à la Ville nouvelle et dont la plupart des équipements et fonctions liés à son précédent statut de ville-préfecture ont été transférés dans la partie neuve de l'agglomération, tout au long de sa construction. Il n'en demeure pas moins cependant que le tribunal et la cathédrale restent l'apanage de Pontoise.

Par ailleurs, la commune de Cergy a été dotée d'un nouveau «centre-ville» à l'occasion de la création du quartier Saint-Christophe, l'installation de son hôtel de ville et de divers équipements autour de la nouvelle gare de RER dissociant de fait la centralité du «quartier de la Préfecture». Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise, qui disposaient toute deux d'un «véritable» centre-ville, ainsi que les huit autres communes de l'agglomération, ont cherché à créer ou maintenir un quartier central identitaire qui leur soit propre, sans toutefois parvenir à contrebalancer le quartier de la Préfecture qui s'est imposé de plus en plus comme le centre administratif de la Ville nouvelle et de tout le département. Ainsi, les bâtiments du Syndicat de l'Agglomération Nouvelle (SAN) font face à ceux de la Préfecture tandis que ceux de l'Etablissement Public d'aménagement et du Conseil Général ont été implantés à quelques centaines de mètres de là.

D'autres équipements tels que la patinoire ou la piscine d'agglomération mais aussi un complexe cinématographique, un conservatoire de musique et deux théâtres sont venus renforcer cette concentration avant que les différents bâtiments de l'université (sites de Saint-Martin et des Chênes) en se situant dans l'immédiate périphérie de la dalle de la Préfecture ne viennent se joindre au centre commercial d'ampleur régionale qu'irrigue au surplus une gare RER et une gare routière. Le tout relevant d'une volonté affichée à l'origine de la Ville nouvelle d'instaurer une certaine densité capable de générer une forme urbaine proche de ce qu'était un centre-ville.

Pourtant, le seul descriptif d'une telle accumulation de lieux, d'infrastructures et d'occurrences de mouvements vers lesquels la population peut converger suffirait pour estimer que le système de centres de Cergy-Pontoise est constitué d'un hypercentre (la Préfecture et les Trois fontaines) et de centres secondaires.

Cela est vrai, mais toutefois ne reflète qu'une partie de la réalité, d'autant que ce statut d'hypercentre n'est pas reconnu unanimement, ni par la population qui ne désigne jamais ce conglomérat d'équipements et de bâtiments administratifs et commerciaux comme «un cœur de ville ou d'agglomération» ni par les instances en charge de la gestion de l'agglomération. Ainsi, la signalétique urbaine emploie peu l'appellation «centre-ville» à Cergy, terme auquel est substitué celui de Préfecture par exemple, alors qu'à Pontoise fleurissent les panneaux désignant le centre-ville. Pourquoi ce quartier ne fait-il pas centre malgré cette omniprésence de la représentation politique, quelles dimensions lui manque-t-il pour apparaître comme un véritable centre? Enfin, l'agglomération a-t-elle besoin d'une telle hégémonie centralisatrice? Pour répondre à ces questions, examinons les autres dimensions «paradoxaux» de la multicentralité cergypontaine.

### Le centre identitaire

Le centre-ville est aussi le lieu où la ville se donne à voir et où s'exprime l'identité collective de ses habitants. C'est évidemment l'une des lacunes premières du quartier de la Préfecture que de ne pas pouvoir «incarner» l'identité de la Ville nouvelle. A cela deux raisons, la première vient du fait que le centre commercial des «Trois fontaines» (et son enseigne «Auchan») attire à lui toutes les attentions en banalisant finalement le site tout entier, d'autant que dans l'agglomération même cette zone commerciale possède trois concurrents directs («Art de vivre» à Eragny, le centre de l'Oseraie et le centre commercial Leclerc, tous deux à Osny). Cette banalisation aurait pour pendant un équipement exceptionnel situé dans la ville nouvelle : l'Axe majeur. Cette réalisation a été conçue, par sa monumentalité mais aussi par sa capacité à faire signal (en même temps que signe) et par son statut d'espace public, comme un emblème fort de la Ville nouvelle destiné à exprimer son identité.

La particularité de cet espace et des formes dont il est porteur est qu'il est littéralement vide. Edifié entre le quartier de Saint-Christophe et les étangs de Cergy-Neuville en contrebas, l'axe majeur est d'abord une esplanade puis une succession d'escaliers et de «plateaux» ponctués de colonnes<sup>2</sup> et de divers «objets relevant de la sculpture ou du mobilier urbain» qui débouche, via une passerelle (encore à construire) sur une île artificielle sur laquelle a été construite une pyramide. L'espace est donc vide d'habitants, les abords étant des espaces naturels aménagés ; vide aussi de fonction puisque ni commerces, ni services ne s'y tiennent ni ne le bordent. C'est un vide qui ouvre sur une perspective. Peu nombreux sont les habitants de la ville nouvelle à ressentir cet espace comme central ni même comme symbolique si l'on en croit leur propos et si l'on se réfère au peu de monde qui semble s'y rendre, du moins, de manière régulière.

---

<sup>2</sup> Il convient de noter comment ces colonnes (douze au total) dédiées aux entreprises partenaires (c'est-à-dire ayant contribué au financement du projet) font écho au principe, ici quelque peu pastiché, du forum romain qui représentait l'État en intégrant sous forme de statues les images de ceux qui incarnait les valeurs civiques.

## Quelle structuration du territoire à partir de la multcentralité?

Le centre-ville peut aussi être l'expression territoriale et géographique d'une centralité qui serait « au milieu » de la ville, en son cœur, et fonctionnerait dans une logique d'opposition avec sa périphérie comme ce centre nommé « le loop » qui figure l'hypercentre du Chicago de l'entre-deux guerres, étudié par l'école du même nom. Que peut être le rapport centre/périphérie lorsque la périphérie contient elle aussi des lieux de centralité? L'examen d'une cartographie des lieux pouvant être désignés comme centraux sur la Ville nouvelle conduit à s'interroger : s'agit-il de centres ou de pôles? En effet, sans la densité et la continuité avec les effets de limites qu'elle nécessite, la centralité peut-elle encore s'affirmer? Du fait de la multiplication des lieux qui l'exprime et de sa mise au pluriel, ne débouche-t-on pas sur une aliénation du sens du terme de centralité?

La Ville nouvelle semble attester de cette déprise territoriale des caractéristiques de centralité : sur une surface équivalente à celle de Paris intra muros, l'urbanisation est dix fois moins dense (en habitants par km<sup>2</sup>) et surtout de vastes zones naturelles aménagées ou pas s'intercalent entre les zones urbanisées en rupture avec la logique de continuité qu'implique l'idée même de « tissu urbain ». Les différents lieux potentiellement attractifs s'intercalant dans les interstices non verts et non résidentiels, non pas au centre mais « entre ».

La douzaine de lieux qui ont été identifiés comme des centres potentiels au sein de la Ville nouvelle ne sont pas des centre-villes et pourtant il s'y passe des événements, des rencontres, on s'y rend régulièrement ou pour des manifestations particulières, ils constituent en eux-mêmes une offre de loisirs, de services, ils servent de support à des opportunités d'achat, etc. Mais chacun des douze lieux ont consommé la rupture entre l'intensité de l'usage et l'intensité du peuplement. A minima, ces lieux multiples pourraient être considérés comme des « plates-formes » d'échanges et de communication lesquelles pourraient être dissociées des lieux de résidence. Moins qu'à une dilution du fait urbain qui supposerait un affaiblissement généralisé des usages, on assiste dans le cas de Cergy-Pontoise et sans doute dans bien d'autres configurations, à un desserrement en même temps qu'à une parcellisation et une spécialisation des espaces (comme on a pu le dire en ce qui concerne la logique Taylorienne du travail).

Les paradoxes de la centralité viennent de ce que les critères qui sont reconnus comme devant la définir sont en quelque sorte contredits... par le fonctionnement même de ces centres multiples organisés par les usages comme un système de ville à la carte... En effet, dans la ville classique c'était la convergence et la superposition des usages et des fonctions en même temps qu'une forte densité résidentielle qui faisait de la co-présence et de la proximité les opérateurs de la centralité, en quelque sorte, « contre » la mobilité... Aujourd'hui, les phénomènes de mobilité s'affirment et se complexifient conférant aux occurrences de rencontre une importance première. Les centralités nouvelles et leur multiplication sont autant de points névralgiques autour desquels les individus se mettent en situation de vivre des expériences collectives.

La dédensification de l'occupation des espaces aurait pour contrepartie la recherche d'une intensité des échanges sociaux sur des micro-lieux : l'intensité des échanges renforcerait paradoxalement la perte de substance de la notion de centralité qui s'exprimerait en une multitudes d'espaces « critiques ». Ces « espaces » sont le fruit d'une déréliction de la centralité (unique) mais aussi de l'extrême besoin de lieu d'expériences collectives

et contiennent en quelque sorte, le paradoxe «originel» de la Ville émergente : lorsque le fait urbain se déterritorialise, l'urbanité doit trouver des points d'accroche avec ce que la mobilité et le retrait sur la sphère domestique pourraient finir par ruiner : la ville elle-même.

Ces centralités nouvelles, multiples, qui fonctionnent comme des points d'intensité névralgiques et des points de «rupture de charge» correspondant aux articulations entre le mouvement et l'arrêt, nous renverraient à la figure du «port» qui serait la figure dernière de l'organisation urbaine confrontée au mouvement et à la vitesse. Il revient à Paul Virilio<sup>3</sup> d'avoir formulé ce résultat : les centres, ou «ports» étant devenus des pôles d'inertie qui permettent à l'accélération des mouvements et des flux de trouver des exutoires comme pouvaient l'être les véritables ports ou les différents lieux de marchés ou de foire au Moyen-âge situés, «hors les murs», à la croisée des grandes routes commerciales. Ces places et ces ports étaient ouverts sur des espaces de circulations mais étaient aussi des lieux d'échanges et de communication très importants. La particularité de ces lieux était d'être situés sur un «littoral» et d'être «adossés» à des territoires (des arrières-pays) qui pouvaient vivre en marge de cette effervescence, tout en bénéficiant de ses retombées.

## Les espaces publics et la dynamique de la ville émergente

Les usagers/habitants de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise sont formels : les centres ne sont pas que des pôles de concentration des services ou des lieux d'achat, ce ne sont pas non plus que des lieux de divertissement et de loisirs, ni non plus que des supports de quelques monuments identitaires. Ils peuvent être tout cela, mais aussi et surtout des lieux qui possèdent une «ambiance» particulière, quitte à ce que ce «supplément d'âme» soit produit plus par la fréquentation et l'usage que par sa qualité intrinsèque (architecturale, par exemple). Le centre commercial des Touleuses, réduit à quelques boutiques, un guichet bancaire et à une «supérette» semble posséder cette qualité qui en fait un «centre» ; pour certains, surtout parmi les plus jeunes, le centre commercial des «Trois fontaines» avec ses galeries marchandes mais aussi ces rotondes aménagées en placettes pouvant accueillir des «terrasses de café et de restaurant», des manèges pour enfants ou des expositions de photos, de voitures, ou de produits d'artisanat est un centre. «Art de Vivre» qui a aussi ses expositions et dans lequel on déambule en famille le dimanche est un centre tout comme l'est le «centre-ville» de Pontoise avec son quartier piétonnier et ses marchés au pied des deux édifices religieux (la cathédrale Saint-Maclou et l'église Notre-Dame). Le parvis de la Préfecture et sans doute aussi la base de loisirs et le quartier de Port-Cergy peuvent être considérés de même, c'est dire la diversité de ce que recouvre la notion de centralité derrière laquelle une dimension commune apparaît mais aussi au-delà c'est dire l'importance de ce qui les rapproche : la capacité de ces lieux à devenir ou à apparaître comme des «espace public», une notion dont il reste à préciser ce qu'elle recouvre exactement par rapport à la multicentralité.

---

3 Cf. Virilio, Paul, *Vitesse et politique*, Galilée, collection «L'espace critique», 1977, *L'espace critique*, Christian Bourgois, 1984, et *L'inertie polaire*, Christian Bourgois, 1990



### L'esthétisation de la centralité comme avenir des centres

Les entretiens avec les habitants de la Ville nouvelle notamment lorsqu'ont été abordées les insuffisances du «centre ancien» de Pontoise et les attentes qu'il génère ou de l'attrait de Port Cergy par exemple, nous ont montré à quel point le «centre «pouvait être perçu comme «une référence esthétisée» de ce que représente la «bonne ville, la ville culturelle et patrimonialisée». Cette fonction qui consiste à faire «signe» est très appréciée des élus et de certains architectes/urbanistes qui n'hésitent pas à donner du «beau», du symbolique au peuple (et au touriste) en ne ménageant pas les effets que charrie l'imagerie de la ville médiévale, les modèles provinciaux ou même les archétypes que sont Bruges, Venise ou Saint-Tropez... A Cergy-Pontoise, les centres anciens qui ont été restaurés ou sont en passe de l'être parviennent tant bien que mal à jouer ce rôle loin des fonctionnalités des centres commerciaux. Par exemple, le centre de Pontoise avec ses vestiges d'ancienne ville royale, même s'il tarde à s'affirmer en tant que tel dans une agglomération encore très marquée par une urbanisation «en devenir» (les conquêtes des derniers vastes espaces à urbaniser sur Cergy-le Haut viennent de se terminer comme se tarit la dynamique de peuplement et l'esprit pionnier qui l'accompagne), est le parfait archétype de cette mise en scène du spectacle (à grand renfort de lumières et d'animation de rue) du patrimoine et d'une urbanité policée et culturelle faite de fréquentation du marché, sur la place de la Mairie et face aux édifices religieux et de quinzaines commerciales sous les couleurs de caliquots venus égayer les alignements de boutiques.

Dans le même registre mais avec des moyens différents, l'axe majeur qui joue sur le lien symbolique qui unit la modernité néo-classique du quartier Saint-Christophe à Saint Germain et Versailles via une improbable perspective, procède de la même logique, même si c'est un euphémisme que de dire que l'intention échappe à la plupart des riverains.

Quant au quartier de Port-Cergy, il procède d'une démarche encore plus singulière. Ce quartier est en effet, le seul lieu de vie nocturne digne de ce nom sur l'ensemble de l'agglomération, et il est aussi un lieu apprécié pour la déambulation familiale et dominicale. Son attractivité qui s'exprime par la présence de plusieurs restaurants et de cafés, a la particularité de se combiner aussi avec une certaine densité de résidence. Pourtant ce quartier construit autour d'un petit port de plaisance est complètement artificiel, son architecture emprunte au «kitsch» de la marina de luxe et à la tradition hollandaise ou vénitienne de la ville construite sur et au bord de l'eau. Et pourtant, ça marche!...et peut être grâce au «kitsch» justement de ce «décor de port». L'attractivité du lieu n'est pas basée sur l'authenticité mais sur la mise en scène, le jeu des apparences et le trompe-l'œil. En quelque sorte, en la poussant à l'extrême de sa logique parodique, Port-Cergy reproduit une centralité «de centre commercial» qui ne propose que les signes de l'urbanité en forçant la démarche de la vitrine mettant en valeur le produit lui-même et au-delà l'acte de consommer et celui qui consomme.

Il n'y a rien de critiquable à cela... D'ailleurs qui peut prétendre que l'authenticité est en soi garante d'une «bonne» centralité et de civilités d'une plus grande qualité? Les centre-villes rénovés sont-ils d'ailleurs plus «authentiques» que les reconstitutions ou les pastiches? L'éclairage des monuments de l'intérieur et la signalétique à l'ancienne, en fer forgé, sont-ils de meilleur goût que les enseignes au néon? Non pas que tout se vaut mais plutôt que ce qui sanctionne l'attractivité de ces espaces et leur mise en marche urbaine vient de ce que les pratiques en font des espaces publics.

A partir de l'exemple de Port-Cergy, il est possible d'établir à quel point «faire centre» est indépendant des effets d'accumulation de fonctions et ou de symboles. Ultime effet de la dilution spatiale de la ville, certains espaces peuvent même se permettre de n'être des centres que par intermittence : Port-Cergy, le centre ancien de Pontoise, l'Axe majeur, le parvis de la Préfecture rejoignent des lieux aussi artificiels que la place de la fontaine qui constitue l'entrée piétonnière du Centre commercial des «Trois Fontaines» ou que l'ensemble de ce centre lui-même ou de tout autre centre commercial. L'intensité des usages, des échanges, le «seuil» d'opportunité de rencontre et de brassage de foule doivent à certains moments être identiques sur ces différents lieux : le temps d'un feu d'artifice du quatorze juillet (pour l'Axe majeur), le temps d'un défilé de théâtre de rue ou d'un carnaval des écoles (pour le parvis de la Préfecture), un samedi ou un dimanche après-midi (pour les centres commerciaux, Port-Cergy ou les Etangs de Neuville), etc.

### **L'espace public face aux paradoxes de la multacentralité**

Nous ne reviendrons pas ici sur les définitions de l'espace public qui ont pu être données ni sur les développements métaphoriques dont ils ont été l'objet, si ce n'est peut être en reprenant cette formule de Pierre Sansot qui dit que «l'espace public est à tous et un peu plus à ceux qui l'aiment» sachant que nous adoptons ici l'hypothèse que les configurations de la ville non dense ne changent rien aux pratiques de civilités et de mise en co-présence qui se développent dans les espaces publics des villes traditionnelles, elles ne font qu'en exacerber la nécessité et peut-être l'expression.

La dispersion des personnes et l'espacement des lieux créent donc ce «besoin» de centralité. Considérer la multacentralité et son fonctionnement, c'est être amené à conclure à deux choses :

En dénaturant la rencontre, en la transférant dans le domaine des actes que l'on choisit et non pas de ceux par rapport auxquels on doit se prémunir selon le rituel des bons usages, de la distance polie et des civilités, la fréquentation de lieux publics se voit parée de toute la gravité de ce qui met en jeu l'essentiel de la sociabilité. D'où la montée en puissance des besoins de manifestations fusionnelles et de demandes de mises en scène des occurrences de rencontre.

L'ambiance et l'atmosphère des lieux comme leur architecture acquièrent un statut particulier de support organisateur et de condition de réalisation de la rencontre et de la mise en co-présence choisie. La ville des multacentralités n'est pas une ville sans architecture et sans urbanisme (ou de peu d'architecture), au contraire c'est une ville où tout doit être fait pour créer à la fois les conditions propices à la garantie de l'intégrité de l'espace privé, les conditions d'accessibilité des différents points de l'espace urbain et l'agencement de lieux pour que se déroule au mieux l'expérience de mise en présence de l'autre et des autres afin que s'exprime la sociabilité collective.

# Territoires de la maison en péri-urbain et métropolisation : villas en campagne urbaine entre Aix et Marseille

Daniel Pinson, Sandra Thomann

CIRTA (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Territoires et leur Aménagement), IAR (Institut d'Aménagement Régional), Université Aix-Marseille III.

Ce texte présente l'essentiel des résultats d'une recherche, qui, questionnant l'évolution urbaine, part du constat d'un paradoxe : alors que le «mouvement» façonne la ville, en favorisant son étalement, c'est un lieu de «repos»<sup>1</sup>, la maison en péri-urbain, qui en conforte l'éparpillement. Partant de là, notre recherche prend la maison du péri-urbain et ses territoires comme objet. La maison en péri-urbain est considérée comme élément générateur d'un mode de vie et d'une urbanisation ayant l'installation comme finalité première et la pérégrination comme condition d'accomplissement de cette installation. Il s'est agi pour nous d'établir le lien entre les destinations et pérégrinations hors maison et les productions et consommations domestiques, familiales et individuelles, et de faire apparaître l'existence de territoires juxtaposés, plus ou moins entrecroisés, de configuration variable selon les individus composant l'unité domestique.

Nous faisons d'abord l'hypothèse que la maison<sup>2</sup> du péri-urbain et ses territoires constituent un «système de lieux» d'un caractère particulier : elle est un lieu de «repos» générateur de «mouvements» plus agités et plus appareillés. Lieu d'installation, elle constitue, dans ce système, un pôle central, pesant d'un poids essentiel, pratique et symbolique, cependant que les logiques d'individuation qui caractérisent la construction des personnes dans la société d'aujourd'hui<sup>3</sup> mettent les divers membres de la famille, au gré de l'évolution des cycles de vie, dans une pluralité élargie et un éclatement plus intense de leurs rapports à la société et à l'espace urbain.

---

<sup>1</sup> Nous nous référons ici aux concepts fondant l'idée de ville selon I. Cerda (Cerda I. (1979), La théorie générale de l'urbanisation, Paris :Le Seuil (adaptation du texte de 1867 par A. Lopez de Aberasuri)

<sup>2</sup> En Provence, le pavillon est appelé «villa», le terme de maison est en général réservé aux habitations mitoyennes des anciens villages («maison de village»). Nous prendrons de la liberté avec ces définitions.

<sup>3</sup> «L'unité de l'individu ne découle plus de l'unité de la société, elle est une activité du sujet dans un monde multiple, elle est réflexive et discursive», Dubet F., Martuccelli D. (1998), Dans quelle société vivons-nous?, Paris ; Le Seuil.

Pour travailler notre hypothèse principale, nous avons eu recours au concept d'installation, complétant celui d'accession, et au concept de «pérégrination»<sup>4</sup>. L'installation, modalité de «repos», est un processus de «mobilisation»<sup>5</sup> et participe d'un «projet de vie»<sup>6</sup> familial, centré sur une forme d'habitat bien déterminée. Cette dernière associe, en période de forte croissance (années 70), ascension sociale et accession à la propriété : entre aspirations de vie et contraintes budgétaires, elle articule le petit territoire de la maison (la maison elle-même et son terrain), et des territoires plus vastes (lotissement, commune, pays...). Du côté du «mouvement», la pérégrination est, pour l'habitant, un mode de gestion de la multiplicité des déplacements dus à l'éclatement des territoires et des modes de vie. En ce sens, la pérégrination est fondée sur la combinaison optimale des parcours et des arrêts entre des destinations dont l'un des termes sera inévitablement la maison. Plus ou moins contraintes et optimisées pour la vie quotidienne, en regard des économies d'espace et de temps auxquelles oblige le «choix» péri-urbain, les pérégrinations peuvent, en situation de hors travail, trouver en elles-mêmes les raisons ludiques de leur parcours («faire un tour à... en s'arrêtant chez...»).

Dans la mise en relation entre le centre que constitue la maison et les lieux qui la lient au reste du monde, l'automobile est un instrument privilégié d'accès au travail, aux lieux d'enseignement, de consommation, de loisir. L'effet combiné de l'individuation et de la mobilité engendre, à partir du centre que constitue la maison, une juxtaposition de territoires personnels présentant de plus ou moins grandes interférences.

Par ailleurs, comme «système de lieux», cette juxtaposition/superposition n'est en aucune manière une simple «série d'endroits», voire un simple «réseau d'espaces», dont la seule mesure d'accessibilité, à partir de la maison, serait le temps et/ou la distance, et les moyens de l'assurer. C'est bien un «système de lieux», dans la mesure où les parcours et les cibles de ces territoires sont porteurs de sens, en regard de valeurs où peuvent se croiser des attentes paysagères, mémorielles, environnementales, classantes et distinguantes.

Sur le plan méthodologique, nous avons procédé à des entretiens semi-directifs auprès d'un maximum de membres d'une trentaine de familles. A l'analyse de contenu proprement dite, nous avons associé une exploitation cartographique afin d'établir le lien entre les destinations et les pérégrinations hors maison et les productions et consommations domestiques, familiales et individuelles. Les communes retenues pour l'analyse (Cabriès, Fuveau, Puyloubier) se différencient par des périodes d'urbanisation et des peuplements différents. Elles sont situées dans le périmètre de l'aire urbaine d'Aix Marseille, plus précisément entre Aix-en-Provence et Marseille. Ces deux villes et la mégapole qu'elles tendent à former avec l'ensemble plus hétérogène en développement autour de l'étang de Berre représentent en effet des terrains tout à fait intéressants en regard du phénomène de péri-urbanisation et de métropolisation.

---

<sup>4</sup> Wiel M., Rollier Y. (1993), «La pérégrination au sein de l'agglomération. Constats à propos du site de Brest» in Les Annales de la Recherche Urbaine, n° 59/60, pp. 151-162.

<sup>5</sup> Godard F., Culturello P. (1982), Familles Mobilisées : Accession à la propriété et notion d'effort des ménages, Paris ; Plan Construction.

<sup>6</sup> Pinson D (1988), Du logement pour tous aux maisons en tous genres. Paris ; Recherches, PCH-MUL.

Agies par des facteurs valables pour d'autres régions, les dynamiques de péri-urbanisation n'y sont pas étrangères, non plus, ni à l'attraction «héliocentrique» de la région PACA, ni à la qualité paysagère de ses sites, ni à des formes de production (hautes technologies) et de consommation («grande distribution») en fort développement dans la région. Les communes retenues ont connu un accroissement démographique en relation directe avec le dépeuplement des grands centres au profit de la périphérie. Cabriès et Fuveau, situées entre Aix et Marseille, la première à proximité de l'autoroute Aix-Marseille, l'autre plus à l'est, à proximité du vieux bassin industriel de Gardanne, sont des pôles urbains. Puyloubier, située au pied de la Sainte-Victoire, à l'est d'Aix, est une commune péri-urbaine de type rural.

### L'installation en villa dans les campagnes urbaines

L'immersion dans la nature, la campagne, le village, la présence des arbres, celle des animaux, sauvages ou domestiqués (l'écureuil et le cheval), l'éloignement des sources de bruits (routes et autoroutes) sont des critères d'installation qui viennent au premier plan. Ces habitants portent en effet, comme l'ont bien noté B. Hervieu et J. Viard<sup>7</sup>, un véritable «désir de campagne, expression d'une «lente montée résidentielle et ludique extra-urbaine» submergeant une «dynamique agricole» plus ou moins affaiblie selon sa production et sa proximité des centres urbains.

Certes, le projet d'installation, plus ou moins ancien, aura pu naître d'autres motivations initiales, aujourd'hui rejetées en arrière plan ; la fuite de la ville, l'intérêt des enfants, le désir d'accession, les opportunités d'emprunt, etc. Pourtant, aujourd'hui, la justification par l'argument d'une nature bienfaisante est la première avancée, même en lotissement : «l'unité fondamentale de notre territoire collectif est aujourd'hui le paysage<sup>8</sup>».

Qualifier de «campagnes urbaines» les espaces vécus par les acquéreurs de villas, qu'ils résident en maison isolée ou même en lotissement, correspond donc assez bien au type de «territoire» que contribuent à produire les habitants du périurbain, entre fébrilité urbaine et retraite rustique. Car si la destination pavillonnaire est l'objet privilégié du projet familial, ce «paradis» domestique n'est pas isolable des chemins, des «prolongements» et des «compléments» qui l'inscrivent en «campagne» hors de la ville.

Entre le travail et la maison, un faisceau de lieux et de trajets irradie autour du pôle domestique, permet le fonctionnement de la maison, lui apporte son carburant, son alimentation matérielle et ses ressources culturelles. Ce faisceau de lieux constitue une réserve dans laquelle l'habitant urbain peut puiser, et annexer au profit de son projet domestique, d'une façon totalement utilitariste ou d'une manière totalement gourmande et ludique, les éléments d'un espace environnant public et privé et en faire l'étendue d'un territoire personnel, constitué d'espaces pratiqués : itinéraires familiers, honnis ou préférés, destinations désirées ou obligées, mais aussi de références symboliques appropriées : profil de la Sainte-Victoire, piton villageois, creux des calanques.

---

<sup>7</sup> B. Hervieu, J. Viard (1996), *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, La Tour d'Aigues ; l'Aube.

<sup>8</sup> Ibidem.

Le critère paysager chez ces urbains des campagnes devient d'autant plus intense qu'il est contredit par les manifestations visibles, audibles, olfactives de l'activité urbaine (Aix s'est distingué pour avoir dépassé le seuil critique de pollution), en particulier l'augmentation des trafics<sup>9</sup>. Ainsi, les habitants de villas, de maisons et de pavillons, qui se sont volontairement mais toujours rationnellement éloignés de leur lieu de travail, se réfugient dans des bouts de campagne, de bois et de village, après avoir parcouru péniblement et dangereusement (c'est eux qui le disent) des kilomètres de routes et d'autoroute, en élargissements et transformations incessants, après avoir traversé des chantiers de TGV et d'autres grands travaux en cours.

La pratique quotidienne des réseaux routiers génère alors une bonne connaissance du trafic, des moments et des segments fluides ou embouteillés. Pour ceux qui vont travailler à Marseille, surtout, mais aussi à Aix, à Vitrolles, ces déplacements sont presque toujours vécus comme un «stress». Ces parcours «stressants», la plupart du temps marqués par la répétition, construisent en même temps une certaine connaissance de l'aire métropolitaine. Ils constituent aussi une constante invitation à découvrir, par les détours occasionnels que permet la liberté automobile, des lieux inconnus ou nouveaux.

Cette urbanisation de l'arrière-pays marseillais où la multiplication des infrastructures s'ajoute au mitage est bientôt vécue par les périurbains comme une menace, non tant pour les activités agricoles en recul que pour les paysages au cœur desquels ils ont installé des havres de paix. Car la «tranquillité» qui les a conduit sur 4000 m<sup>2</sup> de terrain boisé outrepassé les limites de cette superficie déjà généreuse pour les inscrire dans un cadre de vie «naturel» bien plus vaste et dont il ne tolère pas qu'il soit de quelque manière dégradé. Ainsi, en même temps qu'ils réclament la viabilisation du kilomètre qui les sépare de la route la plus proche, ils s'alertent de la venue du TGV et de ses conséquences immobilières.

C'est donc à partir de cette expérience, de temporalité variable, que ces ménages vivent une certaine pratique et se forment une certaine représentation de ces espaces, y apportent par leur installation une contribution dont la réplique façonne de manière déterminante le contenu et la configuration (le «mitage» en est un aspect), y projettent un imaginaire et y défendent des valeurs qui pèsent de tout leur poids sur les choix ou non choix d'aménagement.

## Formes (et forces) d'une ségrégation par le haut

Les potentialités limitées qu'offre la forme ultime de cette urbanisation pavillonnaire, celles des zones dites de «campagne» (zones NB), entraîne, par la consommation d'espace qu'elle engendre, une montée en flèche des valeurs foncières et immobilières, et favorise encore l'étalement tout en provoquant l'inadaptation des réseaux d'acheminement de ces urbains en campagne vers les emplois des pôles urbains<sup>10</sup>. Ce processus favorise alors une ségrégation socio-spatiale qui rompt avec le premier mouvement d'installation, à caractère de résidentialité secondaire, qu'était le phénomène populaire du «cabanon».

---

<sup>9</sup> Alors que la population est restée stable (mais le nombre de ménages a augmenté de 10 % et celui des voitures de + 20 %), les déplacements ont augmenté de 15 % en 8 ans (23 % pour le travail, 15 % pour l'accompagnement, 13 % pour l'école, etc) (enquête déplacements 1997).

<sup>10</sup> Le mouvement de sortie des emplois hors de ces pôles urbains est limité. Dans l'aire retenue, ce mouvement concerne toutefois le site de Rousset.

En effet, la progression rapide de l'urbanisation interurbaine entre Aix et Marseille s'est superposée aux dispositions des plans d'occupation du sol (POS) et cette interaction, elle-même combinée au caractère fondamentalement épuisable du foncier constructible disponible, aux avantages et désavantages des localisations foncières favorisant la spéculation, fait sans cesse plus obstacle aux installations pavillonnaires à des coûts accessibles.

Un tri social, déterminé par la rareté du foncier, par les contraintes réglementaires d'urbanisme, par la cherté du terrain à construire, s'est ainsi progressivement mis en place, moins sélectif au début des années 60, plus exclusif aujourd'hui. Des acquéreurs anciens et opportunistes résident ainsi dans les « zones de campagne » à 4000 m<sup>2</sup><sup>11</sup>. Un héritage ou un projet particulier (comme l'élevage de chevaux) leur a permis cette acquisition en dépit de moyens modestes. Ces anciens, que nous appellerons les « locaux » voisinent désormais des propriétaires nouveaux bien plus fortunés et contribuent souvent à atténuer au plan statistique le contenu socialement très aisé de ces zones. Ils en marquent aussi le vieillissement, qui, par là-même, augure du renforcement futur de la position élevée des nouveaux habitants de ces zones. Même si une division des parcelles en deux est susceptible d'être autorisée, elle ne garantit aucunement la baisse des prix de ces immeubles ou terrains<sup>12</sup>.

Ainsi, les « héritiers » et les « locaux » cèdent petit à petit la place aux « colons »<sup>13</sup>, souvent cadres supérieurs, qui viennent d'autres régions, non sans être attirés par l'héliocentrisme qui fait la réputation de la Provence. Ces « colons » profitent intensément du double caractère urbain et paysager du carrefour autoroutier et bientôt multimodal situé entre Aix et Marseille, entre Calanques et Sainte-Victoire, les catapultant en quelques minutes vers Nice, Lyon et Montpellier ou encore vers Paris, Brest et Fès par Marignane. Ils ont une représentation de l'espace beaucoup plus large : ils y incluent volontiers des critères d'accessibilité à de larges échelles.

---

<sup>11</sup> Les zones NB des POS, que l'administration de l'équipement désigne comme « zones de campagne » ou « zones rurales ordinaires », et qui restent à ce titre inscrites dans la catégorie des « zones naturelles », correspondent parfaitement à cette forme d'installation. Les terrains construits, la plupart du temps isolés, atteignent et dépassent souvent les 4000 m<sup>2</sup>, mais, accessibles par des chemins à peine carrossables et en cul de sac, ils satisfont médiocrement les exigences d'urbanisme. Quant aux lotissements, bien que décriés par beaucoup des habitants des « zones de campagne », ils participent souvent de la part des acquéreurs des mêmes motivations, même lorsqu'il s'agit de lots de petite superficie (500 m<sup>2</sup>). Parfaitement connu de leur propriétaire, parce qu'il permet aussi de surenchérir sur la catégorisation sociale, le classement en zone NB et U, ne se traduit pas par une rupture aussi nette dans le paysage, plaçant d'un côté les lotissements à parcelles de 500 m<sup>2</sup> et d'un autre les terrains constructibles de plus de 4000 m<sup>2</sup>. Le processus d'urbanisation a produit en réalité des solutions de transition plus nuancées (lotissements à 2000 m<sup>2</sup>), que la saturation progressive des réserves d'urbanisation et l'évolution des prix fonciers tendent à réduire.

<sup>12</sup> Comby J. (1998) « Le marché des terrains pour maisons individuelles », in *Etudes Foncières* n° 78.

<sup>13</sup> L'utilisation de ce terme nous a valu beaucoup de critiques locales : est-ce en rapport avec une histoire où pèse trop lourdement la culpabilité coloniale de la France ou le souvenir encore frais du rapatriement ? Nous n'avons pas renoncé à ce terme, qui, s'il recouvre des situations dont la gamme va des plus détestables (le génocide ethnique) aux plus anodines (« les jolies colonies de vacances »), traduit bien l'idée d'une conquête territoriale avec ce qu'elle induit en terme de rapport entre un centre d'émission et une zone de diffusion d'un peuplement. D'une certaine manière Paris est un peu à la province de Provence, ce que Rome était pour la Narbonnaise. Et d'ailleurs les « coloni » (pluriel de « colonus ») s'établirent en « villas » ! Et s'il fallait encore « se justifier », nous dirions à nos détracteurs que nous donnons à ce terme le sens 3 du Petit Robert : « Membres d'un groupe de personnes de même origine, fixées dans un autre lieu ».

## Des maisons, des familles

Par son contenu, la maison assure différents objectifs qui se combinent et se distribuent en une hiérarchie qu'aura fait varier «l'air du temps», la condition sociale et les grandes phases du cycle de vie. Justifiée d'abord comme patrimoine transmissible, elle est, comme pavillon disposant d'un jardin, considérée comme un lieu d'épanouissement des jeunes enfants, et, comme maison isolée, représentée comme un lieu de repli, de «retraite» dans un environnement que l'on s'annexe et dont l'on craint par dessus tout la dégradation. Le jardin, espace d'occupation ludique, qui peut s'avérer d'un entretien contraignant à un certain moment du cycle de vie, est aussi un élément qui renforce le caractère de sociabilité, notamment familial, que prend la maison, en favorisant les invitations.

La conception qui s'est construite au cours de l'histoire et qui, distinguant avec de plus en plus de radicalité le public et le privé, a donné à la maison le caractère d'une sphère étanche à ce qui se développait hors des pratiques et des représentations domestiques. Cette conception crée une coupure dont le caractère artificiel doit être mis en évidence, d'autant que la société, par médias interposés, entre dans la maison, y développant des images du monde dont la force d'évocation a chaque jour plus de puissance, au point d'avoir la capacité de «déformer» le monde et de désinformer l'habitant. La maison des «campagnes urbaines» entretient, plus qu'aucune autre forme d'habitation, cette illusion de «hors monde» que les réseaux aériens et souterrains rappellent à chaque instant comme leurre.

Cette maison prend alors distance avec la ville tout en dépendant d'elle plus qu'à aucune autre époque, car il lui faut s'alimenter de ressources matérielles et immatérielles à consommer dans l'enceinte de repli qu'elle constitue, de produits qu'elle puise dans la fabrique urbaine et de déchets qu'elle lui demande de recycler, véhiculés par une multiplicité de réseaux visibles et invisibles. La maison la plus isolée prétend alors faire payer à la ville qui a solidarisé ses services en les mutualisant sous des formes éprouvées (le lotissement en fait partie), sa prétention illusoire d'autonomie spatiale.

## Les nouvelles territorialités de l'habiter péri-urbain

Considérées à partir de leurs pratiques de mobilité, les familles du péri-urbain apparaissent comme témoins et acteurs de la métropolisation. La régularité de ces pratiques, l'addition des territoires individuels concourent à produire un territoire métropolitain dont l'habitant n'a pas exactement conscience, car lui aussi a tendance à se référer, dans ses représentations de l'espace, à des catégories spatiales limitées<sup>14</sup>. De là son malaise à définir son lieu de résidence, et plus globalement son «ici» dans un contexte qui favorise le «hors là»<sup>15</sup> pour la plupart de ses activités quotidiennes. L'identité du territoire s'essaime alors en des constructions identitaires individuelles, pour lesquelles la bipolarité Aix/Marseille continue de se représenter sous les termes d'une forte opposition, alors que la somme des pratiques laisse apparaître la réalité d'existence d'une aire au moins bicéphale, de toute façon polycentrique.

On assiste en fait à une double construction des territoires familiaux en situation péri-urbaine (voire une multi-construction, si on l'élargit à la totalité des membres de la famille), avec d'un côté un territoire familial et d'un autre côté un territoire métropolitain. Par la régularité des fréquentations qu'ils distribuent, leur intensité, cette somme de territoires familiaux contribue à dessiner une aire territoriale marquée par une nette ambiguïté dans la définition de ses limites : les constellations de territoires familiaux contribuent à produire, à travers leurs



pôles de destination et leurs mouvements de pérégrination, la «nébuleuse» du territoire métropolitain. C'est en ce sens que les territoires personnels, familiaux, l'espace métropolitain forment non pas des espaces clos, comme l'on entend traditionnellement ou administrativement la notion de territoire, mais des aires «mouvantes» présentant des contours flous. Cette expression figurée est à la fois conforme, d'une part, à la tendance de l'ouverture des territoires et, d'autre part, à la montée des individualités au sein de la famille.

Ces nouveaux «territoires de la maison» auront l'ampleur que permettent les performances additionnées et combinées des déplacements plus rapides et plus confortables, et des télécommunications immédiates qui permettent de se dispenser de trop nombreux déplacements. Mais on peut dire aussi que des territoires virtuels sous-jacents s'ajoutent aux territoires réels, et gagnent en concrétude, en désir d'être voyagés, mis en réserve de projets futurs d'évasions lointaines, directement inscrits dans une imagination d'autant plus proche du réel visible que la virtualité des images de la télévision donnent une représentation plus exacte de ces territoires lointains. Il est nécessaire d'avoir en arrière plan ces transformations mentales, ces évolutions de la production imaginaire, pour penser les territoires réellement parcourus au quotidien, et l'entremêlement de leur perception avec celle des territoires réels virtuellement appréhendés.

### **Les aires d'évolution des familles : du territoire péri-domestique à l'hyperterritorialité métropolitaine**

Les territoires réels parcourus à partir de la maison, qui ne sont pas sans intégrer la dimension virtuelle dont nous venons de parler, sont un complexe de territoires dont l'individualité est à la mesure de l'individuation qui marque la famille contemporaine. Elle peut, en ce sens, être analysée selon une double dimension, en présentant conjointement la marque d'un ancrage local et d'une dispersion métropolitaine. L'ancrage local, péri-domestique, définit le territoire familial, ce qui lui donne sa cohérence et son unité : la référence d'un territoire de proximité multimodal, dont l'accessibilité permet au moins le recours aux cycles, motorisés ou non : la plupart du temps il correspond à la commune, tout en l'outrepassant, avec ce point d'identification que constitue le village ancien, sinon vécu, du moins fortement mentalisé comme repère valorisant et identifiant, avec ou non une intégration à la vie communale, en regard de laquelle les enfants jouent un rôle essentiel.

On peut en prendre la mesure par un travail minutieux de report cartographique en s'appuyant sur la description par les sujets de leurs destinations et de leurs pérégrinations. Il nous permet de constater le caractère à la fois général, en même temps que chaque fois particulier de l'étoilement territorial du «système de lieux et de parcours» «branché» sur la résidence (voir exemple de cartes ci-contre). Si les branches représentent des longueurs souvent équivalentes en distances spatiales et en fréquences temporelles, les directions en sont en effet chaque fois singulières, tout à la fois guidées par l'originalité

---

<sup>14</sup> La conception du territoire en fait habituellement un espace clos, présentant en tout cas certaines limites, pensé d'abord comme un instrument opérationnel de gestion administrative. Dans le rapport nous avons vu par quel processus culturel, dans la tradition politico-gestionnaire française, la préoccupation des limites avait pu supplanter celle du contenu des territoires. Par delà le centralisme politico-spatial, on est en présence d'un autre effet jacobin d'une vision qui, uniformisante à force d'être absurdemment universalisante, conforte l'idée qu'une égalité fondée sur l'homogénéisation des territoires puisse engendrer leur «équilibre».

<sup>15</sup> Serres M. (1994), Atlas, Paris ; Editions Julliard.

des configurations familiales, pourtant largement puisées dans le vivier apparemment homogène des catégories moyennes, et l'emplacement prédéfini des pôles de destination, de réseau de villes ou de pôle d'activités commerciales ou industrielles.

### Les territoires péri-domestiques

Dans le «système de lieux» dont nous parlons, la maison occupe une place essentielle, donnant sens à une existence qui, en situant locative, donne au contraire une assise plus fragile à la résidence et tend à disperser les bases de cette existence, et l'identité qu'on lui superpose, dans des centres d'intérêts plus divers et moins spatialisés. Par nécessité liée au travail, car il en conditionne à la fois la réalisation et la localisation éloignée, la maison est au cœur de ce système de lieux et de parcours qui s'étioient sur une aire dont l'étendue est à la mesure d'une accessibilité déterminée par les performances du réseau routier et autoroutier, la vitesse qu'il autorise et les encombrements qu'il présente.

Les achats alimentaires, les petites courses, trouvent davantage leur support dans une relative proximité au lieu de résidence, alors que les consommations liées à l'équipement de la maison et de la personne, plus volontiers ludiques, et de fréquence moins rapprochée, s'opèrent à l'échelle métropolitaine. Ici, la représentation du déplacement, la perception de son coût répondent à des logiques qui privilégient soit la dimension temporelle, soit la dimension spatiale, le bénéfice d'un coût moindre pouvant justifier une dépense de temps et de transports, notamment pour les familles ayant le moins de moyens. Les pratiques de consommation et de production péri-domestiques, facilitées par la multi-motorisation, confirment par ailleurs que la division traditionnelle des tâches domestiques évolue lentement. De ce fait les femmes, notamment, décrivent des territorialités sous pression, avec une organisation tendue des déplacements.

### Itinéraires contraints et libres échappées en aire métropolitaine

A cette dimension péri-domestique essentielle qui élargit le domaine résidentiel que forme la villa et son terrain et, dans certains cas, le domaine du lotissement, s'articule une dimension métropolitaine, bien plus appréhendée dans les pratiques ordinaires qu'érigé en territorialité d'appartenance par l'habitant du péri-urbain.

Les consommations domestiques conduisent en effet, nous venons de le voir, l'habitant péri-urbain à combiner plusieurs échelles spatiales, et, du village aux grands dispositifs commerciaux, le choix est vaste. Il a acquis une bonne connaissance de ces lieux : elle est certes due à la comparaison des prix et des produits achetés, mais également alimentée par des représentations particulières mettant plus ou moins en évidence, selon les individus, une recherche de l'hyper-densité commerciale, qui trouve un sens en regard du projet d'installation, et justifie l'hyperfréquence des pérégrinations qu'il occasionne, à défaut d'être une adhésion à la société de consommation.

Les pérégrinations (c'est leur essence) peuvent intégrer pour partie ces pratiques de consommation dans les déplacements obligés vers le travail. On obtient alors une somme de destinations contraintes et choisies, selon des rythmes d'une grande variété (quotidiens pour le travail et la scolarité, hebdomadaires, voire bimensuels, pour l'approvisionnement...). Ces parcours et les représentations qu'ils archivent dans la mémoire et les réflexes des habitants du péri-urbain produisent une familiarisation effective avec un territoire maintes fois traversé, dont les moindres tours et détours, avantages et désavantages en terme

de flux et bouchons de circulation finissent par constituer une connaissance épaisse, quelquefois trop limitée aux réseaux et peu disponibles à la découverte des multiples niches de «campagnes urbaines» comparables à celles que vivent la plupart de ces péri-urbains.

### **Un mode de vie en tension accrue**

La mobilisation réalisée avant l'accession suivie, pour les familles les plus modestes, par une gestion domestique serrée, fait apparaître plus tard encore d'autres tensions nées progressivement de l'installation péri-urbaine.

Dans un premier temps les parents ont été confrontés au décalage mal anticipé entre leur installation péri-urbaine, fortement déterminée par les bénéfices du jardin pour des enfants en bas-âge et la présence communale de l'école primaire, et la sous-estimation des contraintes de la scolarisation ultérieure. La question de l'accessibilité au collège s'affirme dès lors avec une grande acuité, mettant en relief l'insuffisance des transports collectifs à l'échelle intercommunale et les contraintes d'horaires, auxquels sont confrontés les adolescents résidant en péri-urbain. L'inconfort de déplacement vécu par les enfants est alors corrigé par le dévouement des mères qui s'engagent dans des accompagnements rarement compensés par des formules de co-voiturage, car là encore une organisation plus collective des déplacements augmente un temps de circulation que l'on compte au plus serré.

Ce rôle d'accompagnateur se concrétise en des temps libérés et ce au détriment d'autres activités possibles ou implications. Pourtant, ce temps disponible, qui fait bien souvent défaut, participe à l'intégration individuelle au sein de la société locale. Les activités ludiques inscrites dans des routines continuent à s'opérer bien souvent au lieu de résidence, ce qui n'exclut pas cependant des échelles plus larges pour des temps moins contraints. L'intégration au lieu de résidence, positive ou négative, n'équivaut pas au sentiment d'appartenance, d'autant plus démultiplié par les parcours personnels, et dans le cadre d'un environnement bien plus large, pratiqué et agissant comme référent.

Plus tard, la villa elle-même, son entretien, la générosité de son espace, devenue moins nécessaire avec le départ des enfants, l'immensité fréquente de son jardin, sans rapport avec un engagement physique qui se réduit avec l'âge, et appelle alors une maintenance externe onéreuse constituent autant d'invitation à la recherche d'une forme résidentielle moins contraignante ; mais c'est compter sans l'attachement sentimental, notamment chez les familles les plus modestes, qui s'est amplifié avec l'accumulation de la peine dépensée dans ces travaux.

A cette liste s'ajoutent les problèmes d'insécurité qui guettent le pavillon, tant en terme d'incendie que de vol, et l'opportunité non saisie de déplacements lointains ou de visites familiales. Ces inconvénients prennent le devant de la scène sur la fin du cycle de vie et peuvent conduire à la vente de la maison, souvent freinée par l'attachement mentionné plus haut, en particulier chez les couples les plus modestes.

On peut estimer en conclusion que le rapport à l'espace de résidence devient de plus en plus complexe dans le contexte particulier de la péri-urbanisation. L'étude des «territoires» de la maison du péri-urbain montre, qualité sans doute partagée avec d'autres formes d'habitat, le caractère ténu du lien entre la résidence et les

autres lieux de la ville, finalement l'appartenance de la «villa» à la ville. L'écart volontaire de la «villa», sa mise en «campagne» urbaine, semblent tout à la fois une réponse à des évolutions antérieures de la ville, marquées par une certaine forme de densité, à la formation des classes moyenne et à l'individuation qui caractérise de plus en plus la société d'aujourd'hui, et, fondamentalement, une possibilité ouverte par l'automobilité, comme par la sécurité assurée par la liaison téléphonique.

En réalité cette prise d'autonomie de la maison du péri-urbain, nourrie par le leurre de l'isolement spatial identifié à la «tranquillité», fait rapidement apparaître, pour peu qu'on l'examine autrement qu'en surface, la densification des liens que la famille, l'individu et leur résidence ont établi avec la société et les autres lieux, avec lesquels ils entretiennent des relations plus nombreuses et dans un nombre plus considérable d' domaines, tant au plan des liaisons virtuelles qu'à celui des contacts directs par le déplacement. Si l'homme essaie de s'autonomiser socialement, il conquiert aussi cette liberté en étant de plus en plus dépendant d'instruments techniques.

La maison du péri-urbain elle-même et ses territoires éclatés rendent compte de cette intensité des liens avec la ville, d'autant que la dispersion de la résidence n'est pas suivie au même rythme par la dispersion des lieux de travail et des services<sup>16</sup>. On note alors comment les territoires familiaux et personnels s'inscrivent dans des échelles péri-domestique et métropolitaine, construisant, du point de vue de l'habitant, la première : l'appartenance à un territoire pour soi et la seconde : une appartenance métropolitaine en soi.

La dispersion de la maison du péri-urbain, porté à sa caricature dans les zones NB, rend difficile la gestion de cette part de liens matériels fortement déterminés par l'existence des corps (de choses et d'êtres) et la nécessité de leur transport, que les liaisons virtuelles ne parviennent pas à rendre systématiquement indispensable, et ce d'autant que l'organisation collective d'un tel service est encore rendue plus difficile par la même dispersion.

Si raison urbanistique il y a, comme meilleure maîtrise d'un espace résidentiel qui a eu tendu à se spécifier comme tel, à l'écart de plus en plus affirmé des services et des réseaux ouvrant l'accès à des fonctions nécessitant une économie d'échelle optimale (tels que les équipements hospitaliers), force est de constater que la dispersion des habitations comme sa séparation fonctionnelle absolue ont aggravé le gaspillage de l'espace, compromis la qualité des paysages et favorisé, sans la mettre à la hauteur de ce qu'il aurait fallu qu'il soit, l'extension d'un réseau routier par ailleurs de plus en plus saturé et dangereux.

En réalité l'urbanisme a perdu de vue, dans un contexte d'interrelations croissant engendré par «l'urbanisation des mœurs», c'est-à-dire l'apparition d'échanges de plus en plus nombreux aux plans marchand et relationnel, matériel et culturel, mais aussi selon des modalités de plus en plus banalisées, la relation étroite qu'il y avait lieu de penser entre maison et la société. L'isolement spatial de la maison est un leurre que contredit sa dépendance par réseaux terrestres, aériens et souterrains interposés, plus ou moins cachés, mais qu'a encouragé l'image d'une ville ancienne dense envahie par l'automobile, et que n'ont pu freiner les lotissements, compte tenu de leur fréquente mauvaise qualité, leur incapacité à satisfaire les exigences de paysage et d'intimité.

---

<sup>16</sup> Et le sera-t-elle?, et quand bien même elle le serait, la dispersion généralisée n'atténuera pas la mobilité, au contraire...

En fait, jamais l'habitation n'a sans doute été plus liée qu'aujourd'hui à la ville, nébuleuse parsemée de noyaux tendant à la polycentralisation (Aix, Marseille, et les autres...) et on ne parviendra à faire de la maison individuelle non seulement une bonne solution résidentielle, mais aussi une bonne solution d'urbanisme qu'à la condition de bien penser cette forme particulière d'habitation comme habitat, au sens où l'a entendu Marcel Mauss dès 1905<sup>17</sup>, en intégrant dans cette notion non seulement le logement, mais ce que Le Corbusier a appelé ses « prolongements » : les voies et les équipements, ce qu'on appelle plus volontiers aujourd'hui les réseaux et les services.

---

<sup>17</sup> Mauss M. (1905), « Essais sur les variations saisonnières des sociétés eskimos - Etude de morphologie sociale », in Mauss M. (1950).



# Quand se modifie la puissance publique émerge un autre territoire

André Sauvage, Agnès Lemoine, Stéphane Chevrier  
LARES (Association Rennaise d'Études Sociologiques)

En plus de trente ans, les déplacements ont été multipliés par 40% ; le trajet moyen d'un individu a été multiplié par cinq ; l'équipement automobile des ménages a plus que doublé ; les déplacements de vacances ont été augmentés de 50%<sup>1</sup>. «L'automobile conquiert la planète»<sup>2</sup> et semble construire son propre système au détriment des territoires qu'elle traverse. «N'y a-t-il plus de ville possible lorsque la motorisation se généralise»? s'interroge G. Dupuy. L'automobile semble diluer les frontières de la ville, favoriser un émiettement et une faible densification de l'espace, multiplier les lieux de pouvoir et les centralités, mettre en cause la mixité sociale en favorisant le regroupement affinitaire... La mondialisation des échanges, l'accroissement des déplacements, le développement et la structuration de systèmes automobiles, le développement d'une urbanisation en réseaux, d'un processus de réticulation des espaces physiques naturels et d'une logique de «branchement»<sup>3</sup> nous interrogent sur le devenir du modèle urbain traditionnel. La ville traditionnelle est-elle morte, annonçant par là même l'avènement de l'urbain<sup>4</sup>? Au-delà des questions relatives à la mobilité et aux déplacements, c'est bien le devenir de la ville qui est au centre des débats. En effet, le modèle urbain traditionnel, dense, monocentrique, contenu dans un périmètre clairement défini... subit «l'assaut» des nouvelles formes de mobilités. Nos mobilités contemporaines, leurs formes et leur intensité, contribuent-elles à défaire la ville ancienne? Le «dessalement» de la ville, le développement de la péri-urbanisation, l'organisation des villes ou métropoles en archipels semblent en effet accompagner «l'éclatement» de la ville ancienne et annoncer l'émergence de nouvelles centralités et par la même de nouvelles manières d'être urbain.

Qu'en est-il (ou qu'en sera-t-il) à Rennes, dans cette agglomération qui, depuis des années, fait figure de référence en matière de maîtrise foncière et urbaine? Qu'en est-il dans cette agglomération qui fut la première en France à instaurer une Taxe Professionnelle Unique (TPU) districale afin de développer la solidarité communautaire? Qu'en est-il dans cette agglomération parvenue à maîtriser son développement urbain, à préserver l'identité des bourgs périphériques et l'intégrité de zones non urbanisées en «créant» notamment une «ceinture verte», frontière végétale et paysagère entre communes? Qu'en est-il enfin dans cette vaste communauté

---

<sup>1</sup> F. Bellanger, «Les lieux de transport : des centres commerciaux du XXI<sup>e</sup> siècle?», in, A. Peny et S. Wachter, Les vitesses de la ville, Paris : Ed. de l'aube, 1999.

<sup>2</sup> G. Dupuy, Les territoires de l'automobile, Paris : Anthropos, 1995.

<sup>3</sup> F. Choay, «Le règne de l'urbain et la mort de la ville», in La ville, art et architecture en Europe 1870-1993, Paris : Editions du Centre Pompidou, 1994.

<sup>4</sup> F. Choay, «Une mutation à l'œuvre», in, De la ville à la mégapole essor ou déclin des villes au XXI<sup>e</sup> siècle?, Dossiers des Séminaires Techniques, Territoires et Sociétés, n°35, pp. 43-50, octobre 1998.

d'agglomération, peu dense, dont la distribution spatiale des communes fait une large place à l'automobile? Quel modèle la communauté et le Pays rennais adopteront-ils? Si celui-ci semble aujourd'hui très proche d'un modèle «rhénan»<sup>5</sup>, les mutations à l'œuvre nous interrogent sur son devenir, sur la capacité de la Puissance Publique à maîtriser les transformations de la ville pour l'inscrire dans le concert des métropoles. Cette recherche se donne précisément pour objet de saisir le devenir de ce «modèle rennais-rhénan» et l'émergence de nouvelles centralités qui accompagneraient son hypothétique évolution.

## **Du radio-centrisme au polycentrisme**

A l'issue de ce parcours dans une agglomération qui prétend être métropole, il convient de dégager quelques éléments qui nous semblent primordiaux pour comprendre, mais aussi relativiser, ce qui s'invente dans l'agglomération rennaise. Ce que montre avec force ce travail se résume en ceci : les perspectives tracées ont donné des résultats très visibles dans la morphologie de la ville et de l'agglomération (l'absence de banlieue par exemple) mais cette voie d'aménagement ou ce «modèle rennais» semble être arrivée à son terme. Aujourd'hui, tout se passe comme si les élites locales devaient faire preuve d'utopie pour inventer le futur avec d'autres cartes.

### **Une poly-centralité diffuse**

Depuis des temps immémoriaux, à Rennes, ville noble, les gens de qualité habitaient la ville haute, au nord de la Vilaine ; l'air y était réputé plus sain que dans la ville basse, marécageuse. Les Robins, les universitaires, les pouvoirs (les parlementaires, les édiles, l'archevêché, le siège de la Région militaire, les grands magasins...) y avaient pignon sur rue. La période d'après guerre (et jusque dans les années 80), allait concentrer dans de nouvelles couronnes de ZUP des populations rurales, étrangères, qui témoignaient quotidiennement de l'absence d'un fond commun de civilisation. Etrangers dérangeants... cette part de la ville allait d'autant plus être visible que la fin des années 70 concentrait ces populations en incitant au départ, vers les périphéries, des catégories sociales plus aisées et qui tenaient la ville en suspicion.

Jusqu'alors, l'hyper centre ville était parfaitement circonscrit avec ses pôles de pouvoir resserrés : la justice en son Palais-Parlement, le pouvoir municipal à l'Hôtel de Ville, les grands magasins... Le mouvement de modernisation, à partir des années 60, avait largement ébranlé et dilué cette organisation d'un centre ville concentrant les équipements uniques des grands pouvoirs. La réalisation, dans le sillage de la politique Malraux, d'une Maison de la Culture (1965-66) à proximité de la gare, donnait le premier coup de butoir de la déconcentration en dédoublant une première composante culturelle du centre.

---

<sup>5</sup> J.P. Orfeuil, dans un ouvrage intitulé «Se déplacer dans trente ans» imaginait trois scénarios d'évolution de la mobilité. Le second, baptisé «rhénan», maintient une centralité qui s'accommode de centralités secondaires. De fortes contraintes réglementaires limitent l'urbanisation massive des zones rurales entourant les villes. Pour les transports, priorité est donnée aux résidents sur la circulation et la hiérarchisation des voies favorise deux-roues et transports publics. L'accessibilité au réseau de transports publics est facilitée par les parcs d'échange voitures/transports collectifs.



L'arrivée en 1970 du premier centre commercial (Alma) a marqué la diffusion d'une autre fonction centrale, commerciale celle-là ; ont suivi la réalisation d'une Cité Judiciaire sur la ZAC Arsenal, accompagnant une inflexion de la vocation du Parlement de Bretagne et la volonté affichée par le Maire précédent, en réalisant l'opération Colombier, d'offrir à Rennes un cœur nouveau, moderne... Enfin, comme pour achever cette diffusion des centres, la décision de construire le nouvel Hôtel de Rennes Métropole sur l'axe Alma-Fréville. Bref, sous le couvert d'une forme urbaine radio concentrique d'hyper centre, les responsables publics n'ont jamais conservé l'idée d'un cœur unique figé mais au contraire, travaillé à la poly centralité.

### Un glissement de Rennes vers le Sud

Nous avons aperçu l'accélération d'un phénomène déjà amorcé depuis la période de la rénovation : le glissement de l'hyper centre de Rennes vers le Sud. En effet, les piliers de fondation d'un cœur moderne avaient été plantés avec les rénovations du Colombier, de Bourg l'Evêque et de l'Arsenal ; la période actuelle opère une accélération sur deux points. L'«entre» Vilaine et voie ferrée, le premier, a pris - comme les résultats des analystes commerciaux l'ont révélé - une force attractive supérieure au centre ancien du point de vue commercial ; il est en passe d'accroître cette avance du fait des qualifications culturelles en cours (et en devenir) de cet espace : l'arrivée du Nouvel Equipement Culturel (NEC), le renouvellement des offres de cinémas..., la confirmation de sa fonction d'espace de transition hautement multi- modal (gares SNCF, routière, VAL), porte d'entrée dans l'hyper centre et dans la ville... En outre, la ligne de chemin de fer, frontière sud séculaire est en passe d'être enfoncée puisque la gare-pont se retourne lentement vers le Sud ; le métro-VAL mettra le Centre Alma à deux stations du secteur Gares, quand l'axe Alma-Fréville, dont la largeur est comparable aux Champs-Élysées, accueillera l'Hôtel de Rennes Métropole.

### L'émergence d'une culture urbaine?

Les évolutions présentes ne nous interrogent pas simplement sur les formes urbaines ; elles posent aussi la question du rapport à la ville, du rapport à l'urbain. L'adjoint à l'urbanisme a coutume de dire que les Rennais manquent à la fois d'une culture de la ville et de l'amour de la ville. Nombre de Rennais, le week end venu, rêvent encore d'aller à la mer, voire de repartir à la campagne, de réactiver les liens de parentèle, d'aller respirer dans les jardins familiaux plutôt que d'apprécier les productions architecturales ou les aménagements urbains contemporains. Bon nombre de Rennais manqueraient de clairvoyance, de lucidité et de cohérence sur leur commerce à la ville. Leurs désirs d'établissement en ville s'affirment en porte à faux avec leurs manières d'être urbains.

Un exemple pour illustrer ce qui semble être une défiance à l'égard de la ville. G. Bardet peut être appréhendé comme un catalyseur de cette froideur à l'égard de l'urbanité. Celui-ci est intervenu au Rheu pendant 10 ans (1958-1968)<sup>6</sup> et a marqué de son empreinte l'idée locale d'urbanisme. Il y fut un fervent promoteur du respect du patrimoine rural dans le tracé et la composition des rues. Surtout, il imagina le premier un tampon vert entre Rennes et Le Rheu. Cette idée fit son chemin dans l'esprit des élites locales

---

<sup>6</sup> En octobre 1993, on apprenait qu'un projet de fondation était soutenu par l'agglomération rennaise, in District Info, n° 15, octobre 1993, «Une fondation Bardet au Rheu».

qui élargirent cette idée à une réserve agricole et naturelle (s'inspirant en cela de certaines villes anglo-saxonnes). Et c'est ainsi que de décennies en schémas directeurs (1992), la ceinture verte s'est alliée avec l'idée d'une ville-centre restreinte dans son emprise.

Sans doute, les idées et croyances de G. Bardet - on sait qu'il fut convaincu par A. Carrel du «dépérissement de la race par l'urbanisation (...) fortement lié aux idées du groupe chrétien Economie et Humanisme ; il découvre finalement la cause première de la vie des villes, et qui n'est pas une prétendue conscience collective non définie et indéfinissable, mais Dieu...<sup>7</sup>» -, ont fort bien été captées par un monde local dont les ascendants paysans ont été convaincus dans les campagnes catholiques que la ville était avant tout un lieu de perdition, espace peccamineux et pernicieux. Pour bon nombre de Rennais, le passage à la «grande ville» tient encore d'un exil provisoire, auquel on met fin dès l'heure de la retraite sonnée.

Ne pourrait-on pas, en filant encore la métaphore, retrouver sens à une force implicite de cette culture urbaine singulière qui a constitué une aspiration du développement des villettes périphériques? Le monde de l'origine rurale a longtemps été perçu, représenté, rêvé comme le paradis originel ; l'obligation de venir en ville fut, pour de nombreux contingents de ruraux, l'occasion de se joindre aux files des nouveaux urbains destinés à s'établir dans «l'enfer des grands ensembles»... dont on tentait de s'échapper par divers subterfuges. Aujourd'hui, il serait fort intéressant de creuser ce qu'entendent bon nombre d'habitants des villettes de la communauté d'agglomération, lorsqu'ils définissent cette périphérie agglomérée comme un nouvel équilibre, nouveau paradis (ou purgatoire supportable) mi-ville mi-campagne. Mais ne sommes-nous pas à nouveau inscrits dans le sillon creusé par de nombreuses grandes voix de l'urbanisme depuis E. Howard? Même si l'on y ajoute l'aspiration écologique au village, n'est-ce pas aussi reconnaître que cette péri-urbanisation ne peut satisfaire provisoirement qu'une frange des habitants, qu'un temps de la vie quotidienne, l'autre supportée par la facilité de déplacement conduisant à fréquenter les grands centres de Rennes Métropole?

### Le VAL et la ville dense

De profonds changements semblent néanmoins à l'œuvre. Ainsi, le VAL qui verra le jour à l'horizon 2002 invitera sans doute les Rennais à réviser leur rapport à la ville. En effet, il est probable que le métro stimulera un nouveau brassage urbain. Il réalisera la rupture de digue qui contenait la ville en deçà des deux frontières qu'étaient les quais et la voie ferrée ; les habitants ressentiront comme un rétrécissement de la ville. Ira-t-on alors vers d'autres relations (d'attachement) à la ville? Ressentira-t-on la dilatation de l'espace, le désenclavement des secteurs, l'affadissement des quartiers et la polarisation individuelle autour de son logement et, consécutivement, l'attraction des nouveaux centres?

Paradoxalement, si le métro relie des ensembles peuplés, il va générer une densification sur l'ensemble de son tracé ; ceci va sans doute accélérer une rupture de la structure actuelle : centre et périphérie relativement dense, entre lesquels se perpétuait un péri centre que l'on a qualifié de «résidence secondaire rurale» ; cette accroissement de population affectera dans un premier temps la proximité immédiate du tracé du VAL. N'est-il pas encore un signal donnant à penser que la ville ambitionne d'être une métropole

---

<sup>7</sup> J.L. Cohen, Gaston Bardet, «Un humanisme à visage urbain», AMC, n° 44, février 1978, p. 75.

attractive, innovante? Ce faisant, ne parie-t-elle pas sur l'avenir en confirmant ses atouts : une taille modeste, des avantages naturels durables (une atmosphère saine, une proximité de la mer, une ceinture verte...), une abondante offre en loisirs et en lieux de culture facilement accessibles par les transports en commun?

## D'un modèle d'urbanisation compacte a la conurbation atlantique?

Il convient maintenant de dépasser l'échelle communale pour replacer Rennes dans l'agglomération, le groupement de communes, le pays, la région... auxquels la ville appartient.

Rappelons que Rennes s'est développée de manière radio-centrique autour de son cœur historique. Commune de 205 000 habitants, elle est aujourd'hui la ville-centre d'une communauté d'agglomération de 36 communes séparées par une «ceinture verte». Ainsi, la communauté d'agglomération rennaise ne forme pas une continuité urbaine, mais présente davantage l'aspect d'une peau de léopard, dont chacune des taches serait une ville ou un village. Le territoire communautaire est découpé en sept secteurs (dont Rennes). Six communes de l'agglomération, distribuées autour de la ville-centre, offrent dans chacun des secteurs, des services plus étendus aux habitants des communes qui lui sont limitrophes. Ces «pôles d'appui» permettent de construire une architecture intercommunale qui se veut homogène sur l'ensemble du périmètre communautaire. A la différence de Nantes, sa voisine, Rennes a un poids démographique considérable dans la communauté d'agglomération. En effet, aucune autre commune ne dépasse 15 000 habitants. Mais cette architecture intercommunale peut-elle supporter le poids des mutations qui la travaillent?

### Un difficile équilibre territorial

Les différentes études réalisées par l'Agence d'Urbanisme et de Développement de l'Agglomération Rennaise (AUDIAR) soulignent «qu'en 18 ans, le secteur géographique Est a multiplié le volume de ses bases nettes de taxe professionnelle par 7,5 contre 2,5 pour l'ensemble du District... Les bases du secteur d'appui Est sont 5 fois supérieures à celles du secteur d'appui Ouest !»<sup>8</sup>. «Le tissu économique est nettement plus dense dans les secteurs Est, Sud-Est et Nord. Le secteur Ouest est également le moins dynamique avec un indicateur de création s'élevant à 10,1% contre 13,9% dans le secteur Sud-Est»<sup>9</sup>. La Puissance Publique peut-elle imposer au marché les règles du jeu sur son territoire? Si après l'instauration de la TPU, il a été prévu de réserver une «prime» (via la Dotation de Solidarité Communautaire) aux communes les plus dynamiques en matière de prospective économique, une telle initiative a ensuite été abandonnée. En effet, un tel système revenait à privilégier des communes déjà privilégiées par leur localisation géographique (proximité de grands axes routiers) et au territoire fortement demandé.

Cette sectorisation interroge néanmoins le modèle urbain rennais. En effet, l'architecture districale proposée par le SDAU de 94 poursuivait l'ambition de développer un ensemble relativement homogène structuré autour de secteurs et de pôles d'appui auréolant la ville-centre. Cependant, la demande et la pression foncière sont

---

<sup>8</sup> «Les bases de taxe professionnelle dans le District», AUDIAR, Observatoire des Finances, note de synthèse, Décembre 1999.

<sup>9</sup> «Le tissu économique privé dans la zone d'emploi et le district», AUDIAR, Observatoire de l'Economie, synthèse, Mars 2000.

beaucoup plus faibles dans le secteur Ouest. Dès lors, les pôles d'appui des différents secteurs peuvent-ils avoir la même importance et la même vocation? Ne voit-on pas, au Sud et à l'Est de la communauté d'agglomération se développer de nouvelles centralités? Cette tendance sera probablement encore renforcée par le développement de la voirie d'agglomération. En effet, des quatre hypothèses proposées dans le cadre du DVA, le projet de réalisation d'un axe Est-Sud reliant les routes de Paris et de Nantes a été retenu.

### Une spécialisation par secteurs géographiques?

Une telle situation ne favorise-t-elle pas le développement de spécialisation thématique des différents secteurs? Ainsi, le SDAU de l'agglomération rennais prévoit l'existence d'une «zone conditionnelle» au Nord-Ouest de Rennes (entre le quartier de Villejean et la commune de Pacé) permettant d'accueillir un grand groupe industriel ou de services. Le 4<sup>e</sup> plan de développement de l'agglomération rennais précise ce que pourrait devenir cette zone<sup>10</sup>. Cette zone conditionnelle pourrait être desservie par le VAL. Aujourd'hui, le terminus de la ligne VAL se situe dans le quartier Nord-Ouest de Villejean, mais le prolongement de celle-ci est à l'étude.

Ces différents projets et ces réalisations questionnent le modèle urbain rennais. Ne voit-on pas apparaître une forme de spécialisation sectorielle plus marquée? Le Nord et le Nord-Ouest de la ville centre, de la communauté d'agglomération et au-delà du département, seraient largement orientés vers des activités à caractère ludique, pédagogique, touristique (le casino, la plage, le grand aquarium à Dinard et à Saint-Malo, un cinéma multiplexe sur la commune de la Mézière / Melesse (des projets à Betton et Pacé), un équipement ludique, scientifique et pédagogique en frontière nord-ouest de Rennes. Le Nord se destine-t-il ainsi à être l'espace récréatif des Rennais? Le projet d'un futur musée de l'agroalimentaire et de la santé serait situé dans un secteur comptant déjà un grand nombre d'institutions travaillant dans ce domaine particulier. Par ailleurs, rappelons qu'au-delà de la communauté d'agglomération s'ouvre une Bretagne très largement agricole. La façade communautaire orientée vers l'intérieur de la Bretagne est clairement la moins dynamique économiquement. Les résultats du dernier recensement nous montrent que c'est aussi ce secteur qui connaît le développement démographique le moins important de la communauté d'agglomération. Cette faiblesse économique est peut être aussi une invitation à un recentrage sur ce qui fait la spécificité de ce secteur : l'agriculture et la recherche dans ce domaine.

---

<sup>10</sup> Elle pourrait accueillir «un équipement scientifique et ludique sur le thème de la vocation agro-santé de la Bretagne» «En dotant le District d'un nouveau musée, grand équipement à caractère pédagogique, scientifique et ludique tourné vers la vocation agroalimentaire de la Région (type futuroscope, Océanopolis...), la capitale bretonne renforcerait la lisibilité du pôle agroalimentaire-santé et ferait mieux connaître des entreprises de ce secteur». Dans ce même document, il est précisé que la spécialisation du secteur Nord-Ouest est déjà sensible (Atalante-Champeaux, lycée agricole du Rheu, INRA, INSFA, organismes de service aux agriculteurs à Pacé...). La ceinture verte préservée pourrait servir d'espace de démonstration pour ce pôle d'équipement agroalimentaire-santé 4<sup>ème</sup> Plan de Développement de l'agglomération Rennaise 2000-2006, Audiar, Octobre 1999.

### Les centres commerciaux de demain, de nouvelles centralités?

L'enquête réalisée auprès des habitants souligne la très forte attractivité, la force centripète du centre-ville de Rennes vers lequel les flux de déplacements sont orientés. Ainsi, l'offre culturelle (universités, cinémas, spectacles...) est proposée, pour l'essentiel, par le centre ville.

Le centre-ville est un lieu de travail, de détente (visites, spectacles...) dont l'activité commerciale bien évidemment n'est pas absente. Si la communauté d'agglomération rennaise apparaît mono-centrique, centralités partielles - ou secondaires - et centres commerciaux semblent détourner une partie de ces flux. Cependant, la géographie des centres commerciaux (hypermarchés et supermarchés) ne bouleverse pas l'économie générale de l'organisation. En effet, ces centres commerciaux forment un chapelet à l'intérieur de la rocade qui ceint la ville-centre. Adossés à Rennes, ils se tournent vers un secteur géographique particulier qu'ils contribuent à organiser. En cela, les centres commerciaux ne constituent-ils pas de potentiels «pôles d'appui»? Ne jouent-ils pas aussi un rôle en matière d'organisation du secteur - peut-être même plus important - que les communes, pôles d'appui décrétés?

Situés aux franges de la ville-centre, les centres commerciaux joueraient un rôle de porte, voire de «membranes» entre un extérieur représenté par les communes périphériques et un intérieur rennais. Cependant, cette membrane est largement poreuse. Le centre-ville conserve un pouvoir d'attraction commerciale probablement parce qu'il propose une offre commerciale plus large (en matière culturelle par exemple). Mais des frémissements, différents projets, nous laissent penser que des mutations sont à prévoir.

Le 4<sup>e</sup> plan de développement de l'agglomération envisage de prolonger la ligne du VAL au Nord-Ouest et au Sud de la rocade qui ceint la ville-centre. Dans une telle hypothèse, la commune et les centres commerciaux de Chantepie seraient accessibles en VAL. La desserte de ces zones par le VAL aurait probablement des conséquences non négligeables. Les centres commerciaux de l'agglomération rennaise sont en premier lieu des espaces accessibles aux automobiles. G. Dupuy observe que le système automobile, qui a largement contribué à défaire les territoires anciens, propose des points forts, des nœuds, qui polarisent de nouveaux espaces-temps. Au nombre de ces «nouveaux espace-temps» de la mobilité figurent les centres commerciaux. Tournés vers la rocade et les radiales, ces lieux sont difficilement accessibles en transports collectifs et ne favorisent pas une déambulation pédestre. Mais le réseau routier, en privilégiant l'automobile et en excluant certains modes de déplacement, construit de la frontière entre ces centres commerciaux et les autres lieux de la ville. Si ces centres commerciaux ne sont pas coupés de leur environnement de proximité, l'automobile reste le meilleur moyen de s'y rendre et, corollairement, d'effacer les frontières. Ainsi, de ce point de vue, les centres commerciaux conservent quelque chose de quasi insulaire.

Le VAL permettra de recoudre le tissu urbain, d'effacer l'aspect quasi-insulaire de ces centres commerciaux et de les rapprocher du centre-ville. Ces différentes initiatives et projets soulignent la volonté de restaurer des continuités entre espaces dissociés par le réseau routier, ferré ou les frontières naturelles (fleuve...). Par ailleurs, et ce point est loin d'être négligeable, le VAL favorisera l'accès nocturne à ces espaces dont l'activité s'éteint vers 20 heures. Ainsi, ce n'est pas simplement le rapport à l'espace que modifiera l'hypothétique arrivée du VAL, mais aussi les rythmes urbains qui pourraient y être associés.

Par ailleurs, les centres commerciaux de Pacé et de Chantepie font l'objet d'un certain nombre de réflexions et de projets qui, s'ils voyaient le jour, devraient réorienter de manière substantielle la vocation de ces espaces. De manière générale, ces projets permettraient de redéfinir la vocation des centres commerciaux en élargissant l'offre commerciale de la zone. L'offre nouvelle est en premier lieu orientée vers les biens et les services culturels et de loisirs. Au-delà de l'élargissement de cette offre commerciale, ces différents projets entendent ou tentent de faire de ces centres commerciaux autre chose que de simples espaces de consommation. Lieux de détente et de loisirs (cinéma, piscine, stade...), ils aspirent à devenir des espaces publics, voire de nouvelles centralités construites autour du couple commerce / sport, culture et détente. Mais les potentialités de développement des centres commerciaux intra-rocade sont relativement limitées du fait de leur enclavement. Ainsi, les projets les plus ambitieux se développeront probablement à l'extérieur de la rocade (Pacé, Chantepie...), modifiant ainsi, à la marge ou de manière substantielle, l'organisation générale de la communauté et permettant l'émergence de nouvelles centralités.

Enfin, lieux «sous contrôle» (réseau de vidéo-surveillance, vigiles...) et protégés, les centres commerciaux (comme le VAL) sont des espaces qui, en offrant un haut niveau de sécurité, orientent la nature des pratiques sociales et la typologie des usages et usagers. Par ailleurs, mixant espaces, services publics et privés, ils constituent probablement des centralités d'une autre nature.

### La ceinture verte, une nouvelle frontière?

Dans l'hypothèse d'un prolongement de la première ligne de métro jusqu'à la commune de Pacé, qu'en sera-t-il de l'espace entre le quartier de Villejean et la commune de Pacé? Sera-t-il urbanisé? L'urbanisation de cet espace développerait les dimensions de l'agglomération vers le Nord-Ouest, rompant ainsi avec les principes du SDAU de 94. Une telle urbanisation contribuerait à structurer un «axe préférentiel» Nord-Ouest / Sud-Est qui, s'il n'a pas la même importance que celui envisagé dans le schéma directeur de 74, déroge aux principes retenus dès 1983. Si une telle hypothèse semble hautement improbable pour certains de nos interlocuteurs, elle pointe cependant un enjeu majeur : Rennes peut-elle rester enserrée dans sa rocade, doit-elle limiter sa croissance pour préserver son modèle de développement? Au contraire, Rennes, devenue «Métropole», doit-elle enfin afficher sa volonté de devenir une «grande ville»?

L'hypothèse d'une telle continuité oblige à penser le devenir de la «ceinture verte». En effet, zone intermédiaire entre l'agglomération et les bourgs périphériques, celle-ci atteste de la maîtrise urbanistique de la communauté et de la volonté de préserver l'identité des communes périphériques. La ceinture verte constitue dans une certaine mesure une frontière. Par sa seule présence, elle permet une meilleure lecture du paysage institutionnel local. Mais paradoxalement, elle n'est pas dotée de valeur propre. Elle se constitue plus comme un vide, en creux. Elle a en quelque sorte une valeur résiduelle<sup>11</sup>. Le développement de structures intercommunales à fortes compétences, à fiscalité propre, dont, demain, les représentants seront probablement élus au suffrage universel, nous oblige à repenser le territoire de ces cités-États ou de ces villes-pays. Devenue collectivité territoriale, l'Établissement Public de Coopération Intercommunale peut se penser comme une unité par opposition à un extérieur. L'affirmation de cette unité et d'un extérieur invite à repenser cet intérieur qui s'est

---

<sup>11</sup> Donadieu Pierre et Fleury André, «L'agriculture, une nature pour la ville», Les Annales de la recherche urbaine, n°74.

constitué par agglomérations successives. La frontière ne se situe plus d'abord aux limites des communes, elle se situe aussi avant tout à la frange de la communauté d'agglomération. Dès lors, la «ceinture verte» a-t-elle encore vocation à jouer le rôle de sas, d'entre-deux, de frontière? La ceinture verte est aussi un intérieur qu'il convient de penser et de mettre en valeur. Le projet de musée agroalimentaire-santé souligne bien cette volonté de finaliser et d'intégrer cette ceinture verte à un ensemble communautaire. Après avoir créé des parcs à vocation ornementale (jardin des plantes) au siècle passé, puis social et hygiéniste au début du XX<sup>ème</sup> siècle et enfin de loisirs dans les années 60-70<sup>12</sup>, ne verra-t-on pas émerger des parcs intercommunaux qui pourraient constituer de nouvelles centralités? En effet, la «ceinture verte», peu pratiquée par les habitants parce que réservée à une agriculture péri-urbaine ou à des espaces d'intérêt écologique, questionne le politique quant à sa finalité.

Par ailleurs, si la ceinture verte semble garante de la préservation des espaces naturels et agricoles, elle peut paradoxalement constituer une menace pour la qualité de l'environnement. En effet, l'architecture intercommunale et la qualité du réseau routier (neuf voies rapides desservent la rocade de Rennes) de cette communauté d'agglomération favorisent l'usage de l'automobile. La croissance programmée des communes périphériques accentuera encore ce phénomène conduisant à une dé-densification du péri-urbain. Ainsi, face à une ville-centre en voie de densification se dessine un espace péri-urbain (communauté d'agglomération, zone d'emploi, aire urbaine...) clairsemé le long des axes routiers.

### Rennes, timon de l'Arc atlantique?

Les forces œuvrant à cette échelle se décuplent du fait de la participation à cette grande entité en voie de confirmation qu'est l'Arc atlantique (tentative d'accéder aux incitations d'Intereg) et de la mondialisation qui débride les appétits économiques. On peut sérieusement se demander si nous ne sommes pas devant l'amorce d'un virage brutal : celui qui consiste à déclarer que l'on se tourne vers l'Ouest (Rennes capitale de la Bretagne, ville qui, avec Brest, constitue les deux têtes de réseau de la Région) et que l'on soit aspiré dans le courant atlantique. En situant notre lunette à cette échelle, on perçoit les prémices d'une conurbation qui se met en chemin avec le siècle. Saint Malo avant port de Rennes, et Nantes de plus en plus connectée à Rennes : voilà les tendances aperçues. De grands équipements construisent ces continuités, contiguités et proximités jusqu'alors impensées : l'autoroute des estuaires, le futur aéroport intercontinental (Notre Dame de la Lande), une desserte rapide par le fer Nantes-Rennes. Alors, n'allons-nous pas vers l'émergence d'une ville continue entre Manche et Océan? Les éléments que nous avons produits permettent d'en poser légitimement l'hypothèse.

A travers cette recherche nous avons dessiné, non pas un ensemble aux traits clairement définis, mais une esquisse aux contours tremblés, flous de pseudopodes dont les avancées restent subordonnées à de multiples aléas, mais qui participent de possibles reconfigurations de l'agglomération rennaise ; les analyses présentées permettent aussi de saisir que les pratiques des habitants les accompagnent activement, mais l'adhésion routinière de ces derniers restent aussi l'élément décisif comme confirmation de ces renouvellements. De l'émergence à la ville émergée... on le sait, le rythme n'en est pas celui du mythe inverse de la ville d'Ys.

---

<sup>12</sup> P. Clergeau et alii, «Biodiversité en milieu urbain. Quelle faune sauvage dans les espaces verts?», Rapport pour le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, DGAD/SRAE/97098, Juillet 2000.





# «Plan de Campagne» : la ville résurgente

J Samuel Bordreuil

LAMES/MMSH/CNRS (Laboratoire Méditerranéen de Sociologie)

Ce texte est centré sur un lieu : une zone commerciale périphérique, celle de Plan de Campagne, dont les opérateurs se vantent (à bon droit, semble-t-il) qu'elle est à ce jour la «plus importante d'Europe», forte qu'elle est de ses 240 000 m<sup>2</sup> de surface de commerce. Il se trouve que cette zone, à bien des égards atypique, est située au barycentre d'une région urbaine, celle de l'AMM, «l'Aire Métropolitaine Marseillaise». En étudiant ce lieu et les pratiques dont il fait l'objet, ce n'est donc pas simplement un lieu circonscrit qu'on étudie, mais plutôt la «butte témoin» d'un nouveau type d'urbanité, d'un possible «nouvel état de la ville». C'est en tous cas dans le cadre de cet horizon problématique qu'on le saisira ici.

## L'AMM comme spécimen de «ville émergente»

En effet, et bien qu'elle ne soit pas la seule dans ce cas sur le territoire national, l'agglomération dite «AMM» n'en n'est pas moins une dans laquelle l'idée de «ville émergente» semble prendre corps de manière plus affirmée qu'ailleurs. On partira donc de l'idée - et telle que les mots choisis la fixent -, pour en venir au corps, à l'incarnation matérielle ou à ses répondants tangibles, tels que notre agglomération permet de les appréhender.

L'expression, tout d'abord, de «ville émergente». On notera en premier lieu qu'elle s'emploie au singulier : elle vise certainement une multiplicité de phénomènes locaux, mais elle propose, sous le singulier, l'unicité d'une formule, une formule urbaine identifiable, générique. Elle avance ensuite quelque chose du mode d'occurrence de cette «formule» : disant d'un côté qu'elle est en cours, et que c'est un cours récent, et de l'autre induisant la notion de quelque chose qui se dégage, qui s'enlève d'un fond préexistant, gagnant en progressivement en «distinctibilité», en évidence.

On le sait : «les mots ne sont pas innocents». Mais on le sait aussi : ce type de remarque ne l'est pas lui même ! : ces remarques préluant en général à une inculpation dénonciatrice de ceux qui auraient choisis ces mots, pour leur innocuité apparente, et ceci pour masquer une théorisation discutable. Ce n'est pas du tout le cas ici, pour autant que nous mettrons au contraire le choix des mots au crédit de leurs auteurs et pour ce qu'ils permettent de pointer d'essentiel dans le phénomène.

Du côté des raisons de la prospérité de la zone, les débats attenants à l'affaire, font saillir le privilège d'ouverture dominicale, renvoyant, nolens volens, à l'idée de la fermeture dominicale de tous les espaces urbains. Disons le autrement, et en grossissant le trait : de toute la région urbaine, Plan de Campagne est la seule zone dans laquelle la ville (régionale) reste ouverte le dimanche. Quand toutes les autres passent en veilleuse, elle reste «plein phare». Si bien que sa prospérité serait moins affaire de nouveaux types d'espace que de temporalités, de calendriers.

Cette zone serait ainsi ce qui reste de ville le dimanche - un résidu hebdomadaire d'ambiance urbaine. Alors s'agit-il de l'émergence de nouvelles pratiques, ou bien du report contraint de biens anciennes? Doit-on voir autour de la zone l'émergence d'une nouvelle urbanité, ou bien un fragment d'urbanité récurrent, une résurgence? Une urbanité identique à elle même, mais simplement déportée et intermittente?

### Qu'est ce qui «fait ville» dans la ville qui émerge?

Ici, il nous faut revenir au premier terme de l'expression «ville émergente», et affronter la question de savoir en quoi et pourquoi ou comment on peut nommer ville - encore nommer ville - ce qui émerge?

On peut certes esquiver la question, et parler en lieu et place de ville «de settlements» d'établissements spatiaux; encore faudrait-il dire en quoi ces «établissements ne sont plus urbains», et il faudrait alors fonder l'esquive sur une définition de l'urbain.

Qu'est-ce qu'une ville? On le sait, la question est oiseuse : on se rappelle tous nos premiers cours de géographie urbaine et la fameuse question de la différence entre villes et villages. Et la voilà qui reviendrait, mais cette fois-ci par le haut : qu'est ce qui fait la différence entre villes et régions urbaines?

Mais comme on sait, sa reprise par le haut s'effectue elle même sur un fond problématique. Et l'enjeu n'y est pas, comme à l'orée d'un cours, une simple question de délimitation d'objet (c'est à dire de bornage de compétences à l'étudier) : il porte sur l'unité sociale de l'ensemble. Du village à la ville, le caractère clos et unitaire de l'objet à identifier n'est guère remis en question. Ce qui n'est pas le cas quand on passe de la ville à la région urbaine. Cette dernière est en effet plus amorphe, moins limitée. Tellement peu limitée, et en outre d'une consistance telle, qu'elle semble rendre impossible l'arrêt concordant - et entre spécialistes - sur toute délimitation satisfaisante. Faut-il par exemple, et sur la façade sud de notre pays séparer les agglomérations marseillaise, avignonnaise, montpelliéraine, toulonnaise et niçoise? Selon les critères de densité résidente que l'on se donne comme caractéristiques d'un environnement urbain, selon le taux de navettes inter pôles que l'on fixe comme seuil attestant d'une intégration elle même «urbaine», on répond oui ou non à la question. Sans cependant dissiper le doute et arrêter l'oscillation. Si on sépare trop, et qu'on accorde le titre d'entité urbaine à des agglomérations relativement restreintes, c'est avec la mauvaise conscience de passer à côté de liens certes minoritaires mais porteurs de futur. Si on rassemble trop, si on fabrique par décrets savants des entités «méga», des «grands deltas», voire une «ville façade méditerranéenne», alors on fait du chiffre, on «découvre» des entités millionnaires (du coup on fait le poids contre le nord urbain), mais sans dissiper un doute tenace quant à l'inconsistance de ce qui peut bien faire lien dans ces mega magmas de papier.

A quoi il faut ajouter que ce trouble sur ce qui fait lien dans ces entités, ces liens censés constituer la trame intégrante des entités (ou bien constituer ces aires en entités intégrées), ce trouble donc ne remue pas que les spécialistes confrontés à des problèmes de délimitations, mais est relevé, ou vient alimenter un autre foyer d'inquiétude, qui porte lui sur les problèmes de cohésion sociale, et concerne donc un «éventail citoyen»

plus large. Si bien que, par la grâce d'une substitution de mot, celui de cohésion (sociale) prenant la place de celui, plus neutre, d'intégration (urbaine), la question du «faire ville» se trouve immédiatement relevée, et étroitement associée à celle du «faire société» : il en irait ici comme des trains ailleurs, «une appréhension pouvant toujours en cacher une autre».

### «Faire ville», «faire société»?

Faut-il se plaindre de cet arrimage des deux questions? Nous ne le pensons pas, bien au contraire, puisqu'il permet de faire retour sur une question sociologique centrale - quoique relativement «oiseuse» -, la dotant d'un enjeu tel qu'il dépasse le cercle des spécialistes. En substance, qu'en est il de la ville comme «entité sociale»? Ou bien si les mots de «société urbaine», appartenant à la langue française, ont un sens pour ceux qui la parlent, quel contenu conceptuel précis peut-on mettre sur cette notion de «sens commun».

En tous cas c'est bien au nom de ce qu'il en est des villes ou des systèmes d'implantation spatiale comme ensembles sociaux, que se nouent les débats entre tenants de, et réfractaires à, «la ville émergente».

Sans trop les caricaturer, on peut dire que ces débats mettent aux prises deux camps : d'un côté ceux qui voit dans la montée des nouvelles formes urbaines, dans la montée de leur caractère amorphe, pour être plus exact, une menace pesant sur la cohésion sociale et de l'autre ceux qui prennent acte de cette nouvelle donne sans la dramatiser et y voient l'expression spatiale d'un nouvel état de société.

Pour les premiers, de toute première importance est le fait de la disparition d'enveloppes perceptibles, dans la mesure où ces enveloppes délivraient le sens d'une communauté d'appartenance. L'argumentaire, qui peut revendiquer un héritage durkheimien, met l'accent sur le rôle de ce qui est donné aux sens «sensoriels» dans la construction des catégories mentales ou dans celle des sens «idéels» ; sens identitaires notamment. La cité diffuse, en d'autres termes, brouillant les limites perceptibles, dilue tout sentiment de rattachement soit à des territoires vecteurs d'identités bien distinctes, soit à des communautés de destins, lesquelles bien ratifiées ou soulignées par l'individuation spatiale de leur corps, sont alors concevables comme renforçant le sens que le destin de chacun y est lié à celui de tous.

En substance, donc : dilution des enveloppes, de leurs vertus totalisantes, et effacement consécutif des «nous»<sup>6</sup>. Pour l'essentiel, et dans l'autre camp, la réponse consiste à considérer que cette disparition des limites, loin d'être saisie comme vecteur d'anomie, doit au contraire être interprétée comme l'expression spatiale d'un renouvellement sociétal. Celui donc porté par une société placée sous le signe d'une mobilité accrue - mobilité des personnes, des biens mais aussi des signes -, et porteuses de nouvelles valeurs, telles celles de la nature, du vide, voire de nouvelles conventions esthétiques, disqualifiant l'harmonie au profit du décentré et d'une appréciation du collage<sup>7</sup>. La «cité diffuse» est alors conçue comme une «ville à la carte», dans laquelle les citadins ont les coudées plus franches pour faire valoir leurs désirs d'autonomies individuelles. Le cadre à la fois plus mobile et pourtant connecté dans lequel ils vivent, leur permet de rester en société tout en prenant des distances spatiales avec ses sites de référence que sont les noyaux urbains. Bref, la dilution des enveloppes doit être ici lue comme affirmation des «je», lesquels, dans une société plus individualiste, occupent une place centrale et structurante.

---

<sup>6</sup> Cette ligne argumentative est bien développée dans un article de J Donzelot, «La ville éclatée», paru en 1998, dans un ouvrage collectif, «France, les révolutions invisibles, (sous la dir de P Rosanvallon), Paris, Calmann Levy (cf pp 181-192)

<sup>7</sup> Cf, Y Chalas, L'invention de la ville, Anthropos, Economica, Paris, 2 000.

### La compagnie des passants : «Plan de Campagne» comme analyseur

Comment se situer dans ce débat? Fin de la ville - fin de l'urbanité comme palier cohésif, ou bien émergence de nouveaux types d'urbanité, attestant de manières de «faire société» plus déterritorialisées? Comment avancer? Trancher, ou déplacer? On le fera en revenant au terrain. En l'occurrence, en confrontant les mérites de nos deux cadres théoriques à rendre raison des pratiques plan campagnardes.

A-t-on affaire à des citadins en perte de repères? Ayant perdu tout sens d'adhérence territoriale? On l'a évoqué, ce n'est pas ce que laissent lire les réactions à l'éventualité de la fermeture. A-t-on alors affaire à de nouveaux urbains émancipés, pratiquant la «ville à la carte». Citadins hypermobiles, prélevant ici, pour disparaître et mieux reparaitre plus loin prélevant autre chose? Oui ces citadins sont mobiles. Et oui ils choisissent leurs points de chute. Mais précisément - on l'a également vu - ils choisissent en l'occurrence «de la ville» plutôt que «de la campagne».

Ils choisissent des endroits «ouverts», pour la garantie d'animation et de côtoiement de la multitude anonyme qu'ils y trouvent. Ils choisissent de s'attarder dans cette fréquentation, d'y perdre du temps, bien loin de ce «pathos activiste», si l'on nous passe l'oxymore, dont semble affecté le citadin new look de «la ville au choix» et «à la carte». Certains sont bien là pour «prélever - décamper», mais ce sont plutôt les exceptions que la règle. Les autres ont fait le choix de ne pas faire de choix. Ou bien, pour être exact, de ne pas renoncer à faire des choix, mais au sein d'un «tout venant» auquel ils acceptent de s'exposer : rejoindre ou ré entrer «dans la carte de la ville».

Ces pratiquants de Plan sont donc autant de grains de sables qui grippent les machines théoriques trop bien huilées qui confisquent le débat.

Aux uns ils rappellent qu'on peut mobiliser sa mobilité pour séjourner dans des proximités denses (et loin de tout idéalisation de la nature et du vide...). Aux autres ils rappellent qu'on peut rechercher de la compagnie urbaine, qui porte bien des signes de l'urbanité, ailleurs que dans des territoires de quartier, ou dans les espaces municipaux de la délibération démocratique. Au mitan gît un bien social, qu'ils y viennent chercher et qu'on nommera au plus juste comme «compagnie des passants». Faisant valoir aux uns qu'on peut bien «passer», non pour fuir mais pour s'exposer à d'autres compagnies passantes. Et disant aux autres qu'il y a d'autres compagnies appréciables, voire socialisantes (on y revient) que des compagnies entre sédentaires, siégeant en conseils de quartiers ou de villes. (sous sceau territorial, ou dans les parages de la «cité»).

Prendre au sérieux les pratiquants de Plan de Campagne c'est donc prendre au sérieux le fait qu'ils se tournent vers ces espaces pour y retrouver un environnement sociable que les villes en général offrent : le côtoiement de la multitude, si l'on veut. Au delà, un programme plus général se dessine qui invite à faire entrer comme trait constitutif de l'expérience urbaine cette composante d'exposition sociable des uns aux autres, cette part de «compagnie passante» qui est sans doute essentielle au sens que nous prenons de la ville comme entité sociale.

Si nous mentionnons ce point, c'est moins pour lui consacrer tous les développements qu'il mériterait que pour simplement relever son absence dans les débats contemporains sur la ville. En effet, cette approche de l'urbanité, qui part du constat tout prosaïque qu'il n'y a pas de vie urbaine sans expositions à d'autres et donc sans compositions avec la présence de ces autres, du simple fait que cette vie exige ou implique les partages sans cesse réitérés, sans cesse relancés, d'un même espace d'accueil et de pratiques, cette

approche, donc, n'est jamais envisagée dans les débats en cours, alors même qu'on pourrait montrer qu'ils sont tout tendus autour de l'énigme des rapports entre espace et société, l'énigme en tous cas de la ville comme entité sociale, intégrante.

## **«Plan de Campagne» comme horizon sociable : plans, formes et grammaires sociables**

### **«Nous», «Je»?**

Reprenons. Les uns nous disent que nos nouveaux espaces sont désormais sans guère de sociétés; les autres qu'il n'y a pas de quoi en faire un drame, puisque que nos sociabilités se passent de partage de proximités. Pendant ce temps là, tous les dimanches que dieu fait, des gens se rassemblent, en quête, disions nous, de «compagnie passante»; recherchant en tous cas la compagnie du nombre, du grand nombre.

La belle affaire, nous rétorqueraient les premiers! Montrez nous donc les «nous» susceptibles de se constituer dans le sillage de ces sociétés de passants? Et les autres nous diraient la même chose : ne voyez vous pas que ces passants passent, chacun dans leurs bulles et sur leurs trajets, et cherchant tout, sauf à faire société! Simples atomes jouissant d'une liberté de mouvement élargie qui est la clef, la garantie - a spatiale - d'une intégration sociale acquise déjà, et renforcée dans l'indépendance et la distance.

Oui, bien sûr, d'une part on sait et on espère qu'il y a d'autres scènes sociales où se constituent des «nous»; et oui, également et d'autre part, on sait, en tous cas depuis Durkheim, que le propre de nos sociétés est de fabriquer de l'individu comme unité pertinente et fonctionnelle de nos ensembles sociétaux.

Mais en termes de «nous» et de «je» puisqu'il semble que ce soit ainsi que le débat se dramatise, à quoi a-t-on affaire exactement sur notre scène réelle?

Aux uns et aux autres on commencera par dire que le spectacle qu'offrent les foules dominicales à «Plan» si il laisse voir peu de «grands nous», ne montre pas plus de «je», d'individus seuls; moins en tous cas que dans les noyaux urbains hérités. La règle (la régularité statistique en tous cas) est en effet qu'on y va à plusieurs, comme partie prenante d'autant de «nous» en virée. Les «unités véhiculaires» qui s'y côtoient, pour faire recours au vocabulaire technique de la micro sociologie, sont toujours composées de plusieurs «avec».

Des «petits nous» si l'on veut, mais qui, on va le voir, ne dissolvent jamais les «je» qui les composent - voire leur donnent même consistance.

Le fait que ces unités y reviennent, en «redemandent», témoigne sans doute du fait que cette fréquentation d'autres unités plurielles «fréquentantes» n'est pas sans aménité. Il faut donc supposer que ces autres fréquentant sont eux mêmes fréquentables et, réciproquement, qu'on est fréquentable pour eux. Sans quoi l'intérêt pour le lieu se heurterait à l'obstacle de ses «mauvaises fréquentations».

### **Les fréquentations (de fréquentations) comme actions collectives**

Une sociologie classique chercherait alors dans le lieu une fonction de filtre, montrant que certains groupes sociaux y sont plus représentés que d'autres, qu'ils s'y retrouvent entre eux, se considérant mutuellement comme de «bonnes fréquentations», et se tenant à l'écart d'autres profils sociaux, soit que ceux ci les

déconsidèrent, soit qu'ils les déconsidèrent. Cette approche a un double inconvénient. Factuel d'abord, parce que ce qui frappe à Plan de Campagne c'est l'éventail très ouvert des groupes représentés, et ceci, qu'on en envisage la diversité selon tous les critères : âge, sexe, catégorie sociale, origine culturelle. Mais plus encore, elle a pour effet de «substantialiser» la notion de «fréquentation» : ces bonnes ou «mauvaises fréquentations» seraient des individus, appartenant à telle ou telle catégorie et c.... Dans le cadre d'une approche sensible aux interactions sociables, il faut au contraire mettre l'accent sur le suffixe «ation» du mot, et le considérer comme désignant un acte. Dans ce sens une bonne fréquentation est une fréquentation, un acte, réussi. Et, de ce point de vue, l'homogénéité sociale n'est pas une garantie suffisante de «félicité» relationnelle. On a tous en tête des soirées passées entre semblables et pourtant absolument catastrophiques..

Or cette acte de fréquenter est un acte collectif, et c'est pourquoi sa réussite, son caractère satisfaisant, ne va jamais de soi, et suppose des négociations entre les «je» qui composent ces «nous». De ce point de vue deux types de problèmes bornent toujours l'horizon pratique des unités en déambulation. Gérer des «dystropismes», des centres d'intérêts divergents au sein des unités, et, dans les conditions d'un environnement densément peuplé, ne pas se perdre de vue (ces deux problèmes étant liés). Une observation attentive des mouvements des uns et des autres permet alors de repérer deux grandes techniques de «coopération du mouvement» au sein des «unités véhiculaires». La technique du camp de base, où les dissidents temporaires du groupe peuvent, à leur rythme, mettre fin à leurs écarts et se retrouver : la voiture laissée au parking pourvoyant en général à cet office sociable; la technique de la vitesse de croisière, adoptée par le «gros du peloton» dans les galeries marchandes, et qui injecte une base de prévisibilité du mouvement suffisante pour rendre possible les retrouvailles.

Que gagne-t-on à rejoindre ce premier horizon pratique de la «coopération du mouvement» dans la compréhension de la zone et de son fonctionnement? D'abord, au delà de son image esthétique certes ingrate, on saisit que le parking joue un rôle central dans ces ballets coopérés. L'attente dans la voiture est une attente confortable (et gratuite), du moins dans un parking à ciel ouvert. Et elle l'est, non seulement physiquement, mais d'un point de vue interactionnel : l'horizon du dérangement y est minimal, et celui du risque ou de l'alarme l'est également. Ensuite, on peut inférer de la technique de la «vitesse de croisière» la tonalité lente et étale des déambulations dans la zone : les «gros de peloton» qui migrent à vitesse constante sont difficiles à doubler pour d'autres groupes migrant eux aussi à vitesse constante. D'où l'effet de composition résultant d'un espace sans guère d'accélération et le sentiment d'avoir à y rejoindre une sorte d'unisson rythmique, que cela procure un effet de délasserment, ou à l'inverse une morosité contrainte.

### **Les collectifs de fréquentation : des unités vulnérables**

Il faut maintenant doubler ces considérations qu'on peut bien dire logistiques, d'autres qui portent sur la nature des dégâts quand les choses se passent mal, ou bien sur ce qui est susceptible d'être heurté dans ces fréquentations de fréquentations mal assurées d'elles mêmes.

Et là aussi commencer par dire qu'on n'y a jamais observé de tensions entre groupes, entre «unités véhiculaires» de fréquentation. Non que l'espace soit dépourvu d'invectives, mais plutôt que celles qu'on surprendra, ici ou là, montent du sein même de ces unités véhiculaires : disputes entre pairs sur ce qu'il convient de faire, enfants rabroués par leurs parents; plaintes à mi-voix à propos de conjoints qui traînent... bref, du «tirage» invitant à saisir la fréquentation collective comme une épreuve sociable. Comment gérer ces «tirages» en public, voilà un

deuxième horizon gouvernant la pratique du lieu.

On peut commencer par faire état de deux cas de figures dans lesquels la « montée en publicité » du tirage est de mise. Cas, tout d'abord de l'inconduite d'un enfant (mais aussi bien d'un chien, farfouillant dans le caddy de la voisine), dans lequel une réprobation publique est attendue des témoins de la scène<sup>8</sup>. Cas, ensuite, de « l'esclandre » ou de la « scène en public », dans lequel un des protagonistes, non seulement ne contient pas le dissentiment interne, mais l'offre en pâture aux témoins, de manière à signifier qu'il ou elle tient désormais si peu au bien commun, au « nous », qu'il est même prêt à y perdre les plumes d'une apparence convenable. Ainsi de cette jeune femme dans la voiture d'un parking, hurlant à son compagnon, en même temps qu'elle ouvre la vitre : « mais dis- le que je suis une m....! ».

Dans ces deux situations bien distinctes, on peut dire qu'on prend appui sur des tiers présents pour régler des problèmes internes. Mais dans le premier cas on y sauve les apparences d'une famille convenable, d'un collectif dûment éducateur, alors que dans le second on est au contraire parfaitement capable de mobiliser ces mêmes apparences (d'attirer l'attention) pour sacrifier sur leur autel, le « nous » et son image convenante. Ces deux exemples extrêmes et contrastés permettent en tous cas de bien faire saillir la vulnérabilité de l'image des « nous » attenante à leur exposition publique non moins que la responsabilité (et donc aussi la vulnérabilité) des « je » dans le soin de cette image.

Les parcours à plusieurs, et les dissentiments qui risquent de s'y marquer font donc toujours l'objet de ce qu'on pourrait appeler un « contrôle en publicité », et sont marqués par le souci constant de maintenir une image publique viable de l'ensemble en migration sur la zone. En d'autres termes, les « je » susceptibles de s'y voir jugés le sont très souvent en tant que membres du « nous » dont ils font partie, « nous » à la bonne image duquel on escompte qu'ils sont attachés<sup>9</sup>. Et cet « escompte » monte aussi bien du groupe que des groupes avoisinants. A vrai dire il monte de l'entre deux, « l'unité véhiculaire » des « avec » anticipant les réactions des membres des unités avoisinantes.

Ce qui se contrôle dans ces anticipations normatives, c'est la possibilité d'un geste ou d'une conduite déplacée, en tant qu'ils seraient observables. Et, dans la foulée, si l'anticipation est faite qu'on y fera, voire qu'on y fait, l'objet d'une considération sourcilleuse émanant de l'entourage, c'est alors, au delà des gestes ou mots, la présence même du groupe qui en devient déplacée. De ce point de vue on peut avancer que ce dont a à se soucier une « unité d'avec » migrant dans un espace collectivement pratiqué, c'est, tout autant que de malveillances sournoises, de bienveillances affichées, et pour autant que ces bienveillances peuvent bien passer, étant donné le tact dont on crédite ceux qui les expriment, pour des jugements négatifs retenus et dissimulés. Voilà une autre source pratique susceptible de saper la félicité d'une fréquentation, et de lui donner un côté éprouvant.

### Un fond d'attentions centrifuges comme base de la tonalité sociable de la zone

Si l'on revient maintenant aux espaces plan campagnards, on sera frappé par la quasi absence de ces deux sources d'inconfort. Peu de circonstances dans lesquelles les entrants ou les passants sont regardés d'un mauvais œil (après tout on est quand même dans un espace à dominante commerciale). Mais peu aussi dans lesquels on est en position d'avoir à tester, et éventuellement à forcer, la bienveillance de témoins tiers. Deux

---

<sup>8</sup> Que le chien comprenne ou pas, l'important est que la tirade est adressée « à la cantonade ».

<sup>9</sup> Et c'est cet escompte même qui rend possible et fait la force disruptive de « l'esclandre ».

données de cadre aident alors à rendre compte de ce caractère gracieux des fréquentations. Rareté des seuils, tout d'abord. Les seuils sont en effet des lieux de la traversée desquels on attend qu'il nous confrontent à un ethos normatif (définissant des manières convenables d'être et de faire), lequel est de surcroît soutenu depuis le territoire interne par quelqu'un dont on suppose la présence active et correctrice. Il faut ajouter à cela une donnée pragmatique qui est que bien souvent l'entrant ne sait pas sur quel ordre normatif il va devoir régler son pas, mais sait qu'il sera parfaitement exposé, visible par ceux qui soutiennent cet ordre local depuis l'intérieur.

Ensuite, la prolifération du dispositif «self». On peut le voir, globalement, comme émancipant l'accès à la marchandise des transactions avec le marchand - reportant cette transaction à la fin de la séquence d'acquisition, au passage en caisse. Mais l'impact de ce dispositif est le plus fort quand la prestation commerciale suppose de respecter un agenda, ou une procédure avec ses étapes et ses règles d'avancées. L'injonction surplombante d'une synchronie dans les contributions des uns et des autres à l'avancement du processus en cours, offre alors autant de prises jugeantes sur les comportements du groupe, autant de points d'aspérité dans la félicité de la fréquentation.

Or la pratique des espaces publics, la fréquentation des «établissements publics» qui en piquètent les parcours, confrontent souvent à cette nécessité de se glisser de concert dans des cycles pré formatés : entrées et sorties de café, séquences longues et striées d'un service de restaurant (s'installer, commander, être servi, desservi, payer, prendre congé). Ainsi à chaque étape du programme, et dans les contre temps inévitables qui accompagnent l'avancée du cours d'action, et en attendant qu'ils se résorbent, une «veillance» est de mise (qu'elle soit bien ou mal veillante), de la part d'une personne publique dont c'est le rôle, et motive ainsi le «contrôle en publicité» dont nous parlions ci-dessus. Et c'est donc de ce regard tiers - et éventuellement sourcilieux - dont s'évadent les consommateurs d'un self, la prise en charge autonome (self) des activités de commandes et de dessertes privant relativement ce tiers de son «droit de regard».

On notera alors le dernier raffinement du dispositif self, qui conservait encore dans sa forme traditionnelle un minimum de dépendance temporelle dans les avancées des uns et des autres, et ceci à l'étape de la commande. Ainsi de cette glissière, sur laquelle avancent en file les plats, l'un pouvant toujours ralentir la course de l'autre, ou bien avoir «sauté une étape», obligeant son «conducteur» à remonter en arrière, et donc à frayer un courant en sens contraire, et bien souvent contrariant...

En lieu et place de cette glissière et de sa contrainte temporelle de «prise de tour», on trouvera maintenant un espace vide et piqueté de stands (thématiques..), dans lequel évoluent des roulettes sur lesquelles peuvent s'empiler, mais selon leur propre ordre d'arrivée, les plateaux naguère contraints de «faire la queue». Ces roulettes sont maniées en général par le chef de groupe, qui, seul, s'engagera dans l'entonnoir de la caisse, laissant le reste de la troupe s'ébattre pour trouver son point de chute. Certes, on trouvera bien dans les parages des préposés au bon déroulement du ballet d'ensemble, mais on remarquera que leur tâche consiste surtout à vérifier qu'il y a assez de munitions pour qu'il s'exécute (plats, plateaux, roulettes..), et qu'au reste - vous le réaliserez - ils ne vous ont pas accueillis, ne serait ce qu'en embrassant d'un regard les «avec» entrants, les constituant au passage comme «ensemble de reçus». Ce minimum là s'estompe donc, et se résorbe dans le sentiment d'un espace d'attentions centrifuges, dans lequel chacun vaque à ses propres activités exempt du sens d'un contrôle surplombant : au total, la tonalité des engagements des uns et des autres dans ces cafétérias, les rapprocheraient plutôt d'ambiances de pique nique pris dans des aires de repos autoroutières.

Quoiqu'il en soit, et en généralisant à partir de cet exemple, on peut proposer que l'aise avec laquelle il est possible de fréquenter ces espaces tient pour une grande part au caractère centrifuge ou dispersé des attentions qui y prévaut.



### De l'équipe à «l'équipée» : les moments d'attentions centripètes et leurs hommes

Sur ce fond d'attentions dispersées, et de peu d'attentions surplombantes, on repérera d'autant plus facilement des moments, ou des séquences, dans lesquelles des événements ou des spectacles se proposent «à l'attention de tous»; des moments dans lesquels cette attention est sollicitée de manière **synchrone**. On peut bien considérer que les zones commerciales sont les temples de la dite «société du spectacle», mais l'inconvénient de ce genre de formule massive est qu'elle fait disparaître la variété des spectacles qui se chevauchent dans ces zones. Et par exemple la différence qu'il y a entre la contemplation marchande des vitrines, qui prend ses spectateurs un par un, et les isole, les absorbe (ce que veut dire contemplation) dans l'acte de voir, et l'assistance simultanée, et qui se sait telle, d'un public qui regarde une représentation montée expressément pour lui. Or ces événements spectaculaires qui tranchent en principe sur l'ordinaire des pratiques n'ont eux mêmes rien d'extraordinaire à Plan, et y font partie de l'éventail des situations à quoi on peut s'attendre, parcourant la zone : défilé de lingerie sur des tréteaux montés dans une galerie marchande, vente costumée d'un vin primeur dans un café, attroupements autour de «vendeurs-bateleurs» sur le marché, ballets de majorettes autour de la carrosserie magnifiée d'une voiture flambant neuve, karaokés, spectacles de strip-tease dans des restaurants, jeux type «quizz», dans d'autres salles de restaurants et c... bref le tout venant de ce qu'il est convenu d'appeler des «animations».

Ces situations définissent un autre cadre de sollicitation des attentions et un autre mode de présence des membres du public à eux mêmes. Ils ménagent bien souvent un accès aux podiums dont ils parsèment la zone à des membres du public, pour ainsi dire, sortis de leur anonymat : ainsi de cet enfant, dont on entend la voix dans les travées de l'hyper, et sur l'ensemble des hauts parleurs, qu'un animateur a sorti du lot, sans bien sûr le séparer de sa compagnie parentale, puisque, pour ainsi dire, on «entend bien» qu'ils sont aux premières loges. De fait, et par exemple, on comprend parfaitement au détour d'un «et tes parents ne t'ont pas grondé !», que l'interlocution est oblique, et que l'arc du dialogue tendu par l'animateur se sert de l'enfant comme d'une flèche innocente pour atteindre la cible parentale; une cible qu'on imagine mi anxieuse - mi attendrie. On pourrait dire que ce genre d'animation exploite précisément le filon de l'enfant comme «fauteur de gaffe», mais, neutralisant toute intervention correctrice parentale, il confère ainsi à l'animateur la tâche cérémonielle de réparer les dégâts, son art consistant à transmuter ce qui pourrait apparaître comme un (petit) motif de honte, en source de (grande) fierté.

On peut, à partir de cet exemple, généraliser et montrer que ces formats d'animation reposent sur un feuilletage particulier des publics. Il n'y a pas d'un côté l'enfant et de l'autre l'ensemble du public, ou bien d'un côté la jeune fille qui monte au créneau du karaoké, glissant devant tous, sa voix et son corps, entre les pistes de la bande son et de la bande image qui défilent, et de l'autre l'ensemble du public. Il y a toujours des proches, les autres du «nous», dans le public, et ces proches assistent bien comme les autres à la même performance publique, mais ils sont en outre les témoins de la grandeur (ou des défaillances) d'un des leurs. Et celui-ci, qui est «le leur», le sait, et cela lui importe. Peut-être parce qu'il se sait risquer leur image dans la performance<sup>10</sup>, mais sans doute et plus sûrement, parce qu'il risque la sienne au sein du groupe<sup>11</sup>. Ou enfin,

---

<sup>10</sup> Ce qui n'effleure sans doute pas la conscience du petit enfant...

<sup>11</sup> ... Ce dont même le petit enfant a vive conscience.

que **les deux sont liés**, son statut dans le groupe dépendant de ce qu'il fait à la grandeur **publique** de celui-ci : ainsi, dans un quizz organisé dans une salle de restaurant de la zone, on peut voir une jeune femme qui vient de répondre juste à une question, monter sur la table et y esquisser une danse triomphale, devant tous. Si les autres restent assis et qu'ils l'applaudissent, c'est cependant sur leur table qu'elle se dresse : la table gagnante.

On a donc là un autre type de coordonnées sociables des évolutions urbaines. Dans lesquelles, la manière dont on affronte un cadre tiers, dont on répond «avec les honneurs» aux réquisits que ce cadre propose, «retentit» sur les liens de «l'ensemble des avec»; plus est capable de les nourrir.

On l'a vu, on l'a dit, on vient à Plan pour faire des choses ensemble; mais le côtoiement avec les autres est une composante centrale des expériences de cet «ensemble». On l'a envisagé sous un mode négatif, sur les contraintes que ces expositions faisaient peser sur les conduites, et notamment les contraintes de «présentation de nous», de maintien d'une image viable de l'ensemble. Maintenant ces «équipes» qui soutiennent une représentation de l'ensemble, peuvent bien se lancer dans des périple qui les confronteront à des épreuves devant tiers, et certaines d'entre elles être marquantes, voire grandissantes. On passe alors de l'équipe à «l'équipée», pour autant que ce mot emporte avec lui la notion de quelque chose de mémorable, ou bien de propre à être rappelé, dans des récits. On notera - point linguistique - que, comme dans l'expression «ça a été toute une équipée!», le mot intervient en général pour qualifier des situations passées, ou dont on est sorti : il résume après coup un périple à plusieurs. Mais il faut alors l'enceinte du groupe pour faire revenir et cultiver cette mémoire, **et**, ce faisant, et raffermir le sens des liens **et** puiser dans ces liens revivifiés les certitudes de soi qui vont avec.

On relèvera alors que la zone est parsemée d'aires de jeux publics (billards, bowlings, dancings..), dans lesquels il est toujours possible de s'affronter publiquement, voire d'entrer dans les «encoches» interactionnelles plus amples que ménagent les «patterns» impersonnels qui prévalent dans ces aires de jeux.

On a donc là une deuxième strate d'expérience sociable, qui s'appose sur un fond englobant d'attentions centrifuges et vient organiser des attentions centripètes, des unissons d'attention, dans la fenêtre desquelles peuvent éventuellement comparaître pour s'y grandir des anonymes pour ainsi dire tirés du lot. Lesquels anonymes, nous l'avons dit, se retrouvent en position d'être comptables de l'image du groupe duquel on les sort, et ceci devant les yeux mêmes du reste du groupe, ce groupe qui le voit/se voit devant tous. Il se pourrait bien que celui là qui se trouve exposé aux yeux de tous préfère se passer de ces témoins proches, mais, si d'aventure «il s'en tire bien» et que la situation projette un jour favorable sur lui même et ses capacités, alors il se félicitera au contraire de ces présences proches, parce que dans les récits croisés qui enchaîneront sur l'événement il trouvera la garantie d'une prolongation, d'une relève par le groupe, du «sens de soi» momentané qu'a fait naître l'événement.

Avec ceci en tête, on peut sans doute s'éloigner des «podiums» expressément montés pour des jeux formatés, et repérer l'occurrence, mais cursive et brève, de tels «podiums» dans les courses déambulatoires du lieu, chaque fois, par exemple, qu'un incident (parfois provoqué) fait monter en visibilité quelques membres de la foule. Dans ces cas là, le régime d'attentions dispersées a tôt fait de se convertir en attentions focalisées, et les personnes, pour ainsi dire, «encapsulées» dans ces fenêtres de publicité, sont alors sommées de se tirer de la situation avec grâce, et peuvent bien faire étalage d'une telle grâce d'interactant. Si bien que si le lieu est sans doute apprécié pour ce qu'on pourrait appeler la facilité de sa «praticabilité sociable», on ne peut pas non plus laisser de côté qu'on peut y retirer les

bénéfices imaginaires attenants à des arrangements sociables plus sophistiqués. Ainsi certains lieux, tel le grand hall du multiplex et son escalier central et bien visible, incitent ils ceux qui le parcourent à être à la hauteur de la visibilité qualifiante qu'il impose, et au moins à ne pas débiner le prestige qu'il semble leur conférer. Certains établissements publics peuvent jouer la carte de l'excellence dans les manières de recevoir, et donner ainsi l'occasion aux invités de déployer leur excellence propre dans ces «jeux d'étiquette»<sup>12</sup>. Enfin, et en tous lieux, il est toujours possible à des esprits espiègles de produire une situation déstabilisée, ceci ou bien pour défier ouvertement les cadres tiers, ou bien pour mieux rendre patente leur habileté à les réarranger : clowneries, notamment, des adolescents, mais qui montrent bien qu'ils étalonent eux aussi leurs «grandeurs» (devant leurs potes) dans ces jeux publics avec les cadres de la sociabilité publique.

### Troisième horizon : le registre des attentions cerclées et la gestion des liens électifs

A ces deux premières strates d'expériences sociables, dont on vient de montrer qu'on peut bien les considérer comme l'envers l'une de l'autre, à ces deux strates il faut ajouter un troisième horizon d'inscription des ballets de fréquentation, qui, quoique plus fermé, ne doit pas être mis hors cadre.

La zone est le théâtre d'activités de réception, le plus souvent à fonction cérémonielle : destinée par exemple à marquer des inaugurations. En général ces réceptions s'adressent à des confrères, d'autres opérateurs officiant à proximité; mais il arrive aussi, qu'outre aux proches de ces opérateurs, ces «openings» s'ouvrent à des clients, soit qu'ils soient fidélisés, soit qu'on cherche à les fidéliser. La population visée, le cercle des invités peut donc mordre sur les passants. Et c'est même une stratégie pour les faire venir : figurez vous qu'ils ont été tirés au sort (ils étaient donc, déjà, sur des listes, formes extrêmement profanes de «cercle»), et qu'ils ont gagné un voyage en Tunisie, à condition bien sûr qu'ils viennent, et qu'en réponse à cette grâce élective ils renvoient la grâce d'un achat de fauteuil en monnaie sonnante et trébuchante.

Comment définir ce type d'horizon sociable, ou bien «d'escompte relationnel», notamment tel qu'il s'incarne dans les «occasions sociales» type «openings»? Par son espace tout d'abord, et puis ensuite par le type de soin interactionnel des autres présents que ce type d'espace génère.

Ni centrifuge, ni centripète, cet espace est fondamentalement cerclé. Il s'organise à partir de son bord. Celui qu'on franchit, et dont on sait qu'il nous introduira à une aire de visibilité mutuelle, de laquelle, pourtant, on ne sera pas le centre. A l'intérieur de ce cercle on trouvera en effet d'autres cercles, plus petits, comme autant de foyers d'attentions communes, mais l'ethos sociable présidant aux ballets des uns et des autres y recommandera un minimum de circulation entre ces cercles. Et c'est pourquoi cette entrée dans ce «composé de cercles», non seulement nous fait accéder à une région de visibilité réservée, mais nous fait entrer dans un espace où l'on sait que l'on se rendra accessible, et en tant que porteur d'une identité personnelle. Par la grâce de présentations de tiers, ne serait ce qu'au moment où l'on est reçu par l'hôte qui inaugurera la série des présentations, on pourra donc mettre des noms sur des visages, aussi bien que des visages sur des noms. Mais la contrepartie en sera pour le participant qu'il lui faudra d'une part accepter de devenir une formule «visage/nom» pour des tiers,

---

<sup>12</sup> Restaurants par exemple à esthétique et éthique «mondaine».

et de plus, dans le cas où ceci résulte d'une présentation<sup>13</sup>, être en position d'avoir à entretenir une relation avec les nouvellement présentés et donc connus.

Les liens personnels et les soucis afférents définissent bien de quoi se compose cet horizon sociable : le désir - transitif - de se servir d'un lien personnel pour accéder à d'autres, s'y dispute avec la crainte de s'exposer à des liens indésirables, ou encore avec celle de contracter des liens incompatibles entre eux, ou bien qui porteraient les uns sur les autres une ombre préjudiciable.

Bien évidemment, et pour autant que ces petites boues relationnelles adhèrent aux semelles de qui foule les moquettes de ces salons, le participant emportera ces liens avec lui, ce qui veut dire que la possibilité d'accès que ce lien garantit pourra être honorée ailleurs, en principe en tous lieux. Ce qui veut dire aussi qu'il devra ne pas se dérober, si le cas s'en présente, à la possibilité «d'être accédé» par des autres, viendraient ils à les croiser ailleurs, plus tard.

Ainsi, si nous avons ouvert la présentation de ce troisième type d'horizon sociable à partir de l'évocation de foyers réservés de sociabilité se trouvant dans la zone, cet horizon étend sa pertinence au dehors de ces foyers, et dans les espaces publics. On peut encore élargir et supposer que ce même espace public - celui de «Plan» - accueillera des co présences qui devront se régler en tant qu'elles rapprochent des gens qui se savent être membres des mêmes réseaux ou de réseaux connexes, ces réseaux ayant pu se construire hors zone. On n'est pas à l'abri ici, comme ailleurs en ville, de rencontres et de présentations imprévisibles.

Pourtant on gagne à envisager cette troisième strate autour de ce qu'on pourrait appeler les émanations de réseaux, ou bien les élargissements d'emprises de réseaux qui peuvent procéder de ce lieu.

Quant à cette troisième «strate» d'expérience sociable, ce sur quoi le pratiquant des espaces de Plan de Campagne doit se soucier de moduler sa course et ses engagements, c'est sur un environnement susceptible de receler des gens avec qui il entretient (ou pourrait être amené à entretenir) des relations personnelles, aussi bien que des gens qui en savent un minimum sur le domaine de ses relations personnelles. Cette contingence due à l'interconnaissance éventuelle des passants amenés à se croiser est particulièrement prégnante pour les opérateurs commerciaux du lieu. De ce point de vue, la zone est pour eux comme une sorte de grand village. Ceci explique en tous cas que certains d'entre eux, que nous avons interviewés, préfèrent pour des affaires sensibles aller les traiter lors de repas stratégiques qu'ils organiseront hors de la zone. Plus généralement, l'éventualité très probable d'avoir à faire face à «d'autres qui savent» (ou qui pourraient apprendre) les contraint à une cohérence déontologique dont - et sans doute parce qu'ils ne sont pas quittes d'avoir à la construire et/ou à la faire valoir ou encore à la rétablir - ils ont un sens très précis. Deux grandes injonctions bornent l'éventail du convenable en matière d'engagements. Une injonction positive, celle du principe de réciprocité qui veut par exemple, que si un professionnel est client chez un autre professionnel, ce dernier s'efforce d'être client à son tour chez le premier. Un interdit ensuite, celui du débauchage, du rapt d'employé par un concurrent; un interdit d'autant plus prégnant sans doute qu'il est éminemment transgressable, puisque les compétences vendeuses sont plus génériques que spécialisées (un bon vendeur l'est partout).

---

<sup>13</sup> Le jeu du «trombinoscope» - mettre des noms sous des visages - à quoi peuvent bien se livrer une paire de présents à la cérémonie, et dans lequel l'un renseigne l'autre sur les identités des présents, est un jeu difficile à jouer en présence des «trombines». Il exige en tous cas de la discrétion. De même, livrer l'identité d'un tiers à un ami et en présence de ce tiers, sans livrer réciproquement à ce tiers l'identité de celui à qui son identité a été livrée (cette réciprocité s'accomplissant dans toute présentation) constitue, on l'imagine, une violence symbolique grave. Qu'on tolère pourtant dans certains cas, comme ceux dans lesquels l'identité révélée est celle d'un enfant.

En d'autres termes, si l'exigence du contrôle de possibles dommages relationnels est un trait constant de la vie sociale, la co-présence dans un espace restreint de «terminaux de réseaux», qui plus est enchevêtrés, dote ici cette exigence d'une pression supplémentaire.

Evidemment, l'enjeu de ces contrôles de dommages relationnels est à la mesure de ce qui se compromet dans ces dommages : non pas simplement la perte d'une relation, mais au delà de toutes les relations sur lesquelles ouvriraient ces relations; l'accès à des «pans de réseaux».

Avec cette idée en tête on peut maintenant considérer que bien des activités commerciales (mais aussi des activités clientes, on y vient) qui prennent place dans le site «travaillent «ou traitent du «pan de réseau». Ou encore que les individus qui y évoluent peuvent toujours y être traités comme tels, comme membres de (pans de) réseaux. Cela est évidemment vrai pour les opérateurs, et le travail de Michel Peraldi montre bien comment l'accès à la place marchande y passe par des filières de recrutement plutôt que par des réponses victorieuses à des appels d'offres publics. Mais il est possible d'envisager aussi les pratiques clientes comme mettant aux prises au delà du terme à terme de la relation marchande, les relations de réseaux dans lesquels ces «termes à termes» s'encoquent.

Un premier élément d'enquête, mais abondamment répliqué sur plusieurs sites, peut mettre sur cette piste. Dans un bowling qui vient de s'ouvrir, aux abords d'une piscine, dans les escaliers d'un restaurant, on voit des enfants s'ébattre; enfants de clients ordinaires, pensera-t-on. Puis, une serveuse viendra ici s'occuper de l'enfant de l'escalier; une autre, après s'être dévêtue de sa tenue professionnelle, rejoindra ceux qui s'ébattent dans la piscine. On comprendra alors que sous les clients et les professionnels se «cachent» des proches; et on en aura confirmation pour le bowling de la bouche du gérant : tous ces enfants qui sont là et remplissent l'espace ce jour d'ouverture du bowling sont des enfants de proches : ils font du remplissage, ils amorcent la pompe cliente. Si, maintenant, on peut installer des pans de réseaux dans des encoches clientes, n'est il pas possible de faire l'inverse? Formater le lien client comme prenant place dans un lien en réseau?

Un client entre dans un commerce; ne trouve pas ce qu'il veut; est aiguillé par le vendeur vers un autre établissement; y va, mais muni d'une introduction : il n'y arrive pas simplement, mais précédé ou «préfacé», comme «venant de la part». Les opérateurs qui se font passer le client y ont sans doute tout intérêt, et ils s'attendent entre eux à un «renvoi d'ascenseur». Mais le client, dans ce transfert, y gagne la forme minimale d'un «capital relationnel» : il a le droit de faire état d'un nom. Il n'est plus tout à fait un client ordinaire : il sait qu'il circule dans un réseau, et, comme tel, peut bien en escompter un traitement, une attention spéciale. Bref, il sera entré par la bande dans la comédie du «lien personnel»...

Bien sûr il n'est pas exclu qu'on procède ainsi pour mieux tromper sa confiance, mais celle ci aura alors changé de base : au delà, au dessous de la brèche dans le contrat marchand (il n'en n'a pas eu pour son argent) au delà et au dessous du «consommateur floué» se profilera la possibilité plus douloureuse de la personne blessée, blessée dans l'idée qu'elle se faisait d'elle même : cette idée que, d'une manière ou d'une autre, elle «comptait pour» cet autre puisqu'il la recommandait, et dont l'estompe sera d'autant plus cruelle qu'elle le laissera aux prises avec le sentiment de son indéfectible naïveté. Quoiqu'il en soit, qu'il s'en tire bien ou mal à ces jeux là, le pratiquant de la zone, en en arpentant les coursives, soit aura le loisir, soit ne pourra se dispenser d'avoir à régler son pas et ses engagements sur cet univers de «liens personnels». La denrée sociable qui se quête ici est celle du «bien reçu», de la réception et du traitement de faveur qui honore et solidifie et entretient un lien personnel. Voilà donc un troisième type d'horizon sociable qui porte sur «l'entretenir de bonnes relations»..

## «Plan de Campagne» : un «feuilleté» d'horizons sociables typiquement urbain

On peut reprendre ce qui vient d'être développé, et le ramasser, en disant que l'espace social tel qu'il est pratiqué n'est pas sans teneur sociable: si on n'y a guère trouvé de «nous» d'ensemble, ce n'est pas parce qu'on n'y a trouvé que des je atomisés. Au contraire les cellules individuelles qui migrent, composent toujours les unes avec les autres, mais en tant qu'elles participent à des «nous» auxquels on peut les rattacher, lesquels «nous» encastrent des rôles, des lignes d'engagements attendus. Et ces compositions entre «nous-je», s'opèrent soit dans le lieu même, dans des «fréquentations de fréquentations» immédiates; soit en incluant des «nous-je» absents, des réseaux donc, dont les co-présents qui se croisent se savent être des terminaux: le sens de ces appartenances, virtuelles par rapport aux lieux - elles ne sont là qu'en mémoire -, «enchanté» donc l'espace pratiqué dans un autre horizon de sociabilité.

En outre, on y va pour nourrir du lien; par exemple du lien familial; mais aussi parce que le lieu peut fonctionner également comme théâtre d'aventures dont le caractère effectif est sanctionné par le cadre tiers: il peut toujours arriver que le lieu soit mobilisé comme un horizon de prouesses dans lequel les «preux» ont besoin et que leurs «faits d'armes» se soient gravés effectivement dans une attention collective, tierce - publique - et que des proches en aient été témoins et puissent donc rapporter, légèrer les grandeurs éventuelles de cette «montée en publicité». Ce qui n'empêche pas, enfin, que l'horizon putatif de la rencontre ou l'escompte d'un recyclage relationnel reste ouvert pour certains participants. Lequel s'effectuera d'autant mieux que cela se passera non pas d'individu à individu mais soit «d'unités véhiculaires nombreuses» à «unités véhiculaires nombreuses», soit de réseaux à réseaux.

Un théorème générique que l'on pourrait donc tirer de l'observation des usages de ce lieu serait que **si cet espace est socialisant c'est parce que ceux qui y entrent et y évoluent sont déjà socialisés**. Par rapport à quoi on comprend que, si l'on se met à la recherche d'un espace qui produise à lui seul et ex nihilo du corps social, on ne le trouvera pas<sup>14</sup>. Et on comprendra aussi, et plus généralement, que toute entreprise qui se met en quête d'une telle fondation spatiale du social - par exemple à l'enseigne du «territoire» - partage plus qu'elle ne le veut avec un autre registre théorique: celui du «mythe des origines». Par rapport à quoi on comprendra aussi que ceux qui individualisent les mobilités - sans doute parce qu'ils ne voient dans les mobilités qu'un idéal d'autonomie et de prise de distance<sup>15</sup> - passent à côté des incidences sociables et socialisantes qui bordent les parcours citadins, et par rapport auxquelles les citadins, pour le pire ou le meilleur, ne sont jamais indifférents.

En tous cas pas à Plan de Campagne. L'espace y est rempli de gens qui y reviennent, apparemment pas découragés par l'ambiance de la foule; y soutirant donc un minimum d'aise de fréquentation. Nous avons proposé de considérer que cette aise tenait pour beaucoup au fait que les pratiquants ne s'y heurtaient que rarement à l'expérience d'une fréquentation (la leur) comme étant déplacée - ou comme pouvant faire l'objet d'un contrôle d'adéquation territoriale aux normes du lieu: une telle anticipation correctrice aurait évidemment tôt fait de transformer la félicité de la fréquentation en épreuve. S'y éprouve donc, et par différence, le sentiment d'une présence naturelle, guère sujette à caution. On l'a évoqué, on peut bien

---

<sup>14</sup> Dans la rue passante, on ne trouvera que des anonymes qui se croisent et ne se rencontrent pas : quel malheur !.

<sup>15</sup> Sur les routes de la modernité on ne trouvera que des anonymes qui se croisent et ne se rencontrent pas : quel bonheur !.

nommer le répondant objectif de ce sentiment subjectif en termes d'hospitalité ; **une hospitalité du cadre**, donc, mais qui tient paradoxalement à ce que ce cadre est sans guère d'hôtes, «d'attendants» tenant le lieu et «voyant venir» ; plutôt des agencements d'individus aux attentions dispersées. Il faut alors ajouter que cette hospitalité du lieu est garanti par, et s'appuie sur, le régime d'engagements et d'attentions qui y prévaut. On peut ainsi ajouter cette qualité, pleinement sociable, d'hospitalité du cadre, à une autre qualité plus classique par laquelle on attribue aux cadres spatiaux une dimension sociable, celle d'entretenir du lien, voire celle de la «**transitivité**», de la possibilité d'ouverture et de recyclage des liens.

Maintenant, ces qualités attendues ici ne sont elles attendues exclusivement qu'ici? Ne peut on pas faire valoir in fine que ce sont celles la mêmes que l'on attend en toute généralité des cadres urbains, et en tant précisément qu'ils sont des cadres **d'urbanité**?

Qu'attend-on d'une ville comme cadre sociable? Qu'attend-on d'elle, et en tant que telle, qu'un village par exemple ne peut pas nous offrir?

Pour peu qu'on y prête attention, on trouvera sans doute ce sens ordinaire de l'urbanité cristallisé dans des expressions courantes. Ainsi comment s'y prend on pour disqualifier une (petite) ville, pour la ravalier au rang d'un «grand village»? On dira «qu'on y voit toujours les mêmes têtes», profilant ainsi le désir de ville - un désir purement sociable - comme désir de voir «d'autres têtes», et affirmant la valeur de la ville et de sa fréquentation comme «promesse de relations». De même ce trait de l'hospitalité paradoxale que l'on retrouve sur la zone n'est il pas le même que celui qu'on éprouve dans la pratique des espaces publics centraux des grandes villes, une hospitalité très différente que celle que livrent les espaces sociaux plus restreints, comme les petits villages, là encore, ou les enclaves territoriales, et dans lesquels sans marques explicites de bienvenue de la part de ceux qui sont du lieu, le malaise et le sentiment de ne pas être à sa place peut s'installer. A «Plan», on l'a vu, on a, comme dans ces espaces publics centraux, le sentiment de n'y être ni moins ni plus à sa place que quiconque.

Le progrès du parcours, si l'on nous a suivi, serait celui là: au départ on s'était demandé si dans le «besoin de ville», qui orientait là les pratiquants du lieu quand les autres sites urbains avaient baissé le rideau, on retrouvait un besoin sociable, en l'occurrence celui de fréquenter la multitude. A l'arrivée on conclue de manière plus spécifique: la sociabilité qu'ils trouvent dans ces espaces est celle là même qui caractérise la ville, celle propre à l'urbanité.

Voilà: la ville revient. L'étalement de la «ville diffuse», d'une part ne fait pas disparaître la possibilité de rassemblements denses dans lesquels le multiple citoyen vient s'exposer à lui même, et d'autre part y réitère, y rend récurrent le fonds même des valeurs sociables des cadres urbains. Bien sûr cette ville qui revient ne revient pas au même: ça n'est pas une résurrection, c'est moins et c'est mieux que cela. Ces «retours» sont nomades, voire intermittents et ils se produisent dans des circonstances spatiales altérées. Certes.

Dans les parages du marché, dira-t-on, en forme d'objection. Comme souvent, répondra-t-on, sinon comme toujours. La forme idéale de la Cité peut bien se construire contre celle, non moins idéale du «marché». Mais en matière d'histoire urbaine, on le sait, ces formes là sont bien «contre», mais ... «tout contre»!

Alors: une urbanité émergente? Plutôt une de résurgente.

